

*Revue Interdisciplinaire
d'études francophones*
(RINTEF)



**LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**
espace francophone interpellé.

Volume 4

Numéro 7

Editions Universitaires Africaines

La Revue Interdisciplinaire d'études francophones est une revue scientifique francophone de recherche de l'Université de Kinshasa publiée par Editions Universitaires Africaines.

Sa vocation est de diffuser en langue française les résultats de recherche.

Rintef paraît deux fois l'an.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Rédacteur en Chef	: Bertin MAKOLO MUSWASWA
Assistant à la Rédaction	: Joseph MUSUKI : Jonathan ELENGA
Secrétaire et infographe	: Neville MITSHIABU
Marketing et diffusion	: Mike NTUMBA
Conseil de rédaction	: July NDAYA TSHITEKU : MPAY KEMBOL s.j. : Célestin BILOLO s.j. : Antoine MUSWASWA : Remy BOLITO

ISSN : 2958-2253

Editions Universitaires Africaines

B.P.146 Kinshasa XI

République Démocratique du Congo

Email : euaeditions@gmail.com

www.euaedition.org

www.rintef.site

DOI : Digital Object Identifier

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit réservés pour tout pays sans l'autorisation de l'auteur.

SOMMAIRE

EDITORIAL.....	5
LITTERATURE CONGOLAISE DE LANGUE FRANÇAISE ET/OU...FRANCOPHONE ? QUESTION DE CORPUS	5
Baudouin DROTI OBHITRE RHUMBE	
LE DISCOURS SOCIAL DANS <i>UNE SAISON AU CONGO</i>, D'AIME CESAIRE, BALISES POUR UNE LECTURE SOCIOCRITIQUE DE L'ŒUVRE.....	35
Blaise KIKANDA KILENGELE	
LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO EST-ELLE UN ELDORADO OU UNE POUBELLE DE L'HUMANITE ? ..	51
Matthieu Bope Nyim-a-Nkwem	
ACQUISITION DE LA COMPETENCE ONTOLOGIQUE. ATOUT POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF CONGOLAIS.....	77
Pierre Dieudonné LONGONDJO Pambi La Koye	
LA R.P.D. DE COREE, PUISSANCE GEOSTRATEGIQUE ET POLITIQUE MONDIALE.....	91
Roland VELE MUKELANGE	
KIM JONG UN ET LA « PRIORITE AUX AFFAIRES MILITAIRES ».....	109
Roland VELE MUKELANGE	
Recension	
1. FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO : UN POUVOIR POLITIQUE SOUS LE PRISME DE LA RELIGION. Marcel-Claude KABONGO TSHITALA.....	127
2. LITTERATURE CONGOLAISE DE LANGUE FRANÇAISE : Le paradoxe de sa réception et la question de sa promotion. Célestin NGABALA BUBENGO.....	129

EDITORIAL

Pays francophone, la République Démocratique du Congo l'est justement par la langue française qui est dans ce pays une langue officielle de l'administration et de l'enseignement. La République Démocratique du Congo la partage avec une trentaine d'Etats dont la majorité se trouve en Afrique*. En Europe†, elle la partage avec les pays dont le français est à la fois la langue maternelle et la langue officielle : France, Belgique (Wallonie et Bruxelles), Suisse (romande), Luxembourg, Monaco. On trouve la même situation au Canada, plus précisément au Québec avec 90% d'habitants parlant français, en Acadie (la minorité d'Acadiens francophones) et les groupes francophones de l'Ouest (Manitoba et le Nord d'Alberta). C'est aussi le cas des Cajuns, la communauté francophone de la Louisiane aux Etats-Unis. En outre, il y a des pays multilingues dont le français est une langue officielle‡, etc.

Avec une superficie de 2.380.000 Km², 100 000 habitants dont 40% des francophones, la République Démocratique du Congo est un grand pays dans cette commuté de langue qu'est la Francophonie. Une abondante littérature y est produite. Hormis la littérature française de l'Hexagone, celle produite hors de France est inscrite au programme des cours des Départements de Lettres et civilisation françaises du pays au même titre que la littérature congolaise d'expression française.

D'après une étude de Célestin Ngabala Bubengo§, la littérature congolaise d'expression française est bien reçue dans cette communauté de langue, tant il est vrai que des colloques et des thèses de doctorat y sont consacrés à cette littérature paradoxalement peu connue en RDC.

* Ces pays africains sont : Bénin, Burkina Faso, Congo-Brazzaville, Cote d'Ivoire, Gabon, Guinée-Conakry, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Togo. L'Egypte et les pays du Maghreb sont placés dans le monde arabe où se trouve aussi le Liban.

† Aux pays cités, il y a lieu de signaler La vallée d'Aoste, les Vallées vaudoises en Italie et les Iles-Normandes. Il y a des pays francophones dans les caraïbes et en Océanie.

‡ Burundi, Canada, Comores, Djibouti, Haïti, Madagascar, Mauritanie, Rwanda, les Seychelles, Suisse, Tchad Vaniatu.

§ NGABALA BUBENGO (Célestin), *Littérature congolaise d'expression française. Le paradoxe de sa réception et la question de sa promotion*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2024, 419 pages.

La question qui se pose ici n'est certes pas celle du paradoxe de la réception de cette littérature ni celle relative à sa promotion. Elle porte essentiellement sur le poids de la RDC dans la communauté de langue qu'est la Francophonie, compte tenu de ce qui se passe dans l'Est du pays et du regard que cette communauté porte sur cette situation préoccupante : les membres d'un pays francophone soutiennent une rébellion armée sur les terres d'un pays membre de la Francophonie !

Eu égard à cette situation, le poids de la RDC dans cette communauté est-elle simplement nominal, celui d'un géant aux pieds d'argile ?

L'article de Baudouin Droti Obhitre ne répond pas à cette question cruciale ; elle s'intéresse plutôt à une autre, celle de savoir pourquoi on parle tantôt de littérature congolaise de langue ou d'expression française, tantôt de littérature francophone. Cette question rappelle « l'hésitation » que les historiens et les critiques de la littérature française de Belgique avaient observée et notée tout en l'expliquant.

Il n'y a pas que la littérature congolaise de langue ou d'expression française qui a attiré l'attention des critiques littéraires et des historiographes de la littérature en Francophonie, il y a aussi le pays lui-même, dans les limites des frontières qui sont les siennes depuis 1885. En excluant les auteurs de l'époque coloniale, on peut citer principalement : l'Ivoirien Bernard Dadié et le martiniquais Aimé Césaire. Le premier est poète, romancier et dramaturge ; le second est aussi poète, dramaturge et, en plus, essayiste. Le premier cité a écrit, concernant la RDC, *Béatrice du Congo*, une pièce qui met en scène la rencontre entre les émissaires du roi du Portugal avec le Mani Kongo, le roi du royaume Kongo, et par ce biais, le Portugal et le royaume Kongo après la découverte de l'embouchure du fleuve Congo par Diego Cao en 1482.

Le second a écrit et publié une saison au Congo, une pièce de théâtre qui met en scène les six premiers mois de l'indépendance du Congo avec la mort tragique de Patrice Emery Lumumba. Blaise Kikanda étudie les éléments paratextuels et l'organisation dramatique de cette œuvre pour mettre en évidence l'idéologie qui la sous-tend.

C'est avec le même réflecteur idéologique que celui épinglé par Blaise Kikanda que Bope Nyim-a-Nkwem dénonce le spectacle scandaleux que la République Démocratique du Congo offre au monde : un pays dont les ressources fabuleuses du sol et du sous-sol sont accaparées par une classe politique nombriliste et jouisseuse, avec la

complicité de la communauté internationale, face à une population extrêmement misérable dont la prière est l'unique exutoire de sa colère et sa déception. Accentuée par des rebellions sanglantes qui ponctuent l'histoire politique de la RDC, cette situation n'est pas inéluctable

En effet, elle ne peut trouver d'issue heureuse que dans l'éducation, une éducation qui peut atteindre l'homme congolais dans sa dimension métaphysique. Pierre Dieudonné Longondjo Pambi propose la philosophie des valeurs que préconise O. Rebut. Il la considère comme un atout pour renforcer le système éducatif congolais, en ce sens qu'elle permet d'acquérir des compétences ontologiques.

S'inscrivant dans la même perspective de recherche d'issue salubre, Roland Vele Mukelenge, tenant compte de la situation de la RDC dans la communauté de langue qu'est la francophonie et dans le monde, propose le « songun » comme paradigme interpellateur. Le « songun » signifie en nord-coréen « priorité aux armes ». Ce mot d'ordre sous-tend l'idéologie, la politique et l'économie de la Corée du Nord ; il lui a permis de se doter d'industries lourdes qui fabriquent des armes redoutables avec lesquelles elle nargue les grandes puissances militaires occidentales.

Sans renoncer au développement endogène ouvert au monde, à la justice distributive, à la solidarité et à la coopération dans l'espace francophone et au-delà, la République Démocratique du Congo n'est-elle pas appelée à s'organiser pour devenir une puissance militaire capable de dissuader l'ennemi proche ou lointain ? Entourée par neuf pays dont quatre sont francophones, elle est appelée à leur imposer l'équilibre de la terre.

Qui veut la paix, disaient les romains, prépare la guerre. La nature de la guerre a évolué, les pays industrialisés se préparent constamment à faire face à cette évolution.

Bertin MAKOLO MUSWASWA

Professeur Emérite

Faculté des Lettres et Sciences humaines

Université de Kinshasa

LITTÉRATURE CONGOLAISE DE LANGUE FRANÇAISE ET/OU...FRANCOPHONE ? QUESTION DE CORPUS

Baudouin Droti Obhitre Rhumbe *

Résumé

La littérature congolaise en langue française a connu multiples appellations au cours de son histoire. Ce changement de nom n'est pas gratuit. Il est la conséquence d'un certain nombre d'aspects et d'événements. Les qualificatifs qui se postposent au mot « littérature » pour désigner celle de la R.D.C, ont, chacun, une raison d'emploi et une histoire. Il leur est arrivé, soit de se mettre ensemble, soit de s'exclure et ce, au gré des variations spatiales et temporelles qui caractérisent la littérature de la R.D.C.

Mots clés : écrivain, littérature, corpus, nationalité, qualificatif.

Abstract

Congolese literature in French has had multiple names throughout its history. This name change is not free. It is the consequence of a certain number of aspects and events. The qualifiers which are attached to the word "literature" to designate that of the DRC, each have a reason for use and a history. They either came together or excluded each other, depending on the spatial and temporal variations that characterize the literature of the DRC.

Keywords : writer, literature, corpus, nationality, qualifier.

INTRODUCTION

Un débat, auquel (s') est amicalement invité Bertin Makolo Muswaswa, opposa des critiques congolais sur l'appartenance littéraire, à telle ou telle aire géographique et linguistique, de la métisse Nele Marian, connue notamment pour ses *Poèmes et chansons* (1935) et *La légende de Vieux Bon Dieu* (1944). Pour Antoine Tshitungu Kongolo (2006, p. 259-279 et 491-520), qui a consacré de nombreuses pages de son étude à

* Chef de travaux à l'Institut Supérieur Pédagogique de Kisangani

Marian, l'œuvre de cette dernière est « tirillée entre deux univers de référence, entre deux modalités d'écriture, bref, entre deux poétiques, chacune avec ses exigences propres » (p. 260). Cependant il en conclut que Nele Marian est la première poétesse du Congo et appartient à la littérature congolaise de langue française. Il rejoignait en partie Alphonse Mbuyamba Kankolongo (1993) qui situait cette poétesse comme le *terminus a quo* de la littérature congolaise¹. Pour sa part, nuançant ce point de vue, Makolo Muswaswa (in Mbuyamba, 1993) émit l'hypothèse que cette poétesse, dans la mesure où elle est détentrice d'un passeport belge, pourrait plutôt être rattachée à la littérature belge francophone, du moins à sa branche coloniale. En quelques années de recul, à tout bien considérer les arguments, on peut noter que la position de Makolo Muswaswa laisse entendre en sourdine la question d'identification de la littérature dite « congolaise » et, en corollaire, celle de qualification ou de détermination de cette littérature par sa langue d'expression.

En effet, aujourd'hui, en République Démocratique du Congo, il s'est déjà constitué une littérature avec son corpus, son lectorat, son histoire, son enseignement, sa critique... En témoignage, entre autres, la revue *Notre librairie* dans son numéro 63 (janvier-mars 1982) dont l'ambition était « d'affirmer l'existence d'une littérature zaïroise [congolaise] en langue française, ayant, malgré les vicissitudes de l'Histoire, son originalité propre » (p. 3) et, implicitement, de faire reconnaître cette littérature parmi les littératures nationales d'Afrique². Une approche quantitative esquissée par Pierre Halen (2020) confirme bien la vitalité de cette littérature comparativement à celles d'autres pays francophones subsahariens. Littérature « zaïroise », « congolaise » ? Que de variations – voire d'ambiguïté – de désignation de cette littérature !

A propos de la subtilité d'appellation, Jean-Marie Jadot se demandait, en 1958, s'il fallait désigner le corpus (lequel ?) d'une littérature, comme d'usage en histoire littéraire, par le « qualificatif de la langue employée par ceux qui la représentent

» ou de « celui de leur nationalité » (p. 4). Bien évidemment, Paul Mushiete en anticipa la réponse en publiant en 1957, à la Bibliothèque de l'Etoile (Leverville), *La littérature française africaine, Petite anthologie des écrivains noirs d'expression française*. Jean-Marie Jadot (1958, p. 4), sans pouvoir éluder le débat, leva l'option de parler des « écrivains africains du Congo belge et du Ruanda-Urundi ». Le problème de désignation s'est davantage compliqué avec ce que Charles Djungu-Simba (2008, p. 240) appelle « la valse de débaptisation-rebaptisation » du pays : Congo belge, République Démocratique du Congo, Zaïre et, de nouveau, République Démocratique du Congo avec l'acronyme R.D.C. Comme l'explique Silvia Riva (2006, p. 19), « chaque nom correspond à une tendance politique et à un espoir de renouveau du pays ».

Comment comprendre que la contribution de Bertin Makolo Muswaswa s'intitule « La poésie zaïroise », usant d'un qualificatif, dans l'ouvrage au titre de *La littérature du Congo-Zaïre*, avec un complément du nom ? Pourquoi un même auteur, Mukala Kadima-Nzuji par exemple, utilise aussi bien la dénomination de littérature « zaïroise » que de littérature du « Zaïre », littérature du « Congo-Kinshasa » et non de littérature « congolaise » ? Pourquoi Pius Ngandu Nkashama adopte-t-il obstinément l'appellation de littérature du « Zaïre » et littérature du « Congo-Kinshasa » ? Le problème n'emballerait pas tant s'il n'était parasité par celui de la langue. Il ne s'agit, bien sûr, que du « français ». Pourtant, l'institution universitaire, au faîte de la chose littéraire, plonge dans l'embarras en insérant en 2010 au programme des Instituts supérieurs pédagogiques, dans une même année d'études, deux enseignements consacrés à une ou des littératures censées écrites dans la même langue et relatives au même espace : « Des questions spéciales de littérature congolaise d'expression française » et « Des questions spéciales de littérature congolaise francophone »³. La différence, plutôt la nuance, n'est pas évidente.

Pour aborder ces questions, cet exposé, qui se veut plus une histoire de la littérature qu'une analyse institutionnelle, retrace, au fil d'un parcours bibliographique, la variation des

désignations de cette littérature, relève les ambiguïtés cachées dans certaines appellations pour enfin différencier, par le corpus, les qualifications de « francophone » et « d'expression française » ou « de langue française ».

1. Une littérature « congolaise » ? La boucle d'appellations

C'est le congophile Gaston-Denys Périer qui lança une première appellation, dans *Le Soir* du 19 mars 1949 (p. 7), dans un article intitulé « Littérature congolaise : *Ngando* le crocodile ». La littérature ainsi identifiée était constituée de textes des auteurs à compter sur les doigts d'une main : *L'éléphant qui marche sur les œufs* (1931) de Badibanga, *L'échelle de l'araignée, contes bakongo* (1938)⁴ et *Premiers essais* (1947) d'Antoine-Roger Bolamba, *Les aventures de Mobaron* (1947) de Désiré- Joseph Basembe, *Ngando (le crocodile)* (1948) de Paul Lomami Tshibamba... Deux ans après Périer, dans le numéro 140 du 15 mars 1951 de la revue *Grands Lacs* (p. 17-19), Benoît Verhaegen évoque le processus de cette littérature dans son article intitulé « Vers une littérature congolaise pour Congolais : Bibliothèque de l'Etoile ». L'appellation s'était déjà imposée, car Ch. Conrady parlera de « Littérature congolaise » dans la *Revue Congolaise illustrée* (numéro 5, 1954, p. 22). Sans doute à cause de la maigre moisson que l'on hésiterait à coiffer d'une grande dénomination, Jean Allary (1961) évite de parler spécifiquement de la littérature pour la subordonner au domaine de la « culture congolaise moderne ».

Depuis son lancement par Périer à l'époque coloniale, l'appellation de « littérature congolaise » ne posait aucun problème de compréhension ni d'extension. En effet, la littérature liée au Congo-Brazzaville (appartenant alors à l'Afrique Equatoriale française) est illustrée postérieurement, notamment par *Cœur d'Aryenne* (Présence africaine, 1953) et *La légende de M'Pfoutou Ma Mazono* (Présence africaine, 1954) de Jean Malonga, et un peu plus tard par *Le mauvais sang* (Pierre Jean Oswald, 1955) de Tchicaya U Tam'si. Cette littérature était en fait avalée et assimilée par le projet unanimiste de la « littérature (négro-)africaine »⁵. Quand la littérature du Congo-

Brazzaville commençait à se faire un nom, le Congo-Kinshasa changeait déjà le sien.

A partir de 1971, le toponyme « Zaïre » et le qualificatif dérivé « zaïrois » se sont imposés dans les études littéraires. A titre d'exemples, Ngandu Nkashama consacre l'usage du déterminant (nominal) dans l'article « La littérature au Zaïre avant 1960 » (*Zaïre-Afrique* numéro 68 d'octobre 1972) et dans deux autres sur « La littérature au Zaïre depuis l'indépendance » (*Zaïre-Afrique* numéros 69 et 70 respectivement de novembre et décembre 1972). Il en sera ainsi dans une série de trois articles de Mukala Kadima-Nzuji sur « La littérature du Zaïre : un parcours critique » (*Zaïre-Afrique*, numéros 151, 152 et 153, 1981).

Par contre le qualificatif fait son chemin dans des anthologies dont *Promesses, Anthologie provisoire d'une jeune littérature zaïroise* (Kinshasa, Centre africain de littérature-Éditions africaines, 1975) et celle de Masegabio Nzanzu, *Le Zaïre écrit, Anthologie de la poésie zaïroise de langue française* (1976, réédition en 1982). Deux numéros spéciaux de la revue *Notre librairie* (numéro 44, 1978 et numéro 63, 1982) sous le titre de *[La] Littérature zaïroise* consacrent cet usage. C'est également l'option de la grande fresque de Mukala Kadima-Nzuji, *La littérature zaïroise de langue française* (1984). S'alignent dans le même ordre de perception le *Guide de littérature zaïroise de langue française (1972-1992)* d'Alphonse Mbuyamba Kankolongo (1993) et la contribution de Georges Ngal sur les « Littératures zaïroises » dans *Congo- Meuse* (numéro 1, 1997, p. 13-23). Entretemps les critiques et historiens de la littérature du Congo-Brazzaville pouvaient, eux, parler aisément de la littérature congolaise pour englober les Jean Malonga, Tchicaya U Tam'si, Henri Lopes, etc. Entémoigne l'anthologie de Jean-Baptiste Tati-Loutard (1977).

Dans la décennie 90, le qualificatif « congolais » et le nom « Congo » se substituent à « zaïrois » et « Zaïre ». Ainsi, avant même que Zaïre ne redevienne officiellement République Démocratique du Congo en 1997, Pius Ngandu Nkashama, sans doute euphorisé par les promesses de la Conférence nationale souveraine, fait une fronde en anticipant l'usage du complément

composé de « Congo-Kinshasa » avec ses variantes typographiques : *La Terre à vivre*, *La poésie du Congo-Kinshasa* (1994), *Le livre littéraire*, *Bibliographie de la littérature du Congo (Kinshasa)* (1995). Ngandu sera suivi par d'autres historiens : Silvia Riva dans *Nouvelle histoire de la littérature du Congo-Kinshasa* (2006), Kadima-Nzuji dans *Théâtre et destin national au Congo-Kinshasa 1965-1990* (2012). D'autres critiques croient utile d'ajouter plutôt le toponyme « Zaïre » : Pierre Halen et János Riesz dans *Littérature du Congo-Zaïre* (1995), Charles Djungu-Simba (2008) dans *Les écrivains du Congo-Zaïre*.

Certes la tendance générale est de s'en tenir au nom générique « Congo » qui couvre un large pan de l'histoire de ce pays. Dès lors, bien des critiques, historiens et anthologistes, choisissent de mettre entre parenthèses l'équivoque et d'utiliser l'adjectif « congolais », comme dans le titre de l'anthologie d'Antoine Tshitungu Kongolo, *Poète, ton silence est crime*, *Panorama de la poésie congolaise de langue française* (2002) ou dans l'étude publiée sous la direction de Lukusa Menda, *La littérature congolaise et sa critique* (2005). Mais Georges Ngal s'y prend encore avec un pléonasm dans le titre de son ouvrage *Littératures congolaises de la RDC, 1482-2007, Histoire et anthologie* (2008) ...

Le chapelet d'appellations, telle une boucle, s'est refermé sur soi-même, mais l'ambiguïté demeure. En effet, qu'est-ce que les ouvrages de Lukusa Menda (2005) ou de Georges Ngal (2008) et ceux de Tati-Loutard (1977), de Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrange (1979), de Jean-Baptiste Tati-Loutard et Philippe MAKITA(2003) ou d'Aimé Eyengué (2015) entendent par « littérature congolaise » ? Sous la même dénomination, les deux premiers ouvrages parlent de la littérature du Congo- Kinshasa et les autres, de celle du Congo-Brazzaville. Or, les problématiques se sont diversifiées et particularisées, surtout après les indépendances, non seulement selon les tendances idéologiques et littéraires des auteurs, mais également selon les pays. A cause du regain des littératures nationales, l'inconvénient de cette appellation est de couvrir une ambiguïté.

Pour éviter toute confusion référentielle au champ qu'elle couvre, chaque critique a sa stratégie et ses raisons. Silvia Riva (2006, p. 19), quant à elle, choisit « dans la majeure partie des cas, le nom générique de Congo, parfois accompagné de l'appellation utilisée durant la phase historique étudiée, ou bien d'une spécification afin d'éviter toute équivoque avec l'Etat voisin du Congo-Brazzaville ». Tel est aussi le choix, dans leurs ouvrages, de Pius Ngandu Nkashama et de Mukala Kadima Nzuji qui usent de la détermination « Congo- Kinshasa », un nom-parfum qui permet d'atténuer le relent politique et idéologique d'un nom comme « République du Zaïre » ou « République Démocratique du Congo ». Pierre Halen et János Riesz ainsi que Charles Djungu-Simba recourent au complément composé « Congo-Zaïre » que le dernier critique (1982, p. 6) justifie au plan téléologique par l'idée d'« embrasser l'histoire culturelle congolaise dans sa globalité, en mettant l'accent sur la continuité ». Quelle qu'en soit la justification, l'institution littéraire devrait, un jour, lever l'équivoque, au besoin uniformiser l'appellation. En attendant, en parlant dans ces pages de la « littérature congolaise », notre référent est le Congo- Kinshasa.

2. [...] « Congolaise » / « zaïroise » : qualification d'une circonscription géographique ?

Au mot littérature est accolé le qualificatif « congolais » (avec le correspondant ancien « zaïrois »). Il s'agit ici, comme le dit Mukala Kadima-Nzuji (in Mbuyamba, Ilonga et Itsieki, s.d., p. 9), d'« affirmer[r] l'existence d'une identité "nationalitaire" d'un discours issu du peuple congolais et en prise directe sur son vécu et son imaginaire ». Cette qualification revêt deux orientations pour la constitution du corpus : l'origine des écrivains et le référent qui fonde l'imaginaire des œuvres.

Référence à l'origine des écrivains

Dans la dénomination de certaines littératures, le coefficient de nationalité fait tradition. On parle ainsi de la

littérature québécoise, de la littérature belge, etc. Comme Pascale Casanova l'explique dans *La République des lettres* (1999, p. 65-70), chaque écrivain est situé dans l'espace international par la place qu'y occupe « l'espace littéraire national » dont il est issu. Du seul fait de son appartenance à une aire linguistique et à un ensemble national, l'écrivain incarne ou réactualise donc, consciemment ou non, son histoire littéraire nationale, linguistique. La mode s'est enracinée avec Lylian Kesteloot (1993 et 2004) qui désignait par littérature (négro-) africaine celle des « *nègres vivant ou étant nés en Afrique* » et, par extension diachronique, celle des « *nègres descendants d'Afrique* ». Aussi, par analogie et surtout par nativisme, a-t-on appelé « littérature congolaise » celle des Congolais vivant ou nés dans ce que l'on appelle actuellement la République Démocratique du Congo ou leurs descendants vivant, bien entendu, hors de ce pays. Le qualificatif « congolais » est parfois remplacé par les compléments du nom « Congo-Zaïre », « Congo-Kinshasa » pour lever toute ambiguïté. De même en publiant son article « La littérature zairoise reste une parente pauvre de la francophonie », dans *Le Monde*, du 23-24 novembre 1980 (p. 10), Jacques Chevrier ne voyait pas d'inconvénient à désigner cette littérature par la nationalité des auteurs.

Toutefois, comme il est à la fois flou et hasardeux de parler de « littérature congolaise », certains critiques et historiens préfèrent mettre en avant-plan les écrivains plutôt que le corpus constitué de leurs écrits. Jean-Marie Jadot (1958) en avait déjà donné le ton ; le Ministère de la culture, de son côté, conforta cette perception en éditant en 1969 un recueil sous le titre d'*Anthologies des Ecrivains congolais...* et le paradigme résiste et persiste dans le travail de Djungu-Simba (2008).

Référence à l'imaginaire de l'œuvre

On peut aussi appartenir à une littérature non pas nécessairement par sa citoyenneté, mais aussi par l'imaginaire produit, la relation entre la fiction du texte et la réalité. Encore la perception de la citoyenneté ou de l'origine ne pourrait-elle pas être la même pour des écrivains descendant des Congolais ou vivant ailleurs. Car, à partir des dernières décennies du

XX^{ème} siècle, il s'est opéré une rupture dans les programmes identitaires africains. Certains écrivains déconstruisent ainsi leur identité d'origine et en effacent les traces ou les disséminent dans des projets visant l'assomption d'une identité littéraire singulière (Schüller, 2011, p.135-136). Dès lors, la validité du modèle national se trouve ébréchée par l'accroissement des échanges internationaux et la forte tendance à la globalisation qui mettent en place une diversité culturelle, malgré la résistance à ces phénomènes d'homogénéisation. Aussi certaines œuvres littéraires ne s'enferment-elles plus dans les frontières nationales.

A ce propos, on peut raisonner par deux exemples : le cas de Nele Marian et de Louis Mobiala. Suivant l'angle où les critiques se placent, Nele Marian est ballotée entre la littérature congolaise et la littérature belge. S'agissant de Louis Mobiala, qui a publié *Je ne hairai pas* en 1953 et *Une nuit tragique* en 1954 à la Bibliothèque de l'Etoile, Kadima-Nzuji ne le reprend pas comme écrivain de la littérature congolaise dans ses études de 1981 et 1984, préférant le considérer comme un colonial belge. Mobiala n'appartiendrait-il qu'à la littérature coloniale belge par son seul statut de missionnaire belge ? Pourquoi n'appartiendrait-il pas à la littérature congolaise d'autant qu'il a adopté une posture congolaise, non seulement par le cadre diégétique, mais surtout par le pseudonyme ?

Ces exemples illustrent la problématique d'appartenance littéraire, communément régie par le nativisme ou « la nationalité juridique ». Le débat sur une telle répartition est actuellement nuancé par les concepts de « migritude » et de « transnationalité » littéraire. La migritude, concept proposé par Jacques Chevrier (2004), circonscrit un courant qui s'épanouit dans la littérature de la diaspora ou des migrants d'origine africaine : il est caractérisé par le décentrement et opposé à une littérature engagée arrimée à la négritude, en sorte que ces écrivains proposent de l'Afrique une représentation différente, libérée des clichés et stéréotypes et assez éloignée de celle de leurs aînés (p. 14). S'agissant du concept de « transnationalité » (Mulumba, 2013), il ouvre la possibilité que des étrangers soient intégrés, voire « annexés » à l'une ou l'autre littérature

qui a pour référent un espace dont parlent leurs textes mais qui est autre que celui de leur origine. On aboutit ainsi à une déterritorialisation, à l'expérience de ne pas être « à sa place », de se trouver dans un ailleurs, dans des non-lieux, ou plutôt hors de son lieu présumé. Cette situation se reflète dans l'esthétique des textes dans lesquels les auteurs choisissent soit d'effacer leurs traces identitaires, soit de se servir de références internationales (Schüller, 2011, p. 140-141). C'est cela qui a suscité l'intérêt de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Joséphine Mulumba (2013) : *Des rives du Congo à la Meuse, La transnationalité dans le cycle belge de José Tshisungu wa Tshisungu*. Dans sa contribution, Bernadette Dutrissac (in Mulumba, 2013, p. 41) conclut que l'œuvre du Congolais José Tshisungu wa Tshisungu « appartient à la littérature francophone de Belgique, car une critique rigoureuse ne peut faire l'économie de la connaissance approfondie de la culture belge, singulièrement flamande pour le décrypter. Une telle découverte fait de l'auteur un poète transnational. » Pareillement, des non-Congolais peuvent bien figurer dans le corpus de la littérature congolaise.

Une deuxième raison est que l'appellation de « littérature congolaise » eut du mal à s'imposer pour désigner la littérature des seuls Congolais. Cette réticence s'expliquerait par le penchant annexionniste de la littérature coloniale, dont celle des Belges contre laquelle une première réaction ouverte est le choix du pseudonyme de Louis Mobiala. En certaines spécifications, l'appellation de « littérature congolaise » est utilisée pour désigner le corpus de la littérature coloniale, mieux les « littératures européennes à propos ou issues de l'Afrique centrale » (Halen et Riesz, 1994). Certes, en cela, les études (post)coloniales n'ont fait que suivre certaines précautions lexicales de la littérature coloniale, avec ses nègreries et curiosités congolaises, dont l'une des systématisations est l'étude de Gaston-Denys Périer publiée en 1942 : *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique suivi des Ouvrages coloniaux et étrangers classés par ordre chronologique*. On retrouve, des années plus tard, cette perspective dans l'étude de Marc Quaghebeur (1996) qui présente un « Développement comparé des lettres belges de

langue française issues du Congo/Zaire et de la littérature zairoise de langue française ». La problématique sera retravaillée plus tard par Charles Djungu Simba dans une contribution sous le titre de « Spécificités des lettres congolaises à l'époque coloniale » (in Quaghebeur et Tshibola, 2007, p. 173-228) où il a « défini la portée de l'héritage littéraire colonial, tant dans sa dimension tutélaire que dans l'inévitable "dialectisation" du champ culturel, fruit du contexte conflictuel propre au fait colonial » (p. 224). De toutes les façons, le passage était déjà ouvert pour que Pierre Halen (1996) ébauchât sa « Petite introduction à la littérature congolaise des Belges ».

Cette étude a inventorié les Belges dont les écrits constituent « un corpus qui se définit par un référent socio-historique », dans le cas d'espèce, le Congo. Pareillement, à l'époque de Roland Lebel, on avait appelé « africaine » la littérature coloniale par référence au cadre de son inspiration, alors qu'elle était en réalité une littérature occidentale, une branche de la littérature française. Cependant pour Halen, on ne peut attribuer une valeur, une étiquette « congolaise » aux œuvres qu'à partir de la manière dont elles confortent ou non une intention de « faire connaître et faire aimer » le Congo.

Dans son volet belge, l'essentiel de la problématique de cette littérature consiste à savoir ce que font et vivent les personnages, leur manière de sentir et de rêver l'Afrique et leur place sur cette terre, leur représentation de la relation du Belge avec le Congo, faite d'un bricolage d'une réalité mythologique et d'une modélisation de la réalité politique et économique des rapports coloniaux. Bref, pour Pierre Halen, « la littérature congolaise des Belges » se constitue autour d'une double imagerie : d'un côté une réticence de fond, qui pense le Congo comme une altérité plus ou moins menaçante ou fascinante, de l'autre comme une appropriation symbolique. Il faut donc distinguer d'un côté une littérature congolaise produite par les Congolais et une autre, produite sur le Congo par les non-Congolais. C'est ici que les spécifications « d'expression française » ou « de langue française » et « francophone » trouvent leurs justifications.

3. [...] D'expression française et/ou francophone ?

Ces deux déterminants ont presque la même portée : une littérature qui s'écrit dans la langue française. Cependant ils apportent une nuance de taille. Les déterminants « d'expression française » ou « de langue française » se retrouvent dans plusieurs études : *La littérature française africaine*, *Petite anthologie des écrivains noirs d'expression française* (1957) de Paul Mushiète, *La littérature zaïroise de langue française* (1984) de Mukala Kadima-Nzuji, « Aspects de la littérature zaïroise d'expression française » (1992) de Bibiane Tshibola Kalengayi, *Guide de littérature zaïroise de langue française* (1993) d'Alphonse Mbuyamba Kankolongo... Dans leur entendement, la littérature congolaise/zaïroise de langue/d'expression française comprend les textes écrits en français par les auteurs congolais/zaïrois. Le critère de nativisme et de délimitation spatiale est sans équivoque : être un auteur d'origine congolaise.

Par contre, selon *Le Petit Robert de la langue française, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (nouvelle édition millésime 2014), « francophone », adjectif et nom, signifie :

1. « Qui emploie habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, comme langue première ou seconde ; (en parlant d'un groupe, d'une région) dans lequel le français est pratiqué en tant que langue maternelle, officielle ou véhiculaire (même si les individus ne parlent pas tous le français) ; personne appartenant à une telle communauté ;

2. Relatif à la francophonie. »

La francophonie, on le sait, est un ensemble pluriel et divers, organisé autour d'un socle : l'héritage commun qu'est la langue française. L'adjectif « francophone » caractérise donc un individu ou une collectivité qui parle le français ; il désigne cet état ou l'ensemble de ces collectivités. Pour Josias Semujanga (in Ndiaye, 2004, p. 11), le terme *francophone*, plus neutre par rapport au terme *français*, s'est imposé à ce dernier dans la

mesure où la langue française n'est plus la langue des seuls Français. Et le critique d'ajouter (in Ndiaye, 2004, p. 15) :

Depuis une quinzaine d'années, le terme de "littératures francophones" tend progressivement à remplacer les autres termes comme "littératures de langue française hors de France" ou "littératures d'expression française" pour prospecter la vie des lettres francophones dans le monde, en optant pour un découpage géographique, comme la plupart des études sur le sujet.

Christiane Ndiaye (2004, p. 6) spécifie davantage le terme dans ses applications géographiques :

[...] La définition de la notion même de "littérature francophone" en tant que champ d'études n'a cessé d'évoluer et n'est pas la même partout dans le monde. Ainsi, aux Etats-Unis, les "études francophones" incluent à la fois les littératures d'Afrique subsaharienne, de la Caraïbe et du Maghreb et celles du Québec, de la Suisse et de la Belgique ; en Europe, on inclut généralement le Québec dans le champ dit francophone, alors que les littératures suisse et belge font partie de la littérature française ; les institutions québécoises distinguent trois corpus : littérature française, littérature québécoise, littérature francophone qui englobe alors toutes les autres littératures de langue française.

Quant à la dénomination de "littérature congolaise francophone", elle pose le problème de constitution d'un corpus à réunir par rapport au Congo et par rapport à la langue française, en fonction de l'appartenance identitaire – ou posturale – des œuvres littéraires à y intégrer.

Une littérature de l'espace francophone

L'intérêt d'une telle littérature est à lier aux aspirations de la francophonie résumée par sa devise : « Egalité, complémentarité, solidarité ». Le principe d'égalité, pour ainsi dire l'égalité des droits dans toutes ses composantes, signifie, notamment en littérature, l'autonomie des littératures nationales et étrangères qui s'expriment en français. Ces littératures transcendent les systèmes et lieux d'hégémonie et de subordination – bien qu'elles s'affirment par des pratiques oppositionnelles, destactiques et des stratégies de ruse dont se régale les études postcoloniales – en sorte que chaque littérature, sans distinction des repères du centre et de la périphérielittéraire, s'exprime dans un vaste rassemblement.

La francophonie, c'est ensuite la complémentarité et la compréhension. La langue française, bien commun partagé par toutes les parties, devient un moyen de compréhension entre des hommes issus de cultures différentes, venant des horizons différents. Ainsi, loin d'effacer les différences, loin de constituer des particularismes, la francophonie les exalte en leur permettant de s'affirmer en se comparant, en se complétant. La francophonie ouvre ainsi un espace pour « le dialogue des cultures et la culture du dialogue » (*Charte de la francophonie*). D'où l'importance d'une littérature congolaise francophone est d'apporter sur le Congo un regard extérieur, exotopique, provenant du monde francophone, pour compléter la littérature congolaise – celle des Congolais – d'expression (de langue) française, mais qui fait partie du grand ensemble de littérature francophone.

La francophonie, c'est enfin l'expression d'une solidarité, le sentiment d'une sorte de parenté spirituelle qui incite à la connaissance mutuelle et à la pratique d'une coopération culturelle et de développement. Par conséquent, sur le plan littéraire, l'Autre, le non-Congolais francophone, participe au destin du Congo, dans la limite où ni le Congolais ni l'étranger francophone n'a le monopole du dire sur le Congo, même si le Congolais se trouve aux premières loges. Ainsi, tout en étant au cœur des textes écrits par ses natifs et ses habitants, le Congo est

dépeint dans les œuvres des étrangers qui ont eu l'occasion d'y voyager ou d'y séjourner, et de sympathiser avec lui. C'est ici le lieu d'insertion, notamment, de la « littérature congolaise des Belges » francophones. Cependant à quoi serviraient aux Congolais des œuvres étrangères parlant d'eux mais ignorées d'eux-mêmes ? C'est pourquoi au-delà du critère de référent socio-historique congolais adopté par Pierre Halen, on pourrait aussi utiliser celui de circulation littéraire.

La circulation littéraire

Comme le penseur Edward W. Saïd l'a dit dans *Orientalism* (New York, Vintage Books, 1978, p. 7), « un discours est certes déterminé par ce sur quoi il porte ; mais à côté de ce contenu évident, il en est un autre, parfois inconscient et presque toujours implicite, qui lui vient de ses utilisateurs : auteurs, lecteurs, orateurs et public. » S'agissant, par exemple, de la littérature congolaise francophone des Belges (quelle complexité !), bien des œuvres sont certainement révélées par des travaux partiellement publiés dans le cadre du projet *Papier blanc, encre noire* et la série *Congo-Meuse*. C'est aussi pour la faire découvrir au public congolais que fut rééditée à Lubumbashi la nouvelle de Pierre Ryckmans, *Barabara* (Editions Impala, 1991), avec une préface de Tshitungu Kongolo. Il faut donc qu'une œuvre entre ou soit mise en « circulation » pour se faire connaître.

C'est dans ce contexte que l'équipe de Jean-Louis Joubert (1992, p. 159) propose le critère de circulation littéraire en fonction duquel s'établit la distinction suivante :

La *littérature de langue française* ou *littérature francophone* (au singulier, qui généralise) comprend tous les textes littéraires qui s'écrivent en français, quelles que soient l'identité et la nationalité de l'écrivain. Les *littératures francophones* (au pluriel qui particularise selon les pays ou régions concernés) sont les ensembles de textes qui ont une circulation littéraire

(écriture, édition, diffusion, lecture, usages divers...) dans des pays particuliers ou en relation avec eux : la littérature française est donc une littérature francophone particulière, c'est qu'en un point au moins de sa circulation littéraire, ce texte appartient au pays en question et contribue ainsi à façonner sa culture et son identité. Peuvent entrer, par exemple, dans la littérature sénégalaise des textes qui sont écrits par des Sénégalais ou au Sénégal ou qui sont édités ou diffusés ou lus ou étudiés en classe dans ce pays. Plus un texte répond à ces divers critères, plus solidement il témoigne de son appartenance littéraire.

Le critère de circulation littéraire est plus englobant, car y sont compris, par exemple, la relation avec le Congo et le processus littéraire (écriture, édition, diffusion, lecture, usages divers...). La littérature congolaise francophone est donc cet ensemble de textes produits dans l'espace francophone, qui jouiraient d'une circulation particulière et qui façonneraient une représentation (une identité) du Congo. Elle est différente de celle dite d'expression française malgré l'apparente synonymie qui se déduit des déterminants.

4. Quel corpus pour quelle littérature ?

En attendant une mise à jour, le corpus de la littérature congolaise d'expression française ou de langue française est répertorié, entre autres, par la *Bibliographie littéraire de la République du Zaïre 1931-1972* (Lubumbashi, CELRIA, 1973) de Mukala Kadima-Nzuzi, le *Guide de littérature zaïroise de langue française (1972-1992)* (Kinshasa, Presses universitaires africaines, 1993) d'Alphonse Mbuyamba Kankolongo et *Le livre littéraire, Bibliographie de la littérature du Congo (Kinshasa)* (Paris, L'Harmattan, 1995) de Pius Ngandu Nkashama. Ces études fondamentales peuvent être complétées par la bibliographie, notamment dans les rubriques « œuvres en prose », « poésie », « théâtre » et « bandes dessinées », de la

Nouvelle histoire de la littérature du Congo-Kinshasa de Silvia Riva (2006, p. 243-389). Pour le théâtre, la constitution du corpus se référera, entre autres, à la « bibliographie relative au théâtre de la RDC » de l'ouvrage *Littératures congolaises de la RDC* de Georges Ngal (2008, p. 332-339), à la rubrique d'« œuvres dramatiques » de *Théâtre et destin national au Congo-Kinshasa* de Mukala Kadima-Nzuji (2012, p. 181-185) et aux « pièces de théâtre publiées » listées dans *Prolégomènes de la production théâtrale de la République Démocratique du Congo, Essai de construction bibliographique* d'Antoine Muikilu Ndaye wa Tshika ne Mujinga (Kinshasa, CEDPT, 2013, p. 15-31).

Quant à la littérature congolaise francophone, une première idée en est donnée par la *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique* de Gaston-Denys Périer. Marc Quaghebeur a présenté ce corpus de la littérature coloniale dans sa contribution « Des textes sous le boisseau » (1992) : dans son classement de textes, il distingue la veine exotique, la veine picaresque, la veine propagandiste avec une littérature de témoignage, la veine réaliste avec une littérature de miroir et, bien entendu, la veine ethnographique. C'est Pierre Halen qui s'est ardemment investi à en constituer le corpus dans ses travaux (1993, 1994, 1995, 2005). Ce corpus se rapporte à six grandes filières thématiques : « histoires d'amour », « énigmes criminelles », « aventures (autour des hommes-léopards) », « maladies », « les lieux de l'action », « l'Être-colonial ».

Dans sa « Petite introduction à la littérature congolaise des Belges », Pierre Halen élargit le corpus à la postcolonie (au sens historique), avec des écrivains comme Michel Massoz (*Le Congo de papa*, 1982 et *Le Zaïre authentique*, 1984), Grégoire Pessaret (*Émile et le destin*, 1977), Ivan Reisdorff (*L'homme qui demanda du feu*, 1978; Labor, 1995), Omer Marchal (*Afrique, Afrique*, 1983), Gérard Adam (*L'Arbre blanc dans la forêt noire*, 1988), Ariane François-Demeester (*Mots sans propriétaire*, 1988), Albert Russo (*Sang mêlé ou ton fils Léopold*, 1990 et *Léodine l'Africaine*, 2011)... Dans cette série, on peut aussi incorporer les traductions comme l'ouvrage de

Joris Lieve, *Mon oncle du Congo* (1990), celui d'Albert Russo, *L'ancêtre noire* (2003). La veine postcoloniale ne concerne pas que les Belges ; à eux peuvent être adjoints des écrivains issus de ce que l'on pourrait appeler « littérature de la traversée » comme le roman de Jean Ziegler, *L'or du Maniema* (1996).

Dans un autre volet, le corpus intégrerait les écrivains de la « phratrie » africaine, dans la mesure où, comme Tchicaya U Tam'si le dit, « l'écriture est une recherche de la fraternité ». En effet, le Congo-Kinshasa, par son histoire et son destin, fascine ou appelle la pitié, et alimente l'imaginaire de bon nombre d'Africains. Aussi évoquent-ils l'histoire tragique du Congo, à travers ses personnages médiocres ou illustres et héroïques : Dona Béatrice, Lumumba, Mobutu ainsi que le commun des mortels. C'est ce corpus dont André-Patient Bokiba (1998, p. 187-198) tenta l'ébauche par rapport à « un mythe moderne », celui de Lumumba dont la figure est tour à tour évoquée par Tchicaya U Tam'si, Aimé Césaire et Sylvain Bemba. Le même mythe, plutôt la même image, est aussi le fil conducteur de l'étude de Kathleen Gyssels (2017) dont le corpus est constitué de la poésie diasporique africaine, de René Depestre à Langston Hughes en passant, entre autres, par Jean Métellus.

On pourrait répertorier, en allant du proche au lointain, certains écrivains du Congo-Brazzaville comme Tchicaya U Tam'si dont quelques poèmes des recueils *Epitomé* (Pierre Jean Oswald, 1962), *Le Ventre* et *Le Pain ou la Cendre* (Présence africaine, 1978) sont imprégnés de soubresauts du vécu de la tragédie congolaise (Bokiba, 1998, p.187). Le titre de la « comédie-farce-sinistre », *Le destin glorieux du maréchal Nnikon Ninku prince qu'on sort* (Présence africaine, 1979) de Tchikaya est une allusion (doublée de parodie) à Mobutu. Quant à Henri Lopes, l'histoire de certains romans et nouvelles se déroulent en partie à Kinshasa : *Tribaliques*, *Nouvelle romance*, *Pleurer-rire*, *Le lys et le flamboyant*. Jean-Baptiste Tati-Loutard (1977, p.177) cite même dans son anthologie un poème inédit d'Henri Lopes intitulé « Du côté du Katanga ». Quant à Sony Labou Tansi (dont on sait que sa mère est originaire du Congo-Kinshasa) – à en croire les confidences de l'auteur recueillies dans les

Conversations congolaises de Brezault et Clavreuil (L'Harmattan, 1989, p. 86) –, le Congo-Kinshasa l'a beaucoup inspiré : les discours de Mobutu pour imaginer dans *L'état honteux* un dictateur navigant entre rêve et réalité, le témoignage d'un ami du Congo-Kinshasa vivant en Pointe Noire, accusé sans preuve, d'avoir assassiné une fille, dont l'expérience constitue la trame de *L'Anté-peuple*. Sylvain Bemba traduit son attachement au référent congolais dans *Léopolis* (Hatier, 1984), roman qu'il dédie « A la mémoire du plus célèbre martyr de l'année qui a suivi les indépendances de 1960 ». Le roman fait revisiter le passé du Congo-Kinshasa représenté par la ville fabuleuse de Léopolis, rasée par l'histoire et couverte par une immense végétation, hantée par le spectre de son leader assassiné Fabrice M'PFum.

Dans la « ph(f)ratricie » africaine, on peut citer Bernard Dadié avec sa pièce *Béatrice du Congo* (Présence africaine, 1970), Alexandre Kum'a N'dumbe III qui montre un Congo croupissant sous le poids du sort tragique de l'Afrique dans les pièces *Lumumba II* (1969) et *Kafra-Biantanga* (Pierre Jean Oswald, 1973), anagramme de Biafra et de Katanga. Dans ce corpus, on ne peut se passer d'Aimé Césaire qui a produit une abondante référence au Congo-Kinshasa : elle prend la forme de noms propres (Lumumba, Kala-Lubu, Mokutu), d'allusions, de métaplasmes, de xénismes, de poèmes entiers. Le tout culmine dans la pièce *Une saison au Congo* (Seuil, 1966).

Conclusion

Comme les œuvres littéraires ne s'enferment pas toutes et toujours dans les frontières de l'espace et les limites du temps, il en est qui, dans leur traversée, apportent des images surprenantes de l'Autre, braquent des miroirs révélateurs et inattendus sur lui. Ainsi la littérature congolaise, entendue comme une littérature dont le référent est le Congo, se décline en deux volets : l'une, dite d'expression française ou de langue française, comprend les textes des écrivains de nationalité congolaise ; l'autre, dite francophone, dont le corpus s'élargit aux textes des écrivains de l'espace francophone. Naturellement, le corpus de la branche francophone s'affiche comme quelque chose de complémentaire

et en même temps comme une attitude de sympathie ou de déception suscitée par l'altérité congolaise.

En conséquence d'application des critères de référent congolais et de circulation littéraire, on ne peut pas, sur le plan pédagogique, prendre en compte dans le corpus l'ensemble des œuvres de ces écrivains francophones. C'est une sélection d'œuvres, comme dans une anthologie, en fonction de leur pensée, de leur idéologie, de leur vision sur le Congo... Un tel choix n'interdit pas de situer telle œuvre ou tel morceau par rapport au grand ensemble que constitue l'œuvre de tel ou tel écrivain intégré dans le corpus. Par ailleurs, cette littérature peut se lire aussi en relation avec celle dite d'expression française. Telle est l'option adoptée par Antoine Tshitungu Kongolo dans son étude sur *La présence belge dans les lettres congolaises, Modèles culturels et littéraires* (L'Harmattan, 2008).

Le corpus de la littérature congolaise francophone est un travail toujours en chantier. Il nécessiterait bien des actions de coopération ou de diplomatie culturelle, des figures et des institutions de médiation, à l'instar du Centre Wallonie-Bruxelles ou de la cellule « Fin du siècle ». Ces actions peuvent se traduire par des colloques, des (ré)éditions de textes, des traductions...

En plus, la question d'une littérature ou des « littératures francophones » est une question comparatiste, ne serait-ce que par la perception des phénomènes d'altérité, de rencontre et de dimension postcoloniale... Tel pourrait être le terreau de la littérature congolaise francophone.

Bibliographie sélective

BREZAULT Alain et CLAVREUIL Gérard (1989),
Conversations congolaises, Paris, L'Harmattan.

CASANOVA Pascale (1999), *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil.

CHEMAIN Roger et CHEMAIN-DEGRANGE Arlette (1979),
Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine, Paris, Présence africaine.

- CHEVRIER Jacques (1980), « La littérature zaïroise reste une parente pauvre de la francophonie », dans *Le Monde*, 23-24 novembre 1980, p. 10.
- (2004), « Afrique(s)-sur-Seine : autour de la notion de “migritude” », in *Notre librairie*, n° 155/156, 2004, p. 13-18.
- DJUNGU-SIMBA K. Charles [2008], *Les écrivains du Congo-Zaïre. Approches d'un champ littéraire africain*, Metz, Université Paul Verlaine - Metz / Centre de Recherches "Ecritures" (collection "Littératures des mondes contemporains", série "Afriques", préface de Pierre HALEN).
- EYENGUÉ Aimé (dir.) (2015), *Anthologie des 60 ans de la littérature congolaise (1953-2013) : noces de diamant*, Paris, L'Harmattan.
- GYSSSELS Kathleen (2017), « “Je me souviens” : Lumumba dans la poésie diasporique africaine, de René Depestre à Langston Hughes », in *Nouvelles Etudes Francophones*, vol. 32 n°1, University of Nebraska Press, janvier 2017, p. 128-143.
- HALEN Pierre (1993), « *Le petit Belge avait vu grand* ». *Une littérature coloniale*, Bruxelles, Labor (collection « archives du futur »).
- (2005), « Petite introduction à la littérature congolaise des Belges », dans « Le Congo au miroir des Belges » (dossier), dans *La Revue nouvelle*, janvier-février 2005, p. 62-69.
- (2020), « La littérature congolaise : une première approche quantifiée grâce à LITAF », in *Continents manuscrits* [en ligne], n° 15, 2020. Article mis en ligne le 15 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/coma/6062> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/coma.6062>
- (Ed.) (1994 et 1995), *La littérature coloniale*, Bruxelles, Le Cri, collection « Les Evadés de l'oubli », vol.1, 1994 ; vol. 2, 1995.
- HALEN Pierre et RIESZ János (éd.) (1993), *Images de l'Afrique et du Congo-Zaïre dans les lettres belges de*

langue française et alentour. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 4-6 février 1993, Bruxelles-Kinshasa, Textyles-Éditions et Éditions du trottoir.

– (Documents réunis par) (1994), *Actes de la première journée d'études consacrée aux littératures européennes à propos ou issues de l'Afrique centrale (Bayreuth, 21 juillet 1993)*, Université de Bayreuth, Sonderforschungsbereich 214 : « Identität in Afrika », p. 68-89.

– (Textes réunis par) (1995), *Littérature du Congo-Zaïre. Actes du colloque international de Bayreuth (22-24 juillet 1993)*, Amsterdam-Atlanta, Editions Rodopi.

JADOT Jean-Marie (1959), *Les écrivains africains du Congo Belge et du Ruanda- Urundi. Une histoire, un bilan, des problèmes*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences Coloniales (A.R.S.C.).

JOUBERT Jean-Louis (dir.) (1992), *Littérature francophone. Anthologie*, Paris, Nathan-ACCT.

– (1995), *Littératures francophones d'Afrique centrale. Anthologie*, Paris, Nathan- ACCT.

KADIMA-NZUJI Mukala (1981), « La littérature au Zaïre : un parcours critique », dans

Zaïre-Afrique n^o 151, Kinshasa, janvier 1981, p. 49-59.

– (1984), *La littérature zaïroise de langue française*, Paris, Karthala – ACCT.

KESTELOOT Lilyan (1967), *Anthologie négro-africaine*, Bruxelles, Marabout Université (nouvelle édition augmentée, Paris, EDICEF-Hachette, 1993).

– (2001), *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala-AUF (édition mise à jour en 2004).

MBUYAMBA KANKOLONGO Alphonse (1993), *Guide de littérature zaïroise de langue française (1972-1992)*,

Kinshasa, Presses universitaires africaines (préface de MAKOLO MUSWASWA).

MBUYAMBA KANKOLONGO Alphonse, ILONGA BOSENJE Jean-Luc et ITSIEKU

Putu Basey (s.d.), *De l'aube au crépuscule... Manuel de Littérature et civilisation congolaises à l'usage des classes des 5^e et 6^e du secondaire (toutes options) de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Afrique Editions et Centre d'études et de diffusion de la littérature congolaise (CEDILIC) (préface de Mukala KADIMANZUJI).

MULUMBA Joséphine (dir.) (2013), *Des rives du Congo à la Meuse. La transnationalité dans le cycle belge de José Tshisungu wa Tshisungu*, Paris, L'Harmattan (collection « Critiques littéraires » fondée par Maguy ALBET).

NGAL Georges, (1997), « Littératures zaïroises », in *Congo-Meuse*, n^o 1 : *Ecrire en français en Belgique et au Congo*, 1997, p. 13-23.

– (2008), *Littératures congolaises de la RDC. 1482-2007. Histoire et anthologie*, Paris, L'Harmattan (2^e édition corrigée et augmentée).

NGANDU Nkashama Pius (1994), *La terre à vivre. La poésie du Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan.

– (1995), *Le livre littéraire. Bibliographie de la littérature du Congo (Kinshasa)*, Paris, L'Harmattan.

PERIER Gaston-Denys (1949), « Littérature congolaise : Ngando le crocodile », dans

Le Soir, Bruxelles, du samedi 19 mars 1949, p. 7.

QUAGHEBEUR Marc (1992), « Des textes sous le boisseau », dans QUAGHEBEUR Marc (dir.) (1992), *Papier blanc, encre noire. Cent ans de culture francophone en Afrique centrale (Zaire, Rwanda et Burundi)*, vol. 1, Bruxelles, Editions Labor (collectif édité par Emile Van BALBERGHE, avec la collaboration de Nadine

FETTWEIS et Annick VILAIN, collection « Archives du futur », pp. VII-XCIV.

QUAGHEBEUR Marc et TSHIBOLA KALENGAYI Bibiane (dir.) (2007), *Congo- Meuse : Aspects de la culture à l'époque coloniale en Afrique centrale*, vol. 7 : *Littérature, théâtre*, Paris, L'Harmattan.

RIVA Silvia (2006), *Nouvelle histoire de la littérature du Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan (version française actualisée basée sur la traduction de Collin FORTrevue par l'auteur ; préfaces de V.Y. MUDIMBE et de Marc QUAGHEBEUR ; collection « L'Afrique au cœur des lettres » dirigée par Jean-Pierre ORBAN. Édition originale : *Rulli di tam-tam dalla torre di Babele. Storia della letteratura del Congo-Kinshasa*, Milan, LED Edizione Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2000).

SCHÜLLER Thorsten (2011), « “La littérature africaine n'existe pas”, ou l'effacement des traces identitaires dans les littératures africaines subsahariennes de langue française », dans *Études littéraires africaines*, n° 32, 2011, p. 135–146. URL : <https://doi.org/10.7202/1018650ar>

TATI-LOUTARD Jean-Baptiste (1977), *Anthologie de la littérature congolaise d'expression française*, Yaoundé, Clé.

TATI-LOUTARD Jean-Baptiste et MAKITA Philippe (2003), *Nouvelle anthologie de la littérature congolaise d'expression française – Textes (1977-2003) et histoire (1953-2003)*, Paris, Hatier international.

TSHIBOLA KALENGAYI Bibiane (1992), « Aspects de la littérature zaïroise d'expression française », dans QUAGHEBEUR Marc (dir.), *Papier blanc, encre noire. Cent ans de culture francophone en Afrique centrale (Zaire, Rwanda et Burundi)*, 2 t., Bruxelles, Editions Labor (collectif édité par Emile Van BALBERGHE, avec la collaboration de Nadine FETTWEIS et Annick

VILAIN, collection « Archives du futur », 1992, p. 537-553.

TSHITUNGU KONGOLO Antoine (2006), *Les paradigmes de l'autre. La présence belge dans les lettres congolaises. Modèles culturels et littéraires (1910-1956)* (thèse de doctorat), Université Charles de Gaulle de Lille III (version éditée : Antoine TSHITUNGU KONGOLO (2008), *La présence belge dans les lettres congolaises. Modèles culturels et littéraires*, Paris, L'Harmattan. Préface de Julien KILANGA MUSINDE, collection « Etudes Africaines » dirigée par Denis PRYEN et François MANGA AKOA).

VERHAEGEN, Benoit (1951) « Vers une littérature congolaise pour Congolais : Bibliothèque de l'Etoile », dans *Grands Lacs*, Namur, n^o 6, nouvelle série n^o 140 du 15 mars 1951, pp. 17-19.

**LE DISCOURS SOCIAL DANS *UNE SAISON AU CONGO*
D'AIMÉ CÉSAIRE, BALISES POUR UNE LECTURE
SOCIOCRITIQUE DE L'ŒUVRE.**

Par Blaise KIKANDA KILENGELE*

Résumé

Cette étude épluche l'œuvre dramatique d'Aimé Césaire, *Une saison au Congo*. Y sont étudiés les éléments paratextuels de l'œuvre, l'organisation dramatique, c'est-à-dire l'enchaînement de l'action et l'intrigue, le découpage de l'action dramatique, les noms que portent certains personnages et le discours théâtral qui se veut social.

Mots clés : théâtre, action, discours, personnage, schéma.

Abstract

This study examines the dramatic work of Aimé Césaire, *Une saison au Congo*. The paratextual elements of the work, the dramatic organization, that is to say the sequence of action and the plot, the division of the dramatic action, the names that certain characters bear and the theatrical discourse which aims to be social.

Key words : theater, action, speech, character, diagram.

INTRODUCTION

Dans cette étude, nous nous proposons de questionner *Une saison au Congo* comme création artistique enracinée dans la pure tradition théâtrale, mais aussi comme œuvre d'art autonome ayant sa propre démarche, son univers indépendant, vivant sa vie individuelle.

En d'autres termes, cette analyse des textes littéraires, et plus particulièrement du théâtre, fait de l'étude de la « socialité », au plan sémantique, une étape –butoir, décisive, le point de départ à partir duquel toute herméneutique s'organise. En effet, la socialité en oriente nettement les lisibilités et jette une vive clarté sur l'idéologique, autre

* Assistant à l'Université de Bandundu et doctorant en lettres et civilisation françaises de l'Université de Kinshasa Unikin, What'sap : +243 82 29 45 338 Tél : +243 89 56 94 206.

pôle essentiel des rapports de l'écrivain au langage et au monde. (GUBARIKA, P., 2021 : 119).

L'objectif poursuivi par cette approche sociocritique de la pièce est, en partant du schéma tracé par l'auteur lui-même, d'examiner la conformité au code classique et la revendication libertaire comme caractéristique principale de cette pièce théâtrale, à travers sa composition et sa dramaturgie, à travers l'exposition, le nœud et le dénouement. (MIMBU NGAYEL, R., 2003 : 92).

1. Au niveau de son exposition

Le présent sous – point s'attachera successivement à la description de l'action, puis à celle de la relation entre l'action et le drame. Cette question s'ouvre aussi naturellement sur la nécessité à saisir l'organisation narrative de la pièce. L'acte de narration, somme toute assez simple à décrire dans le cas du texte narratif, est remplacé dans le domaine qui nous occupe, par le relais de deux actes différents : l'acte de présentation et l'acte de représentation.

Pour bien analyser ce sous-point, il nous semble utile de faire venir certains éléments frappants à partir desquels se dessine le sens de l'œuvre et, en fait, oriente notre lecture, notre activité de décodage.

1.1. Le paratexte

L'analyse du paratexte : c'est-à-dire les éléments qui entourent le texte comme le titre, l'auteur, la source, et la maison d'édition. Ces éléments peuvent fournir une idée sur le texte avant même de l'étudier. Par exemple : la pièce « *Une saison au Congo* » parlera sans doute sur l'histoire du Congo.

Quand on considère l'originalité comme critère, nous serons à même de distinguer deux sortes de paratextes : le paratexte auctorial, qui émane de l'auteur, et le paratexte éditorial, qui provient de l'éditeur. Par exemple le titre *Une saison au Congo* comme paratexte auctorial et le Seuil, maison d'édition comme paratexte éditorial.

Genette définit donc le paratexte comme un seuil entre le texte et le hors-texte, zone indécise entre le dedans et le dehors, elle-même sans

limite rigoureuse, ni vers l'intérieur (le texte), ni vers l'extérieur (le discours du monde sur le texte). (GENETTE, G., 1987 :8).

A cette étape de la recherche, le titre de la pièce permet (déjà à ce niveau de lecture), d'identifier la pièce. Il se caractérise principalement par être le premier élément paratextuel avec lequel le lecteur est atteint. Le titre de la pièce nous paraît le plus pertinent en rapport avec le sujet de la recherche. C'est, en réalité, un titre subjectal car contenant le sujet même (GUBARIKA, P., 2021 : 166) de la recherche. De par son extériorité et sa visibilité, il est nécessaire qu'elle soit aussi explicite et frappante que possible. La réception d'*Une saison au Congo* étant assez restreinte, elle constitue un moyen d'inciter le lecteur à s'interroger sur les concepts de véracité historique et littéraire dans une pièce de théâtre. Que peut dire un texte de fiction, voire jusqu'où peut aller une œuvre littéraire dans sa réécriture du réel ? Comment comprendre un texte qui réclame sa nature fictionnelle alors qu'il s'inspire d'un événement historique ?

Retenons que les noms propres, dont Aimé Césaire se sert pour nommer les personnages et les lieux dans sa pièce théâtrale *Une saison au Congo*, figurent comme les « doublons fictifs » d'une réalité qu'ils affectent en périphérie sans lui être tributaires. Il est possible de relever des éléments de société liés aux personnages mis en scène (les actants) dans l'œuvre. En mettant ainsi la littérarité et la textualité de l'œuvre au premier plan, le statut ambivalent du texte devenant à la fois document historique et fonction dramatique, est rendu transparent, plaçant ainsi l'accent sur quelques éléments paratextuels à partir desquels il nous est possible d'entrevoir plus largement le sujet principal d'*Une saison au Congo*. Il s'agit du nom de l'auteur, du titre de la pièce, éléments du péri-texte auctorial et la couverture, la quatrième de couverture, les informations périphériques, éléments du péri-texte éditorial.

1.1.1. Le nom de l'auteur

En littérature, l'auteur est un écrivain selon la nature des œuvres littéraires concernées. C'est ainsi que la notion de propriété littéraire ou artistique permet de préciser celle d'auteur, liée à un acte de création,

l'œuvre étant l'empreinte, même inachevée, d'une personnalité créatrice, une conception et une réalisation. (BORDAS, E., 2015 : 7).

L'auteur d'*Une saison au Congo* est « Aimé Césaire », ce nom n'est pas un nom choisi spécialement pour signer ses œuvres ou ses travaux (nom d'artiste), c'est-à-dire un pseudonyme. « Aimé Césaire » c'est son vrai nom, son nom d'état civil, c'est l'identité par laquelle le poète a toujours signé ses créations.

Le nom d'Aimé Césaire est donc lié à l'histoire de sa lutte âpre contre le colonialisme, l'exploitation de l'homme par l'homme, le racisme, le sous-développement de la race noire. Son nom est donc un indice important qui permet, une fois sur la couverture d'un ouvrage, de situer, de contextualiser de manière précise, le contenu, le message, tel qu'en témoigne *Une saison au Congo*.

1.1.2. Du titre de la pièce : *Une saison au Congo*

Le titre d'une œuvre littéraire est l'un des éléments les plus importants du paratexte. Son choix doit être fait avec le plus grand soin et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, le titre d'une création littéraire a une fonction commerciale. En marketing, il joue un rôle essentiel dans la mesure où il peut accrocher un regard, retenir l'attention et même pousser une personne à acheter l'œuvre. Le titre de l'œuvre doit être capable, par sa beauté, par sa charge émotionnelle, de donner l'envie de tenter l'aventure de la lecture. Deuxièmement, il établit un lieu très fort entre le lecteur et le texte. Dans la plupart des cas, c'est le titre qui oblige une personne à lire et non une œuvre.

Pierre N'da disait que le titre d'une œuvre est la clé de voûte qui amène le lecteur à pénétrer dans l'univers du livre sans l'avoir même ouvert. Dans notre cas, c'est un horizon d'attente pour comprendre anticipativement l'histoire que raconte Aimé Césaire dans *Une saison au Congo*.

L'intitulé de la pièce d'Aimé Césaire, sous –examen, formalise comme il est, à part le fait qu'il suscite notre curiosité à partir de l'indétermination temporelle qui le caractérise « *Une saison* », qu'il compare à *Une saison en Enfer* d'Arthur Rimbaud, un récit de recueil

de poèmes que l'auteur présente dans une segmentation en huit parties dont seule la première est dépourvue de titre. (KUENZ, P., 1970 : 21).

Parallèlement, Aimé Césaire utilise le titre de l'œuvre « *Une saison au Congo* » pour nous situer néanmoins géographiquement le lieu global de l'action : le Congo. Et c'est déjà à la quatrième de couverture qu'il nous précise de quel Congo et de quel personnage central il s'agit.

1.1.3. La quatrième de couverture

Selon le dictionnaire, la quatrième de couverture est la dernière page extérieure d'un livre, où apparaissent généralement une introduction à (ou un extrait du contenu de) l'ouvrage ainsi qu'une très brève présentation de son auteur.

Quand la première de couverture est le recto du livre, la quatrième de couverture est son verso. Sur cette page, on peut généralement lire quelques informations sur l'auteur et des critiques faites à son sujet.

Dans l'édition actuelle de *Une saison au Congo* de 1967, la note introductive plus complète au dos de la couverture de la pièce est signée de la main propre d'Aimé Césaire.

1.2. L'organisation du texte dramatique

D'après le théâtrologue Anne Ubersfeld, le théâtre serait « l'art même du paradoxe » et « à la fois production littéraire et représentation concrète ». (UBERSFELD, A., 1977 : 13).

Le théâtre (texte et spectacle) est un art du temps et de l'espace. Rien de ce qui se produit dans l'ordre de ces dimensions (en musique, en peinture, en architecture, en physique, etc.) ne saurait lui être étranger, comme rien ne saurait lui être indifférent, qu'il concerne la relation des hommes entre eux ou avec eux-mêmes (en psychanalyse, en sociologie, etc.). (ROUBINE, J. J., 1990).

Dans ce but, le texte est essentiellement constitué de dialogues entre les personnages, ainsi que, le cas échéant, d'indications

concernant la mise en scène ou, les didascalies : décor, localisation géographique, ambiance lumineuse et sonore, gestuelle des personnages.

2. Au niveau de son action dramatique

a) Le niveau de l'histoire racontée ou la fable dramatique de la pièce.

Nous décrivons ci-dessous la substance du contenu événementiel fabulatif. (ONDAIN ANSOOM, R. 2017).

Dans *Une saison au Congo*, la substance du contenu rend compte de grands faits qui ont marqués les six premiers mois de l'histoire du Congo après son indépendance. Ecroué à Elisabeth ville pour une raison non élucidée, Lumumba est privé de participer à la table ronde de Bruxelles. A Léopold ville, Mokutu son ami et son secrétaire particulier, sensibilise les Congolais à œuvrer pour son élargissement et sa participation à ces assises. La voix de la raison sera entendue, Lumumba est relâché et se rend à Bruxelles rejoindre les autres leaders politiques congolais. A l'issue des assises, les deux parties (le Gouvernement belge et les représentants congolais) fixent au 30 juin la date de l'accession du Congo à l'indépendance.

Le jour « J » arrive. L'euphorie atteint le paroxysme à Léopold Ville. Au cours de la dite cérémonie, trois personnalités de marque prendront la parole : Basilio, Kalalubu et Lumumba. Alors que les deux précédents orateurs s'appesantissent sur la nécessité de continuer la coopération pour l'édification d'une nation prospère, Lumumba planche sur la dénonciation méticuleuse des maux endurés par le peuple congolais.

Trois mois s'écoulent. Le gouvernement de Lumumba est confronté aux revendications des militaires congolais. Entre temps, le roi des belges ordonne à Massens d'intervenir au Katanga au mépris du droit international. Et à son tour, Albert Kalonji déclare délibérément la sécession du Sud Kasai. Dans cette confusion, l'Armée Nationale congolaise lance un assaut contre la sécession kasaienne. Confus par ce massacre, Kala -lubu, Président de la République, révoque le premier

Ministre Lumumba et son gouvernement. A son tour, Lumumba démet Kala – lubu.

Avec le voyage de Mokutu au Katanga, éclate au grand jour le complot ourdi contre Lumumba. Les autorités katangaises demandent le transfert de Lumumba au Katanga.

Le destin tragique s'accomplit ; M'polo et Okito sont assassinés, Lumumba à son tour est exécuté après de multiples sévices.

b) Le niveau de l'enchaînement de l'Action

Monod affirme dans son ouvrage intitulé : « Les textes de théâtre » que depuis la tradition classique, le texte de théâtre se caractérise par un certain nombre de « fragments » ou de « grosses coupures » agencés et numérotés. Ces différentes coupures, à certains endroits du texte de théâtre et selon la volonté de l'auteur dramatique, se définissent en réalité comme étant de grandes articulations du découpage... mieux connus sous le terme générique des actes ou tableaux. Ceux-ci se trouvent être, à leur tour, redécoupés en petites moyennes que sont les scènes. (MONOD, R. 1977 : 111).

Aimé Césaire a conféré à *Une saison au Congo* une structure tripartite. Elle se divise en trois Actes. Ces derniers contiennent treize scènes pour le premier, onze pour le deuxième et sept pour le dernier.

Nous avons trouvé opportun et intéressant de limiter chaque Acte pour nous rendre compte de leur contenu global, d'envisager la chronologie des faits, leur imbrication et leur structuration :

- L'Acte I se situe entre le 1^{ère} novembre 1959 et fin juillet 1960 ;
- L'Acte II va d'Août à Octobre 1960 ;
- L'Acte III nous amène à l'assassinat de Lumumba le 17 janvier 1961.

c) Le dénouement ou l'intrigue de la pièce

Pour Aristote (ARISTOTE, 1980), l'intrigue formant un tout et comportant un commencement, un milieu et une fin, s'organisait autour d'un élément indispensable à toute tragédie, le renversement de

situation : le bonheur se transforme en malheur de préférence. C'est ce renversement qui, bouleversant le destin des personnages, suscitera chez le spectateur, la terreur et la pitié. Comme les causes et les desseins, tant du héros que des autres personnages de la pièce, forment le commencement de l'action, les efforts contraires en forment le milieu. C'est là que se forme le nœud ou l'intrigue, en quoi consiste la plus grande partie de la pièce.

L'intrigue étant inventée, la chaîne des incidents étant établie, il s'agit pour l'auteur classique de sélectionner ce qui sera représenté sur la scène puisque l'on ne saurait tout montrer d'une Action.

3. Au niveau de l'agencement de l'Action dramatique

D'après Aristote, la forme dramatique (comme la forme épique qui est l'ancêtre lointain de notre roman (les genres littéraires) est un instrument permettant de représenter les actions humaines, de les mettre à distance et d'en avoir une expérience fictive et épurée (c'est l'un des sens de la fameuse catharsis, la fiction). L'œuvre dramatique (comme l'œuvre épique) fournit un modèle d'intelligibilité de ce qui, dans la vie de chacun, échappe à la maîtrise et au sens, parce que les événements réels suscitent des affects trop puissants, la pitié et la crainte par exemple, et exigent des réactions trop puissantes, la pitié et la crainte par exemple, et des réactions trop immédiates. Pour Aristote toujours, elle a sur l'épopée les avantages de la densité et de la concision, et elle fait saisir d'un seul coup d'œil la totalité et la cohérence d'une aventure humaine. La forme dramatique, telle que le philosophe la préconise, propose donc des actions complètes et compréhensibles. L'auteur dramatique agence les faits de telle manière qu'ils semblent logiquement liés entre eux (la nécessité) et qu'ils paraissent obéir aux lois régissant ordinairement la réalité (la vraisemblance). (**ARISTOTE, 1980**).

3.1. Découpage de l'Action

Découpé en Acte et en scènes, l'action dramatique relate, le plus souvent, tous les événements qui permettent de passer d'une situation de départ, exposée dans l'exposition, à une situation d'arrivée : le dénouement.

3.1.1. Critère de découpage

Les événements ou actions constituent les unités retenues à ce niveau. Pour qu'un événement soit un énoncé narratif, il doit répondre à certains critères, notamment ceux repris ci-après : être représentatif, changer le cours de l'histoire, ouvrir une alternative conséquente pour la suite de l'histoire, entretenir une certaine cohésion et avoir une indépendance relative sur le plan sémantique (BARTHES, R., 1984 : 9).

3.1.2. Distribution des Unités narratives et significatives

Cette découpe de la pièce, que nous estimons judicieuse, nous permet de poser les problèmes de différentes péripéties qui entourent cette indépendance congolaise. L'indépendance du Congo « a donné l'Occasion aux banquiers d'inventer de nouvelles stratégies pour se maintenir au Congo » (KABONGO BUJITU, G., 2013 : 74).

Pour examiner la structure des Actes de la pièce, nous avons manifesté notre attention et notre intérêt aux éléments scénique qui nous ont permis de déceler les charnières ou les enchainements caractéristiques de ces Actes dans leur succession.

3.2. Progression dramatique de la pièce

La progression dramatique part de la scène d'exposition et s'étend jusqu'au dénouement. Les règles des trois unités, de la vraisemblance et de la bienséance régissent l'écriture des œuvres classiques. Elle repose sur un objet. Un objet peut être à l'origine de l'intrigue. L'intrigue théâtrale, par définition, repose sur un conflit, une tension qui, pour être résolue, nécessite une progression nette, puisque toute pièce est un itinéraire qui mène les personnages et le public de l'exposition d'une querelle à la résolution heureuse ou tragique de celle-ci.

Ainsi, le genre dramatique se nourrit de tout ce qui peut s'intégrer dans son esthétique. Cet art particulier qu'est le théâtre réunit texte et représentation. Il peut donc s'appuyer, pour organiser la progression des intrigues, sur tous les éléments qui le constituent : discours, gestes,

objets, décors, lumières, musiques peuvent servir le cheminement de l'action.

4. A travers l'espace et le temps de l'Action

Le cadre spatial de l'action dramatique d'*Une saison au Congo* s'étend globalement dans trois aires géographiques : les Etats-Unis, la Belgique et la République Démocratique du Congo (Congo-Belge).

Les informations liées à la temporalité de l'action dramatique s'ouvrent par la masse de données factuelles contenues dans cette première phrase de l'incipit (**GUBARIKA 2021 : 145**) de la pièce, le narrateur rapporte des faits qui se sont passés autour des six premiers mois de l'indépendance du Congo-belge.

5. A travers les personnages et leurs discours

5.1. Les personnages

Le présent sous-point se propose d'examiner ce que le texte dramatique d'*Une saison au Congo* renferme de l'art des personnages puis réfléchit sur son implication dans la signification globale de cette pièce de théâtre ainsi que dans sa socialité. Nous avons estimé qu'il doit s'agir d'une conception originale du traitement des personnages puisque « la spécificité première du texte théâtral est d'être destiné à la représentation » (**BORDAS, E. 2015 : 201-202**). Et cette conception doit fonctionner d'une certaine manière et en rapport avec la signification profonde de l'œuvre.

Comme le dit si bien Abata Diabar Sona, *Une Saison au Congo* aligne de nombreux personnages aux rôles divers et variés. (**ABATA DIABAR, 2013 : 132**). Pour quiconque maîtrise l'histoire de la République Démocratique du Congo, le loisir lui est donné de nouveau de récolter la tragédie écrite par Aimé Césaire et l'histoire réelle du Congo Belge. Néanmoins, Aimé Césaire reste plus près de la réalité congolaise, du moins dans ses traits essentiels.

5.2. Identification des personnages dans la pièce

Todorov propose que l'étude des personnages soit le premier pas dans la voie d'analyse d'un texte d'autant plus qu'il n'existe pas au monde un seul récit sans personnages (**TODOROV, T. : 1987**).

L'identification d'un personnage joue un rôle très important dans la compréhension d'une œuvre, non seulement parce qu'elle permet de séparer nettement les personnes évoluant dans un même espace, mais aussi parce qu'elle peut suggérer, pour une large part leur faire et leur être.

A ce titre, Aimé Césaire présente dans *Une Saison au Congo* deux catégories de personnages, il nomme certains de ses personnages en conformité avec leur identité réelle, Lumumba, Pauline, M'polo, Okito, Dag Hammarkjöld, d'autres par une identité falsifiée, Kala – Lubu, Mokutu, Basilio, Massens, Tzumbi une déformation expresse de leurs noms, sans doute parce qu'au moment où il écrit cette pièce, ces personnages sont encore vivants. Ce qui l'aiderait à éviter la censure ou des poursuites judiciaires.

5.3. Stratégie des personnages

Quels rôles Aimé Césaire assigne-t-il à chacun de ces personnages pour le bon déroulement dramatique ? Notons que Césaire ne s'éloigne pas trop de l'histoire effective et incontestable de notre pays. La personnalité de Patrice Emery Lumumba est incontournable. A travers cet homme, Césaire rend compréhensible le rôle et la fonction de chaque acteur dans cette pièce dramatique aux allures d'un véritable drame historique.

5.4. Modèle du schéma actantiel gréimasien

Dans cette analyse des personnages, nous nous insufflerons du modèle actantiel d'A.J. Greimas d'une manière aisée pour enfin se rendre compte de la nature des relations, rapports et des conflits caractérisés par l'antagonisme qui les oppose ou les met ensemble. Le modèle actantiel d'A.J. Greimas est « un modèle syntaxique très profondément ancré à la fois dans la grammaire et dans l'anthropologie » (**UBERSFELD, A., 1987 : 172**). Le seul fait qu'il

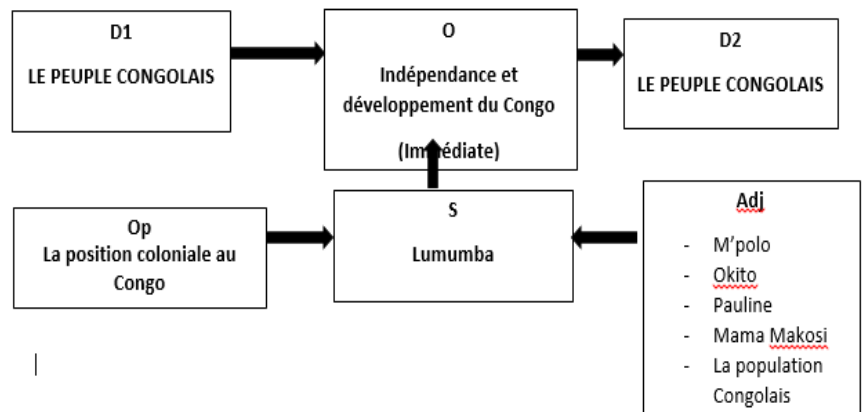
soit toujours question de schéma actantiel et de rôles actantiels, montre bien que Greimas n'opte pas pour une conception classique du personnage comme « être de papier », mais pour une approche éminemment fonctionnelle.

C'est pourquoi il y a un sujet de l'action dont le désir le porte activement à conquérir un objet (structure syntaxique : sujet, verbe et prédicat). « L'action peut être aidée par un Adjuvant contrecarrée par un Opposant (lequel peut avoir une importance suffisante pour être le sujet d'un autre modèle actantiel un anti-sujet » (UBERSFELD, A., 1987 : 173).

L'action dramatique peut se résumer à la confrontation d'intérêts divergents ; aussi chaque personnage incarne-t-il une force en mouvement, qui cherche à satisfaire un désir. Pour mieux comprendre quelles énergies s'opposent sur une scène de théâtre, on distingue six types de forces.

Par rapport à ce qui vient d'être dit, nous pouvons schématiser de cette façon le modèle actantiel greimassien en construisant six cases représentatives de différentes catégories.

L'illustration subséquente en montre les objectifs



D'une manière concrète, dans la pièce théâtrale sous-examen, *Une saison au Congo*, il se fait que la position de domination du peuple

congolais par les Colons (D1= destinataire), pousse les Hommes politiques congolais représentés par Patrice Emery Lumumba (S=sujet) à réclamer l'indépendance et le développement de la nation Congolaise au profit du congolais (D2 = destinataire). Cette quête est soutenue par des Adjuvants, tous adeptes ou pro Lumumba (Adj= adjuvant). Pendant que les puissances occidentales et autres le contrecarrent (Op = opposant).

5.5. Le discours théâtral

Le discours théâtral permet de comprendre les personnages, ce qu'ils font et disent, et ce que l'on dit à leur propos. Il recourt prioritairement au dialogue dans sa diversité comme dans son mode d'enchaînement.

Une saison au Congo a eu recours à l'argumentation et au faux dialogue comme prototype de la séquence dialogale et comme mode compositionnel du dialogue. Le désir du « moi » locuteur de convaincre le « moi » écouteur devient alors obsessionnel dans la trame de l'action. D'où la volonté permanente d'interroger le protagoniste pour savoir ce que ce dernier pense afin de mieux le persuader (**MIMBU NGAYEL, R., 2003 : 98**).

Aussi à travers quelques séquences argumentatives ou quelques affrontements éristiques, entend-on M'polo chercher à convaincre son Premier Ministre Lumumba sur l'information qu'il a reçue pour l'organisation de la marche de réclamation des hommes en uniforme au cabinet du Premier Ministre chef du Gouvernement.

De son côté, Lumumba paraît prétentieux avec une haute opinion de lui-même ; il se croit la pièce maîtresse de la Nation toute entière, il pense que sans lui, tout ira de mal en pis (**Acte III, scène 2, p.95**).

Quant aux échanges transactionnels dits « faux dialogue », ceux-ci s'articulent comme un simple jeu de questions/ réponses. L'échange le plus typique est celui rencontré à l'Acte I, scène 10, p. 40-41) entre Monsieur le Premier Ministre Lumumba et le pilote :

Le pilote : Les autorités katangaises refusent de laisser atterrir l'avion.

Lumumba : le Katanga fait-il, oui ou non, partie du Congo ? Pilote !
Atterrissez ! Atterrissez, vous dis-je, quoi qu'il arrive !

Le Pilote : Vous voyez, ils viennent d'éteindre le balisage. Je suis obligé
de reprendre de la hauteur !

Lumumba : Misérable ! Traître ! Flamand : vous pactisez avec les
dépeceurs du Congo ! Vous refusez ! ».

Au théâtre classique, le faux dialogue servait à déterminer la position sociale des personnages à travers leurs échanges transactionnels, leurs conditions d'énonciation dans un cadre à la fois social et relationnel. Ainsi il appartenait au Seigneur de poser des questions et au valet de répondre (MIMBU NGAYEL, R., 2003 : 99).

Dans *Une saison au Congo*, par contre, le faux dialogue permet à quiconque pose une question d'obtenir une information attendue sans tenir compte du statut social de celui qui interroge.

CONCLUSION

Il s'est agi de considérer que la sociocritique entant que théorie d'approche des textes littéraires s'active à éclairer tout le texte. La socialité d'*Une saison au Congo* a accrédité la possibilité de livrer ici la véracité des faits socio-historiques inévitables d'un point de vue sociocritique. Tous les Actes et les scènes de la pièce sont conformes et dignes pour la lecture, ils offrent aux lecteurs les réalités socio-historiques.

En réalité, la lecture sociocritique d'*Une saison au Congo* nous a permis, à travers les différentes parties et unités significatives, de trouver l'impérieuse nécessité de rendre compte de la vie socio-politique du Congo-belge à travers ses personnages.

L'indice intensément plus haut c'est-à-dire très élevé au niveau esthétique de cette œuvre dramatique, son aspect d'une véritable rétrospective de toute l'histoire nous a permis de retracer la cruauté que le peuple congolais a subie sur son propre sol par le colonialiste belge.

Le sens donné à cette pièce de théâtre *Une saison au Congo* d'Aimé Césaire revêt un caractère socio-historique. Il s'agit, en effet, du résumé sociocritique de la situation troublante des six premiers mois que notre pays a connue en 1960, à travers son personnage central, Patrice Emery Lumumba. Le sort de celui-ci dans la suite des événements qui ont concouru à l'indépendance du Congo se trouve au cœur même de la tragédie.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

• **CORPUS**

1. CESAIRE, A., *Une saison au Congo*, Editions du Seuil, Paris, 1967.

• **Publications**

2. ABATA DIABAR, M., L'actualité d'Une saison au Congo d'Aimé Césaire, in Aimé Césaire : le Témoin de son temps, Actes des journées scientifiques en hommage à Aimé Césaire, Editions CEDESURK, Kinshasa, 2013.
3. ARISTOTE et alii, *La poétique*, Paris, Editions du seuil, 1980.
4. BARTHES, R., *Le Bruissement de la Langue Essais critiques 4*, Paris, Editions du seuil, 1984.
5. BORDAS, E., *L'Analyse littéraire*, Paris, Armand colin, 2015.
6. GENETTE, G., *Genèse des seuils «Paratextes »*, Paris, Editions du Seuil, 1987.
7. GUBARIKA, P., *De Claude Duchet à nous. Itinéraire sociocritique*, Editions du C.R.E.D.E, UPN, Kinshasa, 2021.
8. KABONGO BUJITU, G. *Une saison au Congo ou pragmatique d'une éthique de liberté*, in Aimé Césaire : Le Témoin de son temps, Actes des journées scientifiques en hommage à Aimé Césaire, Editions CEDESURK, Kinshasa, 2013.
9. KIKANDA, B., *Les personnages césairiens dans Une saison au Congo*, in psychologie et société nouvelle, volume XVI, n°4 CARAS, Unikin, Quatrième trimestre.
10. MAKOLO MUSWASWA, B., *La solidarité africaine hier, aujourd'hui et demain, dans le « mandat » de Sembene Ousmane*, in Zaïre-Afrique, n°145, Kinshasa, mai 1980.

11. MIMBU NGAYEL, R., Kandetta, *La vendetta Africaine*, de Henri Mova Sakanyi, *balises pour une lisibilité de la pièce*, in Annales de la Faculté des lettres et sciences Humaines n°IV, Kinshasa, Unikin, 2003.
12. MONOD, R., *Les textes de théâtre*, Paris, Cedic, 1977.
13. ONDAIN ANSOOM, R., *L'espace théâtral dans l'œuvre dramatique de Mathias Buabua wa Kayembe Mubadiate. Une lecture sémiotique de la communication théâtrale*, Paris, l'Harmattan, 2017.
14. ROUBINE, J.J., *Introduction aux grandes théories du théâtres*, Bordas, Paris, 1990.
15. TODOROV, T., *La notion de littérature*, Editions du seuil, Paris, 1987.
16. UBERSFELD, A., *Lire le théâtre*, Editions sociales, Paris, 1977.

• **Webographie**

1. www.Larousse.fr/une-saison-en-fer
2. www.Larousse.fr/français/acte
3. [www.maxicours.com/cours/la structure](http://www.maxicours.com/cours/la-structure), consulté le 03/04/224 à 16 :51'
4. www.pimido.com/... Dissertation, consulté le 03/04/2024 à 17h05'

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO EST-ELLE UN ELDORADO OU UNE POUVELLE DE L'HUMANITE ?

Par **Matthieu Bope Nyim-a-Nkwem** *

Résumé

La R.D.C se caractérise par un paradoxe qui saute aux yeux : l'abondance de ses richesses et la misère de sa population. Le sous-sol congolais, sa faune et sa flore sont d'une opulence reconnue par la communauté internationale. Cependant, la gestion égoïste de ces ressources par les politiciens congolais plonge le pays dans une misère qui ne dit pas son nom. Les richesses de la R.D.C concourent donc au bonheur des étrangers qui l'exploitent sous le regard impuissant des politiciens congolais préoccupés à enrichir leurs familles, à remplir leurs ventres et à avoir plusieurs « bureaux ».

Mots clés : sous-sol, faune, flore, politicien, misère.

Abstract

The DRC is characterized by a paradox that is obvious : the abundance of its wealth and the misery of its population. The Congolese subsoil, its fauna and its flora are of an opulence recognized by the international community. However, the selfish management of these resources by Congolese politicians plunges the country into a misery that does not speak its name. The wealth of the DRC therefore contributes to the happiness of foreigners who exploit it under the helpless gaze of Congolese politicians preoccupied with enriching their families, filling their bellies and having several "offices".

Keywords : subsoil, fauna, flora, politician, poverty.

Introduction

La République Démocratique du Congo (RD. Congo), ce grand pays, pardon, ce vaste pays⁵ de l'Afrique Centrale, ne mériterait pas les

* Matthieu Bope-a-Nkwem est Chef de Travaux au Département de Sciences Historiques, Université de Kinshasa

sorts politique, économique et social assez précaires la caractérisant si elle était dirigée par des hommes honnêtes, intègres et matures, des hommes ayant un cœur symbolisant la morphologie même de la carte de l'Afrique dans l'entendement de l'écrivain Sud-africain Peter Abrahams (+ 2017). C'est-à-dire le cœur d'un Noir qui, depuis le paléolithique, se distingue par l'esprit de partage loin de toute fatuité.

Au fait, la R.D-Congo est ce pays d'Inga dont la desserte en énergie électrique ne pouvait connaître des coupures électriques intempestives et des délestages récurrents. Le savant Sénégalais Cheik Anta Diop (+1987) notait dans sa communication au Symposium International de Kinshasa tenu en avril 1985 qu'« A l'époque coloniale, les Ingénieurs belges avaient déjà calculé que le barrage d'Inga entièrement équipé permettrait à lui seul d'assurer l'éclairage de tout le continent africain et de tout le Sud-américain en temps de paix⁶. Actuellement, ce barrage équipé au deux tiers est incapable de fournir de manière permanente l'énergie dans l'unique ville de Kinshasa. La bénédiction divine ne faisant aucun doute, la RD-Congo possède 766 chutes sur lesquelles ses autorités dites « morales » pouvaient construire des centrales hydro-électriques pendant 18 ans de mégestion et de pillage des ressources naturelles.

Le Congo-Kinshasa, ce pays du fleuve Congo et ses affluents, ne pouvait connaître un système de distribution d'eau défectueux si la « Regideso » répondait honnêtement aux besoins du peuple congolais et si également l'Etat Congolais avait une bonne politique d'octroi des parcelles d'habitation. Au demeurant, la consommation d'eau pose problème dans la plupart des capitales des pays africains. A Lomé par exemple, le système de distribution d'eau est décevant. Dans les

⁵ En 2018, un président très présomptueux d'un minuscule pays à l'Est de la RD-Congo reniait le qualificatif de « grand » à celle-ci. « La RD-Congo n'est pas « grande », elle est plutôt « vaste », disait-il, car le qualificatif de « grand » fait allusion à la matière grise que le Congolais n'a pas.

⁶ Cheik Anta Diop, La science, la technique et le développement de l'Afrique, Communication au *Symposium International de Kinshasa sur « l'Afrique et son avenir »*, Kinshasa, du 20 au 30 avril 1985, p.4.

quartiers des riches, la facturation de l'eau est de loin moins chère par rapport aux quartiers des pauvres⁷.

La sinistre illustration de Lomé a son pendant à Kinshasa dans la Commune de la Gombe où, selon la chaîne de Télévision Molière, l'eau et le courant électrique sont facturés à vil prix par rapport aux quartiers du grand public kinois⁸. Le Congolais mérite-t-il cet état des choses alors qu'à partir du Tchad, on veut lui faire la guerre à cause de l'eau ? « De gré ou de force, je vais prendre l'eau de l'Ubangi », disait le président Idris Débi (+2021) du Tchad.

Le Congo-Kinshasa regorge de potentialités agricoles et minières dépassant parfois les limites du tolérable. Dans le domaine minier, la RD-Congo est un géant mondial en matière des minerais. C'est à juste titre qu'elle est qualifiée de « scandale géologique ». Mais celui-ci a son pendant : « le scandale de misère », car cette richesse minière ne profite en rien au grand public congolais. Elle est l'apanage des « autorités morales » propriétaires des carrés miniers exploités par les étrangers et particulièrement par les Chinois qui exploitent entre autres les mines de Cobalt de Luisha⁹.

Quant aux potentialités agricoles, la RD-Congo, ce pays béni par Dieu, possède 80 millions de terres arables¹⁰. Mais comment ce pays galvaudé positivement par la nature n'arrive-t-il pas à assurer la sécurité alimentaire de sa population ? D'après Joseph Antoine Kasongo Mukula, il y a des facteurs endogènes et exogènes qui freinent le développement de l'agriculture au Congo-Kinshasa¹¹. Concernant les facteurs endogènes, il y a d'abord ce manque de volonté politique, ensuite le comportement des jeunes qui ne s'intéressent pas à

⁷ Radio France Internationale (RFI) dans son édition du 18 mars 2018.

⁸ Information fournie par la chaîne de Télévision Molière (nous avons perdu la date de la diffusion).

⁹ La Compagnie minière de Luisha exploite, de manière artisanale, le Cobalt à l'Est du pays pour le compte de l'ancien président Joseph Kabila. Les creuseurs se plaignent de la maltraitance dont ils sont victimes de la part des Chinois qui leur paient 1 à 2€ par jour.

¹⁰ Kasongo Mukula, Joseph Antoine, Ministre Congolais de l'Agriculture lors du Débat africain sur l'Agriculture en Afrique avec Alain FOka, Radio France Internationale dans son édition du 12 juillet 2020.

¹¹ *Ibidem*.

l'agriculture. Quant aux facteurs exogènes, il est impérieux de citer la communauté internationale qui entretient des guerres afin d'exploiter les minerais¹² et autres richesses telles que le bois par exemple.

Selon l'expert du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en RD-Congo, le Sud-Yémen et le Congo-Kinshasa sont les pays les plus concernés au monde pour les cinq dernières années de la crise alimentaire. Pour cet expert, le Congo-Kinshasa ne devrait pas connaître cette carence alimentaire, car, dit-il, dans ce pays béni en eau et en terres arables, on peut cultiver deux voire trois fois par an¹³.

Ainsi les plantes d'origine américaine (maïs, manioc, arachides, haricots, patates douces, pommes de terre, tomates, ...), celles d'origine asiatique (riz, haricots, bananier, canne à sucre, manguier, oranger, cocotier ...) et celles d'origine européenne (coton, café, blé, tabac, ...) doublées de celles d'origine africaine (sorgho, mil, igname, ...) pouvaient-elles se développer aisément sur le sol de la RD-Congo sans usage d'engrais.

Ces plantes entrent avec succès dans l'alimentation de base des peuples du Congo selon les régions et les cultures. En outre, les Congolais mangent depuis la nuit de temps de la viande de brousse, ainsi appelée pour la démarquer de celle des animaux domestiques. Il est vrai que certaines de ces viandes de brousse se consommaient dans un état de putréfaction relative. Les Congolais chassaient et chassent encore des ongulés (variété d'antilopes, phacochères ...), des primates (variété de singes), des rongeurs (lièvres, rats, écureuils ...), des oiseaux (pintades, perdrix, colibris ...), des reptiles (boas, vipères ...), des escargots, des fourmis, des termites ... Tout cela constituait et constitue encore une source de protéines non négligeable.

Les cours d'eau ne sont pas en reste, ils constituent encore le domaine privilégié de la faune ichthyologique. Presque partout au Congo-Kinshasa, les cours d'eau se sont révélés riches en poissons qui, d'ailleurs certains, meurent de vieillesse.

¹² *Ibidem*.

¹³ Radio France Internationale, dans son édition du 3 juin 2019.

Concernant l'habillement, malgré la fermeture de certaines usines textiles locales (UTEXAFRICA, SOTEXKI), l'usage exagéré de vêtements réutilisés venus de l'occident ne se justifie pas. Mais la pauvreté aidant, le recours à la friperie demeure la voie indiquée pour quiconque du grand public veut se vêtir.

Dans les sections ci-après, nous allons traiter d'abord du scandale minier, de la profusion de la flore et de la faune, de la fertilité du sol. Ensuite, nous allons parler de l'impact de ces richesses sur le vécu quotidien du Congolais consommateur de résidu impropre. Enfin, nous parlerons de l'exode des capitaux congolais.

1. La R.D-Congo, pays du Scandale minier

En 1892, un jeune géologue belge, Jules Cornet, qualifie le sous-sol du Congo de véritable « Scandale géologique »¹⁴ à partir de gisements de cuivre extrêmement riches. Dans le nord-est du pays, deux prospecteurs australiens découvrent de l'or¹⁵. En 1907, un prospecteur belge, Narcisse Janot, qui voyageait en compagnie d'un géologue à travers le Kasai, trouve un morceau de cristal qui, plus tard, après une analyse approfondie, se révélera un véritable diamant¹⁶. Il s'avéra que le Kasai devint le grand producteur de diamant.

En 1915, c'est la découverte d'un riche gisement d'uranium au Katanga qui fera de Shinkolobwe le principal fournisseur mondial de ce minerai¹⁷. D'aucuns n'ignorent le rôle que le Congo-Belge a joué pendant la deuxième guerre mondiale en fournissant de l'uranium aux USA qui mit fin à cette guerre. Au-delà des richesses biologiques (caoutchouc et ivoire) qui firent de Léopold II l'un des monarques européens les plus fortunés de la fin du XIX^e siècle, le sous-sol congolais se révéla détenteur de richesses incommensurables.

¹⁴ - Cornevin, Robert, *Histoire du Congo Léopoldville – Kinshasa. Des origines préhistoriques à la République Démocratique du Congo*, Paris, Berger – Levrault, 1970, p. 19.

- Van Reybrouck, David, Congo. Une histoire, Amsterdam, Actes Sud, 2012, p. 164.

¹⁵ Van Reybrouck, David, Congo. Une histoire, *Ibidem*.

¹⁶ *Idem*, pp. 163 – 164.

¹⁷ *Idem*, p. 164.

Si l'on peut se référer à l'ancienne configuration administrative du pays, chaque province a ses potentialités minières. Le tableau ci-dessous démontre les richesses minières de chacune d'elles avant le découpage du pays en 26 provinces.

Tableau n°1 : Les potentialités minières de la R.D-Congo par province

Province	Minéraux
Bandundu	Diamant, pétrole, kaolin, argile
Bas-Congo	Bauxite, pyroschite, calcaire, phosphate, vanadium, diamant, or, cuivre, plomb, zinc, manganèse, marbre, granite noire et rose, sel gemme, fer, argile, gypse, talc, silice, kaolin, baryte, schiste bitumineux, pétrole
Equateur	Fer, cuivre et minéraux associés, or, diamant, calcaire, kaolin, argile, granite, niobium, ocre
Province Orientale	Or, diamant, fer, argent, argile, cuivre, kaolin, niobium, ocre, schiste bitumineux, talc
Kasaï Occidental	Diamant, or, manganèse, chrome, nickel, argile, cobalt, cuivre, fer, kaolin, platine, plomb
Kasaï Oriental	Diamant, or, fer, argent, chrome, nickel, argile, cobalt, cuivre, kaolin, etc.
Katanga	Cuivre et métaux associés, cobalt, manganèse, calcaire, uranium, charbon, niobium, or, platine, lithium, talc, tantale, wolfram, zinc, argile, bismuth, cadmium, germanium, cassitérite, fer, granite, gypse, kaolin, monazite, saline, béryl (émeraude), saphir
Nord-Kivu	Or, niobium, tantalite, cassitérite, béryl, tungstène, manganite, argile, bastnaésite,

Province	Minéraux
	charbon, granite, monazite, platine, wolfram, tantale
Sud-Kivu	Or, niobium, tantalite, cassitérite, saphyr, argile, argent, amblygonite, bastnaésite, béryl, bismuth, diamant, diatomite, zinc, monazite, wolfram, tantale
Maniema	Étain, diamant, cassitérite, or, amblygonite, lithium, argile, cuivre, fer, kaolin, manganèse, columbium, plomb, talc, tantale, wolfram
Kinshasa	Argile, silice, kaolin, grès arkosique

Source : CTCPM (Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière),

Guide de l'investisseur du secteur des mines et hydrocarbures, juin 2003.

2. La R.D-Congo, pays à profusion de flore et de faune

La couverture végétale du sol congolais se répartit, dans son ensemble, en forêt et en savane. Dans la forêt tout comme dans la savane, l'agriculture s'épanouit aisément. Le ministre congolais de l'agriculture, Joseph Antoine Kasonga Mukula, affirmait en juillet 2020 que la R.D-Congo possède 80 millions de terres arables¹⁸.

L'on comprend dès lors que dans ce pays, on ne peut mourir de faim si la question de structuration de l'agriculture est bien étudiée et résolue. En outre, la flore congolaise regorge d'essences de bois d'une diversité rarissime. Il suffit d'être au Port de Matadi pour se rendre compte de m³ de bois destinés à l'exportation. Et le bois rouge « Makula » au sud-est du pays n'étant pas en reste.

Quant à la faune, notons que la flore congolaise constitue un abri privilégié des animaux et des oiseaux, ce qui facilite les activités

¹⁸ Kasonga Mukula Joseph Antoine, dans le Débat Africain sur l'Agriculture en Afrique organisé par Alain Foka, Radio France Internationale, le 12 juillet 2020.

cynégétiques faisant du Congolais l'un de grands chasseurs africains. Cette flore est la seule au monde qui abrite l'Okapi et le gorille de montagne connu localement sous le nom de « Bonobo ».

La faune aquatique est, elle aussi, bien achalandée en poissons. Cela est la conséquence de réserves d'eau dont bénéficie le territoire congolais. Il convient de rappeler que 53% de réserves d'eau en Afrique se trouvent en RD-Congo¹⁹. Bien plus le lac Tanganyika, l'un des plus poissonneux au monde, a 5 couches de poissons²⁰. Il est donc permis de dire que le pays de Patrice Eméry Lumumba, ce défenseur du peuple, ce tribun de l'histoire du Congo, excelle dans les ressources halieutiques.

3. La R.D-Congo, pays agricole par la fertilité du sol

Tout ou presque tout pousse sur le sol de la R.D-Congo. Mais il est un acquis que certains auteurs renient à ce pays le qualificatif d'« agricole » malgré l'importance de sa paysannerie. Depuis la nuit de temps, les Congolais produisent des légumes, des ignames, du sorgho, du millet, etc., puis viennent des plantes d'origine asiatique telles que le taro, la banane, le riz. A la faveur de la traite des esclaves, de nouvelles cultures firent leur entrée au Congo. C'est le cas de maïs, de patate douce, de manioc, d'arachide ; puis les XIX^e et XX^e siècles apportèrent la dernière vague de plantes introduites par les Arabo-Swahili et la colonisation²¹.

Ces plantes poussent sur le sol congolais sans recours aux engrais chimiques. Cela fait que le Congolais du milieu rural consomme ce qui est convenu d'appeler « le bio », loin de tout risque des maladies d'origine chimique ou cholestérolémiques.

¹⁹ Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC) dans son édition du 9 juillet 2019.

²⁰ *Ibidem*.

²¹ Ndaywel è Nziem, Isidore, *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Kinshasa, Afrique Edition, 2008, p. 75.

Photo n°1 : Produits « Bio »



Légende : 1 et 2 : chenilles ; 3 : bananes plantains ; 4 : patates douces ;
5 : taros ; 6 : fougères ; 7 : amarantes ; 8 : graines de courges ;
9 : feuilles de manioc ; 10 : oseille ; 11 : fumbwa

Comme on peut le remarquer, la fertilité du sol congolais ne fait aucun doute. En 2005, par exemple, sur ordre du Roi Kuba, René Kot a Mbweek III, je reçois à Kananga deux Polonais qui désiraient manger de la cuisine bushoong. Le jour de la réception et avant le repas, mes hôtes aperçoivent, sous le grand manguier se trouvant dans mon jardin, des jeunes pousses du même arbre. Ils me demandent pourquoi ai-je planté ces jeunes manguiers et comment vont-ils se déployer sous l'ombre du grand manguier ? Je leur ai dit que je n'avais rien planté, tout pousse de soi.

Etonnés de ma réponse, les Polonais me prennent d'abord en photo sous ce manguier et au milieu de ces jeunes pousses, puis, après avoir échangé entre eux en polonais, ils décident de filmer la scène avant d'ajouter : « Dieu vous a tout donné dans ce pays, tout pousse de soi et sans engrais ! ».

Tout cela constitue l'heureuse image que l'étranger se fait du sol et du sous-sol de ce territoire qui passe pour « la propriété privée de la communauté internationale depuis 1885 ». Dès lors, il est permis de dire que la RD-Congo a tout ; ses richesses confirment ce « scandale géologique » de Jules Cornet de 1892.

Mais à quoi servent ces richesses ? Quelle est leur incidence sur le vécu quotidien du Congolais ? Le point suivant a pour souci de décortiquer, tant soit peu, l'effet de ce « don de Dieu » sur le peuple congolais.

4. Le vécu quotidien du Congolais en regard des richesses de son pays

Le « scandale géologique » dont nous avons déjà parlé, a pour corollaire le « scandale de misère ». En effet, le Congolais de la RD-Congo est parmi les peuples les plus pauvres au monde et cela à cause de manque d'hommes intègres, honnêtes, consciencieux et patriotiques. Il n'y a aucun doute de ce qui précède. Déjà dans les années quatre-vingt-dix, le Sénégalais Abdoulaye Wade, médiateur de la crise zaïroise, avait déclaré après l'échec de réconcilier Mobutu et Tshisekedi au Palais de Marbre que « le Zaïre, ce grand pays d'Afrique Centrale; manquait d'hommes politiques ... »

Cette prophétie de Wade, futur président du Sénégal, trouve son écho dans la gestion politico-économique du pays pendant les 18 années légendaires du régime du Raïs Joseph Kabila Kabange. Retenons que le 18 octobre 2016, le facilitateur du Dialogue Congolais, le Togolais Edouard Kodjo, devenu Edem Kodjo (+2020) à la faveur de l'authenticité, clôture ce dialogue en ces termes : « Vous êtes de vrais nationalistes qui se sont investis pour sauver ce grand et beau pays au cœur de l'Afrique dont l'histoire est jonchée de crises ; un pays plein de docteurs de toute sorte, mais dépourvus de vertus thérapeutiques susceptibles de guérir les malades ... ».

La suite des événements donne raison à ce regretté fils du Continent noir d'heureuse mémoire, secrétaire général honoraire de l'Organisation de l'Unité Africaine (devenue l'Union Africaine depuis juillet 2002). En août 2020, Me José Mambweni fustigeant le niveau de raisonnement des juristes congolais, dit qu'il faut que l'on puisse revoir la qualité de l'enseignement de droit dans nos universités²². Les interventions contradictoires des Congolais sur les différentes chaînes de radio et de télévision confirment cette anxiété de Me José Mambweni. En outre, un professeur de l'Université Omar Bongo de Libreville disait en février 2021 que « les juristes congolais savent *lire* le Droit, mais ne savent pas *dire* le Droit »²³. Ceci constitue une honte pour notre enseignement ! Dès lors, l'on comprend, entre autres, pourquoi Edu Rank n'a retenu aucune université congolaise parmi les 100 meilleures universités africaines.

La référence aux juristes congolais n'est qu'une illustration ; ce n'est, hélas, que trop vrai ! La médiocrité en R.D-Congo se lit à tous les niveaux. Alain Deneault, professeur à l'Université de Montréal, dit à propos de la médiocrité que si « les médiocres prennent le pouvoir, le monde et ses pays ne deviennent plus que des médiocraties »²⁴. En 2018, le cardinal Laurent Mosengwo Pasinya (+2021) d'heureuse mémoire, lance une phrase célèbre qui a fait couler pas mal de salive à

²² Mambweni José, dans « Dialogue entre Congolais » organisé par la Radio Okapi, le mercredi 05 août 2020.

²³ Radio France Internationale (RFI) dans l'une de ses émissions en février 2021.

²⁴ Deneault, Alain, La médiocrité, Montréal, Collection Montréal, Lettres Libres, 2015...

propos de la gestion calamiteuse du pays : « Que les médiocres dégagent ! ». A travers cette phrase, le Congolais dépourvu d'esprit de pillage et de vol, y voit l'image du Seigneur Dieu de la miséricorde.

La même année (2018), dans le Cabinet du Président de la République, l'un de ses collaborateurs disait, sur les antennes d'une télévision locale, à l'approche de la présidentielle ; « est-ce que dans ce pays un opposant peut gagner l'élection présidentielle ? A moins d'un miracle ! ». Que le lecteur évalue le degré de la médiocrité de la classe politique congolaise à travers cette phrase, œuvre d'un professeur d'Université et, de surcroît, un juriste.

Au regard de ce qui précède, il y a lieu de confirmer le qualificatif de « médiocre » caractérise la classe politique congolaise et particulièrement celle qui a dirigé le pays pendant 18 ans. Car c'est surtout pendant cette période que le social du Congolais a empiré. Comment la classe politique du raïs peut-elle justifier que dans un pays si riche l'on puisse avoir des habitants classés parmi les plus pauvres au monde ?

Une simple rétrospective des richesses du Congo présente un tableau fascinant malgré la discordance des chiffres présentés par nos sources. L'on peut retenir que la R.D-Congo est le premier producteur mondial de cobalt avec 74.000 tonnes par an et fournit 70% de ce produit dans la fabrication des batteries des voitures électriques ; premier producteur africain de cuivre avec plus d'un million de tonnes par an. Ce pays produit le diamant avec 19 millions de carats, 23 mille Kg d'or, 7 mille huit cents tonnes de zinc par an²⁵.

La R.D-Congo produit et exporte le café, elle exporte le bois et surtout le bois rouge du Katanga dont la Chine est très friande. Elle est le seul pays au monde possédant des gorilles de montagne, elle possède également des Okapi, des Rhinocéros blancs, etc. Ces animaux constituent une prédilection pour les touristes. Plus de 53% de réserves d'eau en Afrique se trouvent en R.D-Congo ; du point de vue réserves forestières, ce pays occupe la deuxième place au monde après

²⁵ Foka Alain, Débat sur France 24, dans Makutano, Kinshasa, 2020.

l'Amazone. Il est, de ce point de vue, le poumon de l'humanité. Actuellement, la R.D-Congo, dit-on, est le pays solution pour le réchauffement climatique.

Mais comment expliquer que l'immense majorité de la population de ce territoire, grand comme l'Union Européenne, vive avec moins d'un dollar par jour ? A notre niveau, nous mettons de côté les multinationales malgré l'importance de leur rôle dans l'exploitation clandestine des richesses du Congo ; pour nous, le problème est interne.

En août 2019, Marie-Jeanne Tsasa lance à son tour une phrase qui résume tout ce que vit le peuple Congolais : « les pauvres d'hier sont devenus des riches d'aujourd'hui »²⁶. ***Dès lors, l'on comprend pourquoi les nominés congolais aux postes ministériels et autres, organisent des fêtes commémorant leur nomination ; car l'occasion leur est donnée de piller le patrimoine de l'Etat, de voler, de trouver du travail pour les leurs et même pour leurs « bureaux ».***

En juin 1986, le Président Mobutu décide d'ajouter aux émoluments de chaque député (alors commissaire du peuple) 100 mille Zaïres ; 400 mille à chaque ministre (commissaire d'Etat) et 500 mille à chaque membre du Comité Central. En juin 2020, c'est-à-dire 34 ans plus tard, Jeannine Mabunda, présidente de l'Assemblée Nationale, propose l'ajout de 2 mille dollars aux émoluments mensuels de chaque député pendant que le revenu mensuel fixe d'un agent de l'Etat est inférieur à cent dollars.

Comme on peut s'en apercevoir actuellement, la R.D-Congo a un problème de leader politique. Faudrait-il se rabattre, comme en 1960, sur les instituteurs de l'école primaire et les séminaristes défringués pour diriger ce sous-continent ? Car eux au moins s'étaient distingués dans la gestion orthodoxe du pays loin de pillage, de vol, de l'appropriation des carrés miniers, des ports maritimes, etc.

Dans une interview accordée à la Radio Top Congo, Christophe Lutundula, cet élu du Sankuru, fustigeait le comportement de la classe

²⁶ TV5 Monde dans son édition du 29 août 2019.

politique congolaise. Il y a, pour lui, en R.D-Congo un manque de sens de l'Etat, manque d'élite honnête, intègre et consciencieuse²⁷.

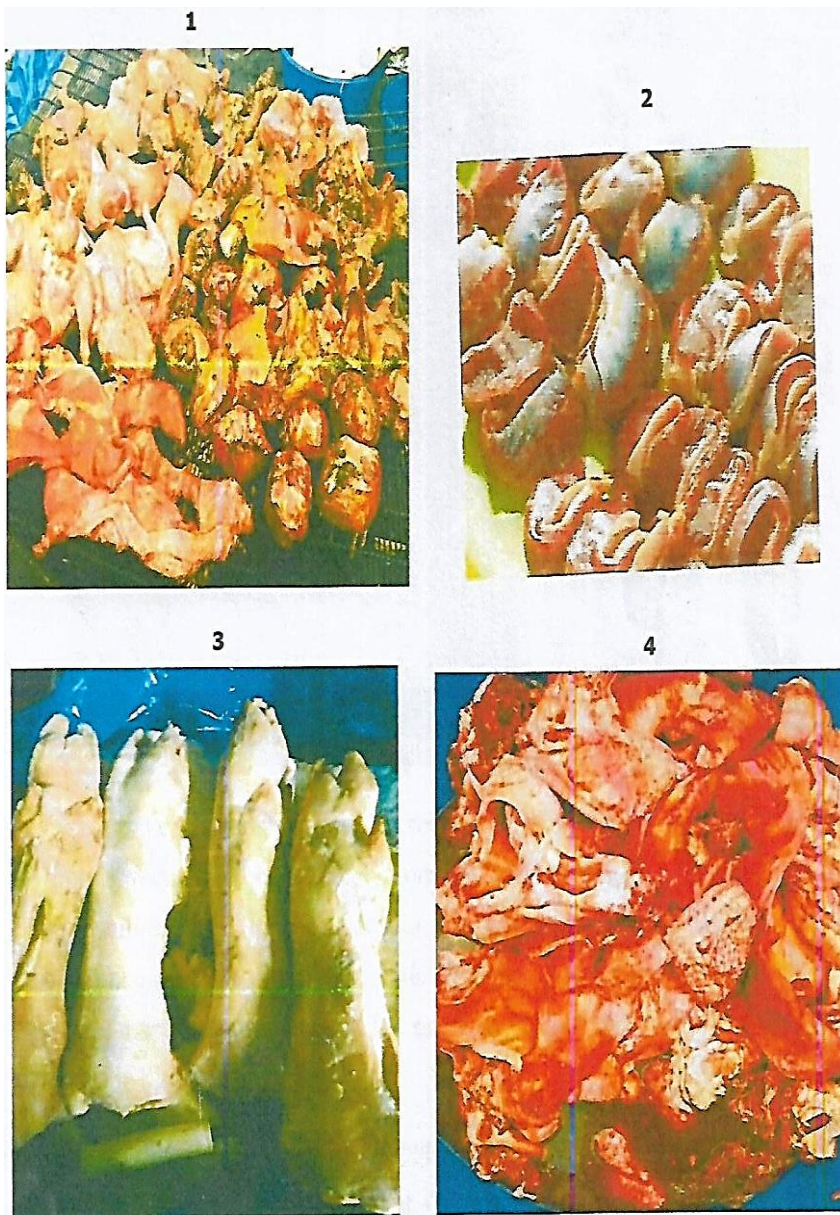
Déjà le 19 mai 2020, José Egwanda se demandait si vraiment l'Office Congolais de Contrôle (OCC en sigle) joue son rôle dans l'importation des masques et des médicaments en R.D-Congo²⁸. L'anxiété de ce député trouve son fondement dans l'ensemble des produits importés par le Congo-Kinshasa. L'Office Congolais de Contrôle, le Ministère du Commerce Extérieur ainsi que celui de la Santé ne s'occupent pas de la santé du peuple. Chacun d'eux cherche comment piller le patrimoine de l'Etat, comment voler, construire des flats, acheter des jeeps de luxe...

Le Congolais consomme le rebut des tables des Occidentaux. C'est le cas par exemple : des croupions de dindons, des gésiers, des cuisses et pattes de poule, des sabots de porc et surtout la peau volumineuse de porc (pleine de graisse et de cholestérol) communément appelée « *tapis rouge* » ou encore « *poso* » en lingala. Les images suivantes en constituent une belle illustration.

²⁷ Lutundula Christophe, dans une interview accordée à la Radio Top-Congo, le 1^{er} juillet 2020.

²⁸ Egwanda José, dans une interview accordée à la Radio Top Congo, le 19 mai 2020.

Photo n°2 : Les croupions de dindons, gésiers et cuisses de poulets, Sabots et peaux de porcs agrémentant la table du Congolais



Légende : 1 : croupions de dindons ; 2 : gésiers de poules ; 3 et 4 : sabots et peaux de porcs.

La paupérisation de ce pays béni par Dieu fait que le panier de la ménagère congolaise ait un contenu qui inspire pitié et miséricorde ; car il est inadmissible que la R.D-Congo soit le seul pays au monde où une ménagère achète au marché non une boîte de tomate mais plutôt sa moitié pour la cuisson du jour. Les photos suivantes illustrent à suffisance nos propos.

Photo n°3 : La moitié d'une boîte de tomate à vendre pour la ménagère congolaise



Le Congolais mérite-t-il cet état de choses ? Non et non monsieur l'Administrateur Délégué Général, monsieur le Ministre ! Le Congolais ne tolère pas la paupérisation lui imposée par les hommes politiques malhonnêtes et inconscients. Il n'accepte pas les rebus alimentaires de

l'Occident ou des autres pays du monde importés en R.D-Congo, lesquels rebuts font de celle-ci la poubelle de l'humanité.

Qu'en est-il alors de l'habillement de la Congolaise et du Congolais ? La Congolaise et le Congolais aiment s'habiller chic et avec élégance. Après son voyage en Chine en 1972, où il a séduit le président Mao Tsé Toung avec son avion DC 10 d'Air Zaïre, le président Mobutu impose aux Congolais (alors Zaïrois) le port d'ABACOST (A Bas le Costume) inspiré du modèle chinois et qui deviendra la tenue officielle aussi bien des Zaïrois, des Tchadiens que des Togolais. Mais à l'entrée de l'AFDL en 1997, l'ABACOST cède le pas au costume.

La Congolaise de son côté, est chic ; le Wax Hollandais avec ses variantes Super-Wax, Escalier du Maréchal, Mon mari est capable ainsi que le Wax Anglais, le Super-Soso, Wax Java, Métrage, etc., tout cela faisait la beauté de la femme Congolaise. Mais en 1986, le gouvernement Zaïrois interdit l'importation de Wax Hollandais. Et trois ans plus tard, cette mesure est levée en mai 1989. Le Wax Hollandais revient en force. Malgré son prix, la Zaïroise l'achète du fait que son pouvoir d'achat était alléchant.

Pendant cette période, tout produit de la friperie était l'objet de mépris et de moquerie. Ce produit était qualifié de « *Buaka Nzoto* »²⁹. De manière timide, l'usage des vêtements de réemploi poursuit son bonhomme de chemin pour atteindre son paroxysme dans les années 2000. A partir de ces années-là, l'on voit s'ériger dans la ville de Kinshasa par exemple, des édifices portant des graffitis « *Friperie* ». Puis aux marchés et le long des avenues, les étalages foisonnent parfois à même le sol. L'on y trouve tout ce dont on peut avoir besoin : vestes, pantalons, chemises, sous-vêtements (certains portant des taches indélébiles), des soutiens, des jupes, des robes, chaussures, sacs, ceintures, chapeaux, mouchoirs, chaussettes, etc.

Le Congolais mérite-t-il ce genre de vêtements ? Les taches indélébiles dans les sous-vêtements, dans les soutiens feraient penser

²⁹ Littéralement « Buaka Nzoto » signifie « jette ton corps », la traduction littéraire fait état d'une personne dévalorisée, d'une personne de peu de valeur, sans moyen matériel, porteuse de vêtements usagés.

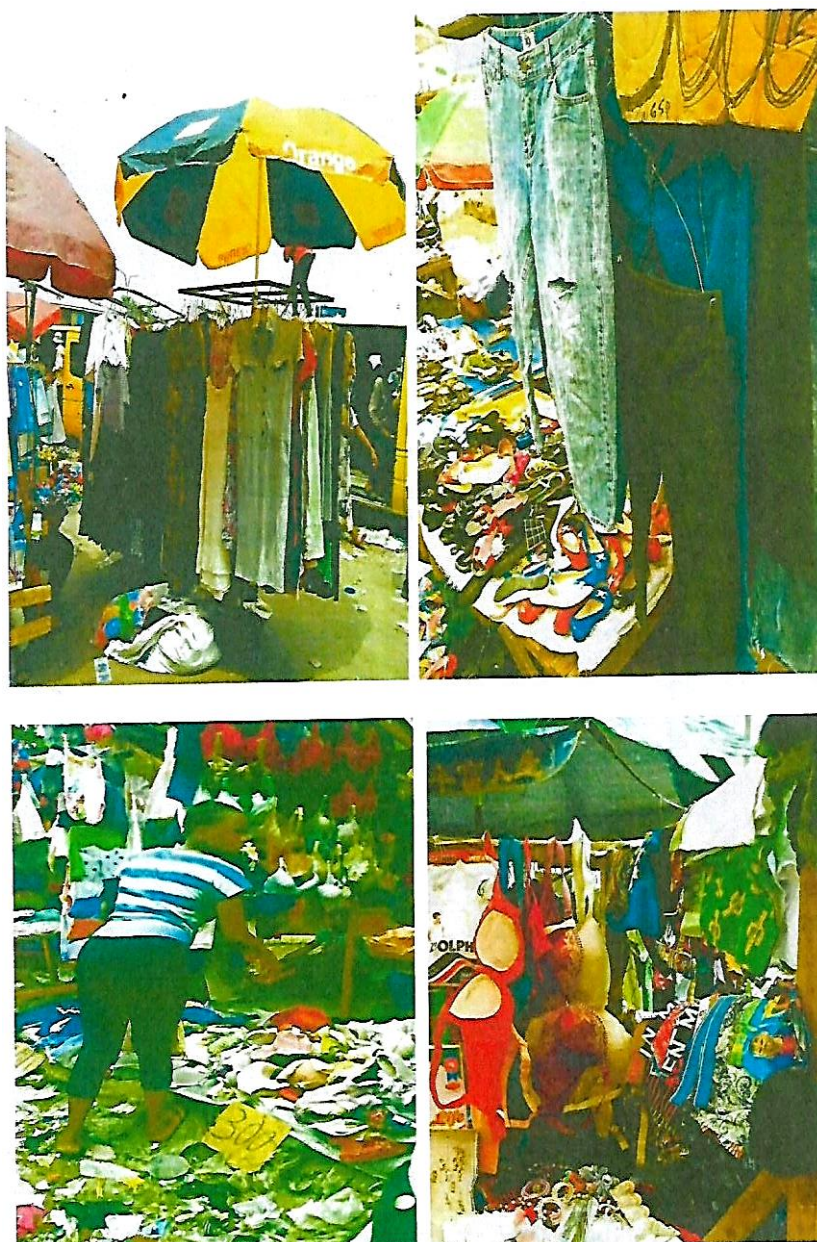
honteusement aux traces de sang. La Congolaise mérite-t-elle ces vêtements atypiques dans cette société atypique ? Sans crainte de contradiction, la réponse est non. Les 18 ans d'âge se sont communiés en « majorité de médiocres » faisant du « **Congo-Béni** » un « **Congogate** ».

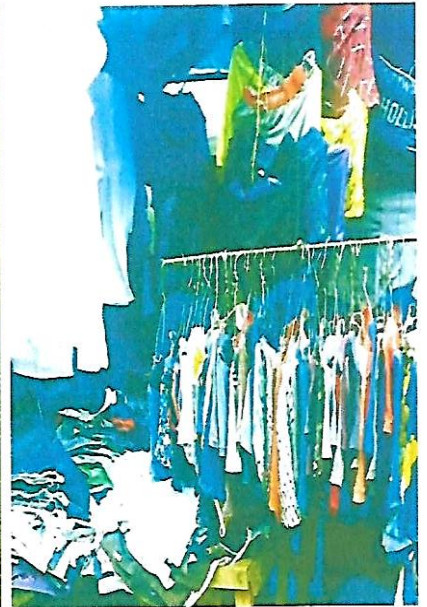
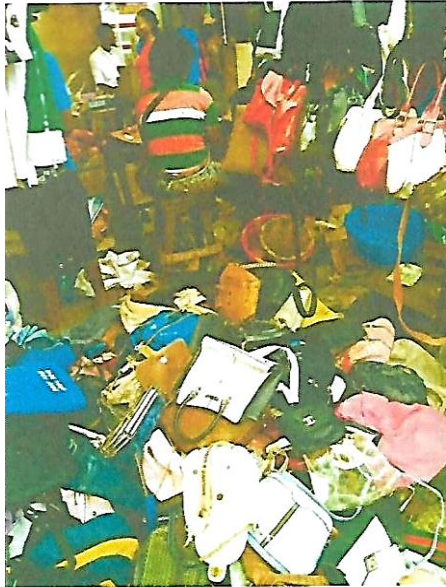
Rappelons que dans certains pays africains, la vente et l'utilisation des vêtements de seconde main sont interdites. C'est le cas par exemple du Gabon où ces vêtements usagés localement appelés « **mutoki** » sont interdits par le gouvernement.

La classe politique congolaise s'est distinguée pendant cette majorité civile dans la médiocrité, dans la destruction de ce que le Belge et même Mobutu avaient laissé. Quel est ce fonctionnaire de l'Etat, cet enseignant du primaire ou du secondaire et même un membre du corps scientifique de l'enseignement supérieur et universitaire qui peut acheter actuellement, pour son épouse, un Super Wax qui coûte 150\$ alors que dans les années 1980, il était à la portée de la majorité des Congolais (alors Zaïrois) ; il coûtait 1200Z ; 1300 ou 1400Z pour « **Mayi ya Sika** ».

Les illustrations ci-dessous démontrent à suffisance ces vêtements et sacs usagés constituant la prédilection du grand public congolais.

Photo n°4 : Vêtements et sacs usagés utilisés en R.D-Congo





5. La fuite des capitaux

Les richesses du Congo-Kinshasa ont plus contribué au développement des pays et du bien-être des étrangers que du peuple congolais et de sa nation. Loin de nous le souci de fouiner dans la gestion financière de l'EIC ou du Congo colonial. Nous prenons dans celui-ci l'exemple de l'uranium de Shinkolobwe qui a mis fin à la seconde guerre mondiale. Le bénéficiaire de tout ce que les Etats-Unis avaient payé pour cet uranium reste la Belgique³⁰.

En 1966, à peine un an au pouvoir, Mobutu revendique à la Belgique, entre autres, le versement à l'Etat congolais de l'argent de l'uranium payé par les Etats-Unis dans le cadre de ce qu'il avait appelé : « *le contentieux belgo-congolais* ». Celui-ci n'avait vécu que l'espace d'un matin, car pour la Belgique, son initiateur devait choisir entre le fait de rester au pouvoir et le versement à l'Etat congolais de l'argent de l'uranium. Ainsi, Mobutu choisit-il le pouvoir ? En conséquence, « le contentieux qui fut enterré va être éternisé par le célèbre Orchestre O.K. Jazz de Franco Makiadi qui chanta : contentieux belgo-congolais enterré ... ».

De manière manifeste, les références témoignant de la fuite des richesses du Congo-Kinshasa sont légion. De façon modeste, nous avons sélectionné quelques faits saillants de cette fuite des capitaux :

- en 2017 dans l'émission « *Débat africain* » sur la RFI (Radio France Internationale) animé par Alain Foka, il était révélé que le Rwanda exploite le coltan congolais qu'il vend à Dubaï³¹ ;
- en 2018, la Radio VOA (Voix de l'Amérique) informe ses auditeurs que cette année-là, la RD-Congo avait produit 9.900 tonnes de cuivre, 815.000 tonnes de cobalt³² ;

³⁰ Mobutu, Dignité pour l'Afrique. Entretien avec Jean-Louis Remilleux, Paris, Ed. Albin Michel, 1989, pp.179-180.

³¹ Foka Alain, « Débat africain », RFI dans son édition du 03 décembre 2017.

³² La VOA, dans son édition du 27 novembre 2018.

- en 2019, la Radio Okapi informe son public que 600 Kg de cobalt avaient été saisis par la Police congolaise au Nord-Kivu vers un pays voisin à l'Est de la RD-Congo³³ ;
- en 2019, un général de la FARDC est dans le collimateur de Global Witness pour avoir attribué des concessions forestières et minières à son épouse, à ses enfants voire aux enfants encore mineurs³⁴ ;
- le 06 juin 2019, le très respectueux prix Nobel de la paix, le Docteur Denis Mukwege, disait sur la TV5 Monde que le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda exportent les minerais qui n'existent pas dans leurs sous-sols³⁵ ;
- la Radio Okapi révèle au public qu'au sein des Forces Armées de la RD-Congo, il y a des soldats rwandais dont la mission est de contrôler la RD-Congo ainsi que sa production pétrolière³⁶ ;
- la Société Kwanza Capital, société d'origine Suisse, révèle que les dignitaires de l'entourage de l'ancien président Joseph Kabila Kabange auraient détourné 140 millions de dollars sous sa présidence³⁷ ;
- pour sa part, la Licoco (Ligue Congolaise de lutte contre la corruption) revendique un audit à la SNCC (Société Nationale des Chemins de fer du Congo) sur la gestion de 400 millions de dollars de la banque Mondiale pour l'achat des locomotives et autres³⁸ ;
- dans une Foire organisée en Afrique du Sud, le Congolais Nico Mbikayi constate la présence des gorilles de montagne dans la Stand des Rwandais qui vendaient des billets aux touristes désireux de visiter ces gorilles qui ne se trouvent pas au Rwanda mais plutôt en RD-Congo³⁹ ;

³³ La Radio Okapi, dans son édition du 26 mars 2019.

³⁴ RFI, dans son édition du 14 avril 2019.

³⁵ Mukwege Denis, interviewé à la TV5 Monde dans son édition du 06 juin 2019.

³⁶ Radio Okapi dans son édition du 17 juin 2019.

³⁷ RFI dans son édition du 23 mai 2019.

³⁸ RFI dans son édition du 7 juin 2019.

³⁹ Radio Digital Congo dans son édition du 9 décembre 2019.

- le bois rouge du Katanga, appelé localement « **Makula** », est exploité et exporté clandestinement par les pays voisins à l'Est de la RD-Congo avec la complicité des Congolais⁴⁰ ;
- sous le régime de Joseph Kabila Kabange, Dan Gertler, homme d'affaires israélien, s'était enrichi scandaleusement au détriment du peuple congolais et cela en toute violation de droit de l'homme⁴¹. En outre, pour contourner les sanctions américaines, Dan Gertler aurait participé au blanchiment de plusieurs centaines de millions de dollars⁴² ;
- en avril 2021, l'Inspection Générale des Finances de la RD-Congo constate avec amertume que 43 millions de dollars ont fait le tour des Banques entre autres la Banque Centrale du Congo, la Banque Franco-Gabonaise ... dans le but de brouiller des pistes avant de disparaître⁴³.

La liste des faits témoignant de la fuite des capitaux de la RD-Congo étant longue, nous nous limitons aux cas référencés ci-dessus. D'aucuns comprennent que si cette richesse entrainait dans le trésor public sous la gestion d'hommes patriotiques, intègres et consciencieux, le Congo-Kinshasa ferait son retour fracassant sur la scène internationale. Qui oubliera qu'en 1968, la RD-Congo a fait parler d'elle à la faveur de la Coupe des Nations qu'elle avait gagnée à Addis-Abeba.

En octobre 1974, le monde entier avait des oreilles et des yeux braqués sur la RD-Congo (alors Zaïre) à cause du match de boxe opposant les deux poids lourds mondiaux américains Mohammed Ali (+2016) et George Forman.

En mai 1977, le Zaïre de Mobutu tente d'explorer l'espace ; pour la première fois, l'Afrique se lance à la conquête de l'espace et le monde en avait parlé. Malgré l'échec, il ne fallait pas se décourager pour autant.

Actuellement le Congolais fait la honte de l'Afrique, la honte de l'homme noir au monde. Il consomme les rebuts des tables des autres

⁴⁰ RFI dans son édition du 3 août 2020.

⁴¹ *Idem* dans son édition du 10 février 2021.

⁴² *Idem* dans son édition du 26 février 2021.

⁴³ *Idem* dans son édition du 11 avril 2021.

peuples, il s'habille de vêtements usagés, il organise des fêtes parce qu'il est nommé Ministre, occasion pour lui de voler, d'avoir un ou un deuxième voire troisième « bureau », occasion d'affamer et de clochardiser le grand public ; il ignore la mission d'un député au Parlement, qui devient « *député révolutionnaire* ».

Il n'y a qu'au Congo-Kinshasa où un Révérend Pasteur ou mieux un « *Révérend Passe-Temps* » réclame un poste ministériel, où chaque province voire territoire veut être représenté au gouvernement dans un ministère régalien. Quel type d'homme est-il, ce Congolais ? Tout porte à croire que le Congolais serait ce détrit des créatures que Dieu a placé dans une poubelle pleine de richesses de toute sorte.

Conclusion

Du point de vue santé et considération du peuple congolais, nous lançons une invite à la classe politique congolaise de créer un Etat social en RD- Congo et pour cela, il faut changer le mode de gestion de la société, il faut une forme d'ingénierie locale, étant donné que le gros de la population vit grâce au secteur informel.

Le grand public congolais souhaite revivre son image d'antan, celle d'un homme chic, d'un homme portant des vêtements et sacs pimpants neufs, image d'un homme mangeant à sa faim et vivant dans un Congo qui ne constitue pas la poubelle de qui que ce soit, un Congo qui n'est pas le dépotoir de rebuts. Le peuple a donc besoin d'un beau Congo, de Kin-la-Belle, il ne veut plus d'un « Congo-la-poubelle » ou de « Kin-la-poubelle ». Pour mémoire, point n'est besoin de rappeler que jusqu'en 1960, Kinshasa, alors Léopoldville, était la ville la plus moderne d'Afrique selon Philippe Gaillard de Jeune Afrique du 17 juillet 1985.

Bibliographie

- Cornevin, Robert, *Histoire du Congo Léopoldville – Kinshasa. Des origines préhistoriques à la République Démocratique du Congo*, Paris, Berger – Levrault, 1970, p. 19.

- Van Reybrouck, David, Congo. Une histoire, Amsterdam, Actes Sud, 2012, p. 164.
- Kasongo Mukula, Joseph Antoine, Ministre Congolais de l'Agriculture lors du Débat africain sur l'Agriculture en Afrique avec Alain Foka, Radio France Internationale dans son édition du 12 juillet 2020.
- Kasonga Mukula Joseph Antoine, dans le Débat Africain sur l'Agriculture en Afrique organisé par Alain Foka, Radio France Internationale, le 12 juillet 2020.
- Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC) dans son édition du 9 juillet 2019.
- Ndaywel è Nziem, Isidore, *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Kinshasa, Afrique Edition, 2008, p. 75.
- Mambweni José, dans « Dialogue entre Congolais » organisé par la Radio Okapi, le mercredi 05 août 2020.
- Radio France Internationale (RFI) dans l'une de ses émissions en février 2021.
- Deneault, Alain, *La médiocrité*, Montréal, Collection Montréal, Lettres Libres, 2015...
- Foka Alain, Débat sur France 24, dans Makutano, Kinshasa, 2020.
- Lutundula Christophe, dans une interview accordée à la Radio Top-Congo, le 1^{er} juillet 2020.
- Egwanda José, dans une interview accordée à la Radio Top Congo, le 19 mai 2020.
- Littéralement « Buaka Nzoto » signifie « jette ton corps », la traduction littéraire fait état d'une personne dévalorisée, d'une personne de peu de valeur, sans moyen matériel, porteuse de vêtements usagés.
- Mobutu, *Dignité pour l'Afrique*. Entretien avec Jean-Louis Remilleux, Paris, Ed. Albin Michel, 1989, pp.179-180.
- Foka Alain, « Débat africain », RFI dans son édition du 03 décembre 2017.
- Mukwege Denis, interviewé à la TV5 Monde dans son édition du 06 juin 2019.
- La VOA, dans son édition du 27 novembre 2018.
- La Radio Okapi, dans son édition du 26 mars 2019.

- RFI, dans son édition du 14 avril 2019.
- RFI dans son édition du 23 mai 2019.
- Radio France Internationale, dans son édition du 3 juin 2019.
- RFI dans son édition du 7 juin 2019.
- Radio Okapi dans son édition du 17 juin 2019.
- TV5 Monde dans son édition du 29 août 2019.
- Radio Digital Congo dans son édition du 9 décembre 2019.
- RFI dans son édition du 3 août 2020.

ACQUISITION DE LA COMPETENCE ONTOLOGIQUE. Atout pour le renforcement du système éducatif congolais

Pierre Dieudonné LONGONDJIO Pambi La Koye*

Résumé

En philosophie de l'éducation, Reoul estime qu'il y a nécessité d'intégrer chacun des humains dans ce qu'il est profondément. Éduquer, pour lui, c'est rejoindre l'homme jusque dans sa dimension métaphysique. L'on comprend pourquoi il fait fort d'inscrire sa pensée dans la philosophie des valeurs qui constituent le fondement de l'entreprise éducative. Son paradigme se trouve consigné dans le concept fort et suffisamment évocateur : « Apprendre à être », apte à renforcer le système éducatif.

Mots clés : apprendre à être, compétence ontologique, philosophie des valeurs, système éducatif.

Abstract

In the philosophy of education, Reoul believes that there is a need to integrate each human being into who they deeply are. To educate, for him, is to reach man even in his metaphysical dimension. We understand why it is important to place our thoughts in the philosophy of values which constitute the foundation of the educational enterprise. Its paradigm is contained in the strong and sufficiently evocative concept : "Learning to be", capable of strengthening the education system.

Key words : learning to be, ontological competence, philosophy of values, educational system.

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'éméritat du Professeur Bertin MAKOLO qui aura consacré plus d'une quarantaine d'années à la formation de la jeunesse congolaise, nous avons pensé réfléchir sur le sens de l'acte d'apprendre ainsi que les conditions de possibilité de renforcer le système éducatif congolais qui a donné ses limites

* Apprenant en Diplôme d'Etudes Approfondies en Philosophie, Université de Kinshasa.

quant à sa performance et son efficacité. Le moins que l'on puisse dire est qu'il est en état de délabrement avancé. Olivier Reboul, le philosophe français qui nous aide à penser ici, se donne à nous comme une planche de salut avec sa pensée éducative fondée sur les valeurs et traduite par un concept éloquent : *apprendre à être*. Eduquer équivaut, pour lui, à rejoindre l'homme dans sa profondeur pour lui permettre de s'épanouir en développant toutes ses virtualités liées aux valeurs. Quelle est cette philosophie des valeurs et en quoi peut-elle renforcer le système éducatif congolais ?

Afin de nous permettre de découvrir la quintessence de cette philosophie, nous organisons le présent article en quatre points. Le premier point est consacré à l'éducation comme formation à la compétence ontologique. Le deuxième point s'emploie à repérer les écueils à l'acquisition des valeurs. Le troisième point porte sur les valeurs comme fondement de l'acte d'apprendre, le quatrième dégage quelques leçons pour le système éducatif congolais.

1. EDUCATION COMME PROCESSUS D'ACQUISITION DE LA COMPETENCE ONTOLOGIQUE

Pour Reboul, Eduquer, c'est rejoindre l'homme dans ce qu'il est fondamentalement. C'est un exercice qui va jusque dans son être profond, dans la profondeur de son ontologie, dans sa dimension métaphysique pour l'aider à déployer ses compétences, à développer « ce qu'il a de meilleur, qu'il s'agisse du corps, de l'intelligence ou de l'esprit pour en faire véritablement un homme »⁴⁴. Ce qu'on a de meilleur, voilà ce qui représente les valeurs dans la compréhension reboulienne. Les valeurs orientent l'homme dans l'épanouissement de sa propre personnalité en cohérence avec l'altérité au cœur d'une vie éthique responsable. Le Professeur Ngimbi Nseka enrichit cette considération en déclarant : « l'expérience de l'intersubjectivité par laquelle je me réalise sujet libre par la reconnaissance d'autrui, en m'ouvrant à l'autre que moi, si elle ne s'identifie pas avec l'exigence d'être, exprime au moins la même exigence de plénitude et d'accomplissement...être, c'est être avec ; *esse est* essentiellement *coesse*, ceci pouvant d'ailleurs s'entendre soit des

⁴⁴ O. REBOUL, *La philosophie de l'éducation*, PUF, Paris, p. 19.

rappports intra-personnels que chacun entretient avec soi, soit des rapports intra-personnels d'un être avec un autre, distinct de lui »⁴⁵.

Eduquer est alors apprendre à être, un processus d'acquisition de la compétence ontologique, la compétence à être, à laquelle l'homme parvient à travers la culture des valeurs. Celles-ci révèlent à l'homme son être profond et lui sont constitutives. Les valeurs n'ont-elles pas, au dire de Polin Raymond, « pour principe l'être qui, pour la conscience, est premier et primitif, c'est-à-dire l'homme défini comme puissance de transcendance par rapport au néant »⁴⁶. En tant que processus d'acquisition de la compétence ontologique liée aux valeurs, l'éducation devrait veiller à ce que celles-ci représentent et développent réellement les compétences humaines.

Au-delà de son sens légal et économique, Reboul évoque le terme dans le sens de *la compétence du développement humain*, qui est plutôt un savoir-être, une actualisation progressive d'une capacité personnelle. Elle renvoie à la compétence fondamentale, celle que tout être doit acquérir pour devenir un homme. C'est le niveau de la compétence ontologique ou compétence à être, celle qui fait de l'homme un être responsable et autonome. Cette compétence se déploie à travers le processus cognitif, qui considère l'apprenant dans ses relations avec son milieu et les valeurs. Elle est, comme l'affirme Sénécal, « quadridimensionnelle, puisqu'elle marque le rapport de l'éducateur avec le savoir; avec l'apprenant, avec le milieu socioculturel, et avec les valeurs »⁴⁷.

Il devient ainsi clair que, pour Reboul, la compétence est un autre nom à la fois pour l'excellence professionnelle et pour l'excellence de la personne comme personne. Ainsi, l'enseignant ou l'éducateur compétent est celui qui « sait être » toujours en relation avec le savoir, avec l'apprenant, avec le milieu

⁴⁵ H. NGIMBI SEKA, *Ethique et intersubjectivité. Essai sur les fondements philosophiques de la vie en société*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2001, p. 43.

⁴⁶ R. POLIN, *La création des valeurs*, 3^e éd, J. Vrin, Paris, 1977, p. 128 et 130.

⁴⁷ L. W. SENEAL, *Pour l'enseignant, quelle compétence ? Etude de la pensée éducative d'Olivier Reboul*, Thèse de Maitrise ès Arts en Education, Université d'Ottawa, 1996, p. 59.

socioculturel, et avec le monde des valeurs. « Être pédagogue, martèle Reboul, ne se réduit pas à connaître les règles ; c'est savoir quelle règle il faut appliquer à tel moment, devant telle classe, pour tel individu ; c'est savoir quand il faut pousser et quand il faut retenir, ou encourager, qui blâmer, ce qu'on peut dire et ce qu'il vaut mieux taire »⁴⁸. La compétence aboutit à l'excellence de la personne basée sur les valeurs.

Pourtant, observe Reboul, des écueils peuvent se dresser comme entraves à l'acquisition de la compétence ontologique. Qu'est-ce à dire ?

2. DES ECUEILS A L'ACQUISITION DES VALEURS

Il n'est pas toujours aisé de s'approprier les valeurs qui participent de l'existence humaine fondamentale, surtout que les valeurs sont elles-mêmes nombreuses et, souvent, en opposition entre elles. L'on pourrait épinglez trois principaux écueils auxquels il faut faire attention dans l'acquisition des valeurs, à savoir : le positivisme, le relativisme et l'indifférence.

De manière générale, le positivisme se reconnaît comme attitude qui considère que l'univers n'est fait que de choses ou que celles-ci absorbent la totalité du réel. Il culmine en une doctrine qui réduit la réalité à ce qui peut être perçu par les sens. Ramené dans le domaine des valeurs en rapport avec l'éducation, le positivisme, comme l'affirme Roger Mehl, indique que « le sujet doit se subordonner à la docilité au réel qu'il enregistre et auquel il se conforme »⁴⁹. Dans cet esprit, le positivisme dénie à l'homme la source de toute initiative, mais assoit la valeur morale de l'action sur l'extérieur, sur la conformité à une loi positive. Par conséquent, les valeurs n'ont aucune place, du fait qu'elles se rapportent au devoir-être, à la subjectivité ou à tout ce qui est personnel et qui ne peut être qu'incertain et arbitraire. Seule la science alimenterait un

⁴⁸ O. REBOUL, *Qu'est-ce qu'apprendre ? Pour une philosophie de l'enseignement*, Coll. *L'éducateur*, Paris, PUF, 1980, p. 111.

⁴⁹ R. MEHL, *De l'autorité des valeurs. Etudes d'histoire et de philosophie religieuses*, PUF, Paris, 1957, p. 38-39.

discours imprégné du réel lié à l'ordre, à la rigidité, à la précision, à l'efficacité et à l'objectivité.

Une telle attitude est une illusion qui rétrécit et raidit l'idée du savoir au point de glisser dans le dogmatisme, en tant qu'attitude selon laquelle il ne peut exister qu'un seul savoir authentique, celui de la science. Pour Reboul, la science, en récusant les valeurs, retombe au milieu des valeurs, car même l'objectivité, la précision, l'impartialité dont elle se réclame sont en fait des valeurs qui rappellent une autre. « Cette valeur est la cohérence »⁵⁰. Il n'y a donc pas à séparer d'un côté une science de l'objectivité et de l'autre côté une philosophie des valeurs. Les deux sont étroitement unies et leur unité s'établit dans l'expérience des valeurs, qui est sous-jacente à toute connaissance.

Le deuxième écueil est celui du relativisme. Il consiste à abolir toute prétention à l'universalité et à considérer que toutes les valeurs sont relatives; elles dépendent des lieux et des époques et même des choix de chaque individu. Mais, selon Reboul, une telle position montre bien que l'on ignore à volonté de prendre soin d'opérer une nette différence entre la relativité d'un fait et le relativisme. La relativité s'entend comme une divergence de considération orchestrée d'un fait à vocation universelle, lié au temps, à l'espace et à la culture, à l'individu, etc. « En fait, écrit Reboul, la relativité des valeurs ne signifie pas du tout que chaque individu puisse choisir ses valeurs, mais au contraire que les valeurs de l'individu sont déterminées par le milieu, la société, la culture où il reçoit son éducation, et que dans une autre culture ces valeurs seraient tout autres »⁵¹. Cependant cette divergence d'appréciation relève de la *relativité* des valeurs.

Appliquée à l'éducation, la relativité, selon Reboul, n'abolit pas l'éducation qui est un fait universel, mais s'oppose à l'universalité du type d'éducation, car chaque peuple peut l'orienter selon sa compréhension et la nécessité de son milieu. Il

⁵⁰ O. REBOUL, *La philosophie de l'éducation*, *Op.cit.*, p. 97.

⁵¹ *Ibidem*, p. 99.

faut donc se garder, avertit notre auteur, de confondre la relativité avec le relativisme.

Venons-en au troisième écueil. A la différence du positivisme, l'indifférence ne rejette pas les valeurs. Seulement elles ne signifient rien et n'ont aucune spécificité pour elle. Elles sont toutes pareilles. Cette conception des valeurs nous amène tout droit à ce que Mehl appelle *une vision aplatisante de l'univers*, selon laquelle « n'importe quelle action est possible, à n'importe quel endroit dans l'univers, puisqu'il n'y a rien que nous ayons à respecter »⁵². L'indifférence nous déverse donc au nivellement des valeurs.

Une précision. Qui dit valeur, dit appréciation, choix ou orientation pour le mieux-être. Le sujet, en effet, ne reconnaîtra les valeurs que lorsqu'il sera « capable de saisir une rupture de l'indifférence ou de l'égalité entre les choses »⁵³. De ce fait, Reboul récuse l'indifférence car elle est un déni de la réalité en tant qu'appel à la tolérance. Pourtant, remarque Reboul, la tolérance dans l'indifférence n'est qu'une inconséquence : « faut-il tolérer l'intolérance ? La tolérance sans contrepoids, « la tolérance un point c'est tout » n'est qu'une indifférence, une démission de l'éducateur »⁵⁴. Il s'avère donc nécessaire d'engager un combat dans le monde des valeurs, l'idéal étant d'éviter l'effacement des sujets eux-mêmes au profit d'une idole. C'est dans le cadre de ce combat que nous voulons exploiter la théorie des valeurs d'Olivier Reboul.

3. LES VALEURS COMME FONDEMENT DE L'ACTE D'APPRENDRE

Plusieurs écoles et courants philosophiques ont vu le jour et ont apporté des conceptions diverses et variées sur les valeurs morales. Que retenir de ces théories éthiques ?

Le constat est celui d'un malaise, d'une crise ou une confusion en éthique. Ce malaise se justifie par la pluralité des théories conduisant à l'impossibilité de choisir la meilleure

⁵² R. MEHL, *Op.cit.*, p. 40 et 44.

⁵³ O. REBOUL, *Qu'est-ce qu'apprendre ?*, *Op.cit.*, p. 40.

⁵⁴ *Idem*, *La philosophie de l'éducation*, *Op.cit.*, p.102-103.

théorie à promouvoir. En effet, autant d'écoles éthiques posent des considérations divergentes en anthropologie et en philosophie morale qui ont démontré des lacunes dans la conception de l'homme et de la moralité. Qu'il s'agisse de l'éthique des vertus avec Aristote, de l'école éthique de la loi naturelle avec Saint Thomas d'Aquin, de l'éthique des sentiments avec les épicuriens, les stoïciens ou les empiristes, de l'éthique de la raison ou éthique déontologique de Kant, de l'éthique de la valorisation de soi avec Sartre et les existentialistes, ou encore de l'éthique du nihilisme nietzschéen, la responsabilité morale de l'individu dans la prise des décisions n'est pas claire ; elle est problématique parce que toutes ces écoles, *mutatis mutandis*, mettent l'accent sur des facteurs extérieurs à l'homme comme fondement de la morale et oublient ainsi la personne ou l'individu. L'accent mis sur les facteurs extérieurs porte le débat éthique sur les règles, les normes, les lois, les vertus, et non sur la personne ou l'individu et sa capacité à promouvoir le bien. D'où la confusion dans l'agir moral de l'homme entraînant la confusion des valeurs.

De l'avis d'Olivier Reboul, il faut éviter le *quiproquo* et tout réductionnisme en posant une théorie éthique ou morale considérant les *valeurs comme instances existentielles de libération individuelle et d'intégration sociale*, qui permet de ramener chacun sur le chemin de la responsabilité, par une appropriation de soi. L'idéal est de reconnaître les valeurs et les distinguer des antivaleurs afin de choisir celles-là contre celles-ci. A cette fin, Reboul se recommande de tracer sa théorie des valeurs en passant par une typologie hiérarchisée qui répartit les valeurs en cinq catégories principales⁵⁵.

3.1. De la physiologie à la transcendance des valeurs

Mais lesquelles ? Cinq types essentiels de valeurs sont répertoriés par Olivier Reboul. Il s'agit des valeurs morales perçues dans un cadre physiologique, de l'homme considéré comme animal politique, de celles liées à la culture, des valeurs personnelles et de celles ouvertes à la transcendance.

⁵⁵ O. REBOUL, *Les valeurs de l'éducation*, PUF, Paris, 1992, p. 39.

Les valeurs du cadre physiologique sont celles que nous partageons globalement avec le règne animal. Ce sont des besoins physiologiques de reproduction et de la santé, de la nourriture, de l'habitation, de la naissance, de la chaleur, du sommeil, de l'air, etc. Les valeurs sociales ensuite. Elles indiquent, d'après l'expression chère à Aristote, que l'homme est un animal politique. Elles renvoient au besoin de socialisation, de vivre en société, d'être ensemble. Quant aux valeurs culturelles, elles sont liées aux croyances, aux vérités, aux mythes, aux légendes, aux fêtes, aux rites, aux célébrations. Elles sont également en rapport avec la sorcellerie, la magie, les fétiches, le deuil, etc. Elles représentent les coutumes, les habitudes, les manières de vivre et de penser d'un peuple. Il y a aussi des valeurs qui relèvent de la catégorie suprême ou sublime de la moralité. Elles se posent au niveau où la personne s'interroge sur elle-même et se pose la question de savoir comment devenir meilleur, comment être responsable. Elles induisent aux valeurs morales proprement dites. Et, enfin, les valeurs d'ouverture à la transcendance, qui s'ordonnent à l'ouverture à la divinité, mieux, à la transcendance. C'est l'expression du besoin de s'approcher de Dieu, de prier, de méditer, etc. Elles sont liées, par exemple, au don de soi, à l'ascétisme, à l'amour de l'autre, à la consécration religieuse.

3.2. Peut-on envisager une hiérarchie des valeurs ?

Pour Reboul, la pluralité des valeurs relève de leur relativité. Mais celle-ci implique que toute valeur se situe dans une hiérarchie des valeurs. La valeur étant « ce qui vaut la peine », elle demeure intimement liée à la notion de sacrifice. En effet, ce qui vaut, le vaut toujours par rapport à autre chose de considérable, mais jugée inférieure à ce qui fait l'objet du choix actuel. C'est-à-dire la valeur est ce qui mérite qu'on lui sacrifie quelque chose, des biens culturels et personnels qui sont désirables et méritent d'être recherchés. Pour qu'il y ait sacrifice, il faut que la chose sacrifiée ait elle-même auparavant une valeur. C'est ainsi qu'on sacrifie l'agréable à l'utile, l'utile au noble, etc. Toute valeur se situe donc dans une hiérarchie des valeurs.

A l'instar de sa typologie en cinq ensembles des valeurs essentielles, la hiérarchie de Reboul s'origine dans celle de Max Scheler, et se construit autour de cinq catégories principales allant

du plaisir à l'utile, du collectif à l'humain, pour aboutir au salut. Dans cette hiérarchie, *les valeurs reliées au plaisir* sont celles qui naissent de la satisfaction immédiate d'un plaisir. *Quant à l'utile*, ses valeurs sont celles qui soulignent la qualité des moyens et préparent chaque personne à bien choisir les moyens qu'elle mettra en œuvre, dans la réalisation de ses projets. C'est à travers ces valeurs que se forme préalablement le jugement pratique. Une chose est sûre : l'utile est supérieur au plaisir ; on lui sacrifie bien des plaisirs. *Le collectif, quant à lui*, impose le sacrifice aussi bien au plaisir qu'à l'utile. Il leur apparaît donc supérieur⁵⁶. En effet, l'éducation est inconcevable sans les valeurs reliées à l'existence collective ou sociale. Par exemple, la solidarité, le respect et l'appréciation des différences, la concorde, le sens de l'égalité entre pairs, le sens du partage, la coopération, l'attention aux besoins des autres, etc. En ce qui concerne *les valeurs de l'humain*, elles sont celles de l'individu non plus en tant que citoyen de telle société, mais en tant qu'être humain. Ce sont des valeurs d'intégration sociale et de libération individuelle, c.à.d. ce qui unit et libère. Ce qui unit est ce qui intègre chaque individu, d'une façon durable, à la communauté la plus large possible, à l'humanité. Il représente les valeurs d'intégration sociale. Et ce qui libère est représenté par les valeurs de libération individuelle ; c'est ce qui délivre quelqu'un des clichés et des préjugés, qui l'écarte de ce qui le domine et l'aveugle, et permet de s'exprimer et de penser par soi-même.

Ces valeurs de l'humain sont de l'ordre intellectuel, esthétique et moral. L'ordre intellectuel rassemble les valeurs du vrai, c'est-à-dire le souci d'acquisition et de vérification des connaissances, *juste pour le plaisir de comprendre*. Ainsi, affirme Reboul, « toute éducation qui méconnaît cette valeur du comprendre, par exemple, au nom de l'efficacité pratique, ne traite pas ses apprenants tout à fait en êtres humains »⁵⁷. Les valeurs de l'ordre esthétique se trouvent dans les œuvres d'art cultivant deux aspects essentiels dans le développement de la personne: la capacité de jouir du beau et dans une certaine mesure, de le créer. Les valeurs esthétiques aident ainsi à passer de

⁵⁶O. REBOUL, *Qu'est-ce qu'apprendre ? Op.cit.*, p. 40.

⁵⁷ *Ibidem*, p. 46.

l'attitude de l'utilité ou encore de la consommation à celle de la contemplation. Les valeurs de l'ordre moral sont celles qui guident et éclairent l'action humaine pour qu'elle convienne aux êtres humains. Ce sont des valeurs humaines particulièrement reliées à l'éducation, à savoir : la justice et le jugement responsable.

La justice se donne comme la valeur qui règle les rapports avec les autres dans une gradation qui la saisit d'abord comme respect des droits de chacun, ensuite, en termes de règle unique appliquée à tous, de façon identique, enfin comme juste proportion, valeur de l'équité⁵⁸. Ainsi entendu, un bon éducateur aura un juste sens des valeurs, un sens de l'équité, pour considérer qu'il est de son devoir de professionnel de faire plus, mieux, et parfois autre chose que ce que prescrit sa convention collective. Pour sa part, le jugement responsable est une valeur morale centrale sans laquelle l'éducation deviendrait un dressage, une manipulation d'influences, un processus d'endoctrinement. Il est la clé de la liberté de penser par soi-même, de la maturité intellectuelle, de l'autonomie personnelle, rendant l'individu adulte, capable de choisir par lui-même et en connaissance de cause. Cela est vrai aussi bien dans l'ordre moral que dans le reste de la vie. Dans ce contexte, l'idée de responsabilité est et demeure essentielle en morale. En effet, si le jugement personnel ne s'accompagne pas de sens de responsabilité, la personne finit par croire que la seule chose importante est de choisir comme elle le décide, sans se soucier des conséquences de ses choix. « Aucune société ne pourrait survivre si l'éducation et l'enseignement négligeaient de développer le sens de devoir répondre de ses choix et de ses actes, puisque dans ces conditions chacun traiterait les autres comme s'il s'agissait de choses sans importance »⁵⁹.

Qu'en est-il des valeurs liées au sacré ? Reboul considère les valeurs du sacré comme des valeurs morales au plus haut niveau. Le sacré n'est pas à comprendre seulement au sens religieux, mais aussi au sens moral, comme ce qui inspire transcendance et respect. « Le sacré, en tant que niveau suprême

⁵⁸ *Idem, Les valeurs de l'éducation, Op.cit., p. 243.*

⁵⁹ *Ibidem, p. 81.*

auquel on peut tout sacrifier et qu'on ne peut jamais sacrifier sans sacrilège, est ce que l'être humain ne peut consommer à sa guise, ce qu'il ne peut utiliser, ni toucher, ni voir, ni comprendre » facilement. Dans ce sens, il s'agit d'éduquer au sens du sacré en le dirigeant l'esprit vers le seul objet qui soit digne de lui, la personne humaine. Il appert ainsi que l'homme seul est sacré pour l'homme, dans ce qu'il a de plus humain en lui.

Que retenir de cette théorie reboulienne pour le compte de la société congolaise ?

4. QUELS ACQUIS POUR LE SYSTEME EDUCATIF CONGOLAIS ?

Les acquis philosophiques de Reboul peuvent-ils renforcer le système éducatif congolais ? Oui, à condition d'adapter nos compétences aux conditions réelles des Congolais en orientant tout dans la recherche de l'excellence. En effet, « Apprendre, qu'il s'agisse de la politesse, de la musique, des sciences, d'une qualification professionnelle ou personnelle, apprendre, c'est toujours viser à un mieux. On apprend à bien skier, à bien parler, à bien penser, à bien faire. *N'ayons pas peur des mots bien et mieux : en éducation, on ne peut pas s'en passer* »⁶⁰.

On le voit bien, même si l'éducation se réduit dans sa grande orientation à l'enseignement scolaire en R.D.Congo, il est possible d'apprendre à l'école avec le but de sortir de la *minorité pour atteindre la plénitude de la stature d'humanité*. Apprendre, martèle encore Reboul, « c'est passer d'un état à un autre, plus souhaitable ; c'est se délivrer d'une ignorance, d'une incertitude, d'une maladresse, d'une incompetence, d'un aveuglement ; c'est parvenir à mieux faire, à mieux comprendre, à mieux être. Or, qui dit " mieux " dit valeur⁶¹. Là est le sens de l'éducation aux valeurs.

Mais quelles sont ces valeurs repérées par Reboul et qui peuvent être profitables à notre système éducatif ? Il est question de valeurs fondamentales aptes à l'éducation, reliées à l'humain

⁶⁰ O. REBOUL, *La philosophie de l'éducation, op.cit.*, p.95. (C'est nous qui soulignons).

⁶¹ *Idem, Les valeurs de l'éducation, Op.cit.*, p. 1.

et représentant « ce qui mérite d'être appris par chacun »⁶² afin d'acquérir les critères de jugement. Dans ce sens, l'éducation en RDC devrait s'orienter non seulement à favoriser l'autonomie de l'individu, l'esprit critique, le jugement, le sens de la responsabilité, le développement de toutes ses potentialités pour lui permettre de s'épanouir selon sa nature propre, mais aussi à assurer une éducation communautaire, appréhendant l'être humain comme un sujet social lié aux valeurs propres de la société.

C'est en considérant ces différents aspects que l'Etat congolais pourra définir ses politiques éducatives visant le façonnement du citoyen congolais pour faire de lui un homme, c'est-à-dire « un être capable de communiquer et de communier avec les œuvres et les personnes humaines »⁶³ à travers la culture, celle qui permette à chaque congolais de s'accomplir comme humain.

Toutefois, cette culture humaine ne peut se concevoir sans effort ni sacrifice. Pour toute formation, le Congolais doit apprendre à « renoncer au jeu pour le travail, au plaisir immédiat pour une joie durable, à l'illusion enivrante de savoir pour le savoir critique, aux satisfactions d'amour-propre pour le respect d'autrui. On n'apprend rien si l'on ne renonce à quelque chose »⁶⁴. Nous pensons que cette forte affirmation de Reboul s'avère capitale pour le relèvement du système éducatif congolais et même du Congolais dont la vie semble se présenter de cette façon : conscience accrue de l'intérêt, égoïsme négateur des autres, repli fondamental sur le corps et la matière, paresse et loi de la facilité, instinct de la conservation et la soif du bonheur. Cet instinct le plonge dans une dérive déshumanisante qui fait que les choix idéologiques ont pris le pas sur les choix logiques ; l'opportunisme et le cynisme ont triomphé du sens de la responsabilité⁶⁵. Il y a tout intérêt à faire assoir un système éducatif visant l'effort et le sens du sacrifice.

⁶² *Ibidem*, p. 9.

⁶³ *Ibidem*, p. 24.

⁶⁴ O. REBOUL, *La philosophie de l'éducation*, *Op.cit.*, p. 105.

⁶⁵ C. MBADU Kia-Manguedi, *Entre la vie et la mort d'un peuple. Urgence de la morale au Congo/Zaire*, Kinshasa, Ifep, 2008, p. 87-93.

A tout considérer, toute éducation exige un effort de la part de l'apprenant, notamment sa participation. Dans le contexte congolais, éduquer devrait revenir à « lui faire comprendre qu'on n'a rien sans rien, c'est-à-dire sans efforts, sans risque d'échec, et que ce sacrifice, loin de nier la valeur de ce qu'on sacrifie, l'exige »⁶⁶. C'est dans l'effort, et dans la satisfaction d'avoir réussi quelque chose de difficile que l'apprenant de tout âge trouve certaines des plus grandes joies de sa vie comme valeur insoupçonnable, comme signe qu'on a vraiment appris, comme sentiment qu'on passe d'une valeur moindre à une valeur supérieure⁶⁷. Sous ce biais, l'éducation deviendrait en R.D. Congo un véhicule de valeurs à même d'influencer la formation de l'homme complet au point de vue intellectuel, moral et social. À ce titre, toute mobilisation pédagogique devrait être mise en œuvre afin que les valeurs soient comprises et évaluées par les apprenants.

CONCLUSION

Cette étude a porté sur la nécessité à *apprendre à être*. Eduquer équivaut à acquérir la compétence ontologique, à apprendre à être, ce faisant, à rejoindre l'homme dans ce qu'il est, dans la profondeur de son ontologie pour lui permettre de s'épanouir en développant toutes ses virtualités, ses compétences liées aux valeurs, malgré les écueils liés au processus de leur acquisition. Sous ce trait et en dépit de la diversité des théories et des typologies, Reboul nous aura aidé à comprendre que les valeurs sont constitutives de l'homme. A cet égard, elles se posent au fondement de l'entreprise éducative comme instances existentielles de libération individuelle et d'intégration sociale.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- JUTRAS F., *Le concept de compétence dans l'œuvre d'Olivier Reboul. Analyse thématique, Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation*, Université du Québec à Trois-Rivières, 1984.
- MBADU Kia-Manguedi C., *Entre la vie et la mort d'un peuple. Urgence de la morale au Congo/Zaire*, Kinshasa, Ifep, 2008.

⁶⁶ O. REBOUL, *Les valeurs de l'éducation*, *Op.cit.*, p.32.

⁶⁷ *Idem*, *La philosophie de l'éducation*, *Op.cit.*, p.110-111.

- MEHL R., *De l'autorité des valeurs. Etudes d'histoire et de philosophie religieuses*, PUF, Paris, 1957.
- MOKONZI Bambanota G., *L'école congolaise de demain : quelles chances et quels défis ?*, disponible dans <https://www.skolo.org>, consultation du 10 juillet 2023.
- NGIMBI Seka H., *Éthique et intersubjectivité. Essai sur les fondements philosophiques de la vie en société*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2001.
- POLIN R., *La création des valeurs*, 3e éd, J. Vrin, Paris, 1977.
- REBOUL O., *La philosophie de l'éducation*, PUF, Paris, 1989.
- REBOUL O., *Les valeurs de l'éducation*, PUF, Paris, 1992.
- REBOUL O., *Qu'est-ce qu'apprendre ? Pour une philosophie de l'enseignement*, Coll. L'éducateur, Paris, PUF, 1980.
- SENECA L.-W., *Pour l'enseignant, quelle compétence ? Etude de la pensée éducative d'Olivier Reboul*, Thèse de Maîtrise ès Arts en Education, Université d'Ottawa, 1996.
- Van PARYS J.-M., *Petite introduction à l'éthique*, Editions Loyola, Kinshasa, 1991.

LA R.P.D. DE COREE, PUISSANCE GEOSTRATEGIQUE ET POLITIQUE MONDIALE.

Et la République Démocratique du Congo Interpellée !

Professeur Roland VELE MUKELANGE*

Résumé

La Corée du Nord est un pays qui se démarque par sa force militaire. Son intrépidité face à la communauté internationale n'est plus un fait à évoquer. En dépit de multiples sanctions lui imposées, elle se développe et continue de se doter d'armes susceptibles de dissuader toute attaque de l'ennemi. Cette impressionnante façon de s'affirmer dans le monde tient à sa puissance idéologique, économique et géostratégique. Cet article exploite tous ces aspects stratégiques qui constituent l'inébranlable souveraineté de la Corée du Nord.

Mots clés : État, armée, souveraineté, territoire, juché.

Abstract

North Korea is a country that stands out for its military strength. His fearlessness in the face of the international community is no longer a fact to be talked about. Despite multiple sanctions imposed on it, it is developing and continues to equip itself with weapons likely to deter any attack by the enemy. This impressive way of asserting itself in the world is due to its ideological, economic and geostrategic power. This article exploits all these strategic aspects which constitute the unshakeable sovereignty of North Korea.

Key words : State, army, sovereignty, territory, perch.

INTRODUCTION

Nous nous proposons, à travers cette réflexion, de nous atteler sur cette épineuse question qui défraie la chronique internationale et qui suscite, au-delà de la propagande

* Docteur en Philosophie Politique et Diplômé en Sociologie Politique, Université de Bandundu, RD Congo, Tél. 0821927234 Email : veleroland78@gmail.com

impérialiste, des débats de fond qui touchent, non seulement à l'existence de la RPD de Corée, comme Entité politique souveraine, mais aussi à l'intelligence immédiate de la notion de l'Etat, à sa finalité et même à la refonte de ses éléments constitutifs.

Cette réflexion pose les questions relatives aux conditions des possibilités de l'existence ontologique et fonctionnelle d'un Etat au regard de la doctrine classique, et tente de mettre à l'épreuve les théories classiques face aux expériences internationales actuelles, notamment celle de la République Populaire Démocratique de Corée, laquelle nous semble à la fois typique et suffisamment éloquente.

Dans une approche historico-critique et descriptive, nous faisons la lecture éclectique de la situation de la République Populaire Démocratique de Corée pour en tirer des conclusions de manière à comprendre le fondement de l'Etat moderne au regard de la donne internationale.

Notre effort est de présenter la République Populaire Démocratique de Corée, appelée communément la Corée du nord, dans ses dimensions historique, idéologico-politique, géostratégiques et géopolitiques.

Outre l'introduction et la conclusion, notre exposé se présente en quatre temps : dans un premier temps, nous présentons les aspects historiques et géostratégiques de la République Populaire Démocratique de Corée ; en deuxième lieu, nous présentons sa puissance politico-idéologique ; en troisième lieu, nous parlerons de sa puissance économique pour enfin présenter sa puissance militaire dans l'échiquier mondial.

1. Aspects historiques et géopolitiques de la R.P.D. de Corée.

Créée le 09 Septembre 1948, aux confluent des âpres luttes de libération nationale contre les impérialistes japonais, initiées par Kim Il Sung, (Père de la Nation coréenne), la République Populaire Démocratique de Corée, RPDC en sigle, est un Etat

indépendant de l'Asie du Nord-Est qui regorge plus ou moins 30 millions d'habitants avec une superficie de près de 120.500 Km.

Située dans la partie nord de la péninsule coréenne, la RPD de Corée, appelée autrement « Corée du Nord », est un Etat opposé à la République de Corée, appelée « Corée du Sud » et occupant la partie méridionale de la péninsule.

Limitée au Nord par la Russie et la Chine, au Sud par la République de Corée (Corée du Sud), à l'ouest par la Chine, et à l'Est par la mer du Japon, la RPD de Corée constitue, sur le plan géostratégique, un pont de mèche entre la Chine continentale et le Japon maritime, l'Orient et l'Occident d'une part, le Japon et l'Europe d'autre part.

Le vieux rêve de l'occupation politique et idéologique de la Corée du Nord par les impérialistes américains se justifie, à ce jour encore, par le fait que cet espace géographique, situé dans la péninsule coréenne, offre des facilités en vue d'appliquer la politique de l'extension de la domination impérialiste contemporaine sur la Chine et le reste de l'Asie du Nord-est. En fait, la Corée du Nord relie, par voies terrestre et maritime, la Corée du Sud et le Japon à la Chine, à la Russie, et par conséquent, à toute l'Europe occidentale. La Corée du Nord constitue une voie obligée pour atteindre l'Europe.

La guerre de Corée, de 1950-1953, reste un événement fondamental qui fait l'histoire de ces deux Etats dont la destinée reste liée, mais divisée par les efforts conjugués de l'impérialisme américain, qui a installé en Corée du Sud un gouvernement hostile au nord, mais à la solde des Etats-Unis.

Ainsi, plusieurs chercheurs s'accordent à affirmer que les Etats-Unis sont responsables de l'état de "ni guerre, ni paix" dans lequel ils maintiennent la péninsule coréenne, ce qui fait durer la guerre froide alors que presque partout ailleurs, elle est en voie de disparition. Cela sape les ressources de la Corée aussi bien du Nord que du Sud, ressources dont les deux ont besoin pour leur développement local. (Channing Liem, 1993, p. 74)

2. La RPD de Corée, Puissance idéologico-politique

L'histoire de la naissance de la RPD de Corée est intimement liée à celle du Grand Leader Kim Il Sung¹. Les exploits réalisés par ce dernier sont fonction de l'application et de la matérialisation des « idées du Juché » et de « la politique Songun », bases idéologiques qui sous-tendent toute la politique interne et extérieure de la Corée du nord.

Certains commentateurs affirment que le concept « Chuch'e est l'union de deux caractères chinois, "Chu" (ou Ju ou Djou) signifie "Maitre" et "Ch'e" (ou Tché ou Che) signifie "corps". Mais une traduction simple selon laquelle "Chuch'e" signifierait "maitre de son corps" n'aurait aucun sens. Kim Il Sung l'a défini de la manière suivante : "Chuch'e" signifie que chacun est maitre de son destin et trouve en soi-même la force nécessaire pour le façonner. Il signifie aussi faire tout en accord avec les conditions actuelles de notre pays et appliquer créativement les principes généraux du marxisme-léninisme et les expériences des autres en tenant compte des réalités propres à notre pays ² (Lim Chae Wan, 1993, p. 46.)

S'agissant de la Philosophie du juché, Lim Chae Wan, Professeur de Sociologie politique en Corée du Sud, affirme ce qui suit : elle y forme, conduit et délimite toutes les politiques. Elle y définit la méthode de pensée et la vie personnelle en tant que norme de conduite et loi morale. En conséquence, il n'est pas exagéré de dire que jusqu'à aujourd'hui, la révolution et la construction du socialisme en Corée du Nord se sont réalisées dans le cadre de cette idéologie. Les études et les recherches concernant l'idéologie du Chuch'e (Juché) pourrait être une méthode d'approche pour comprendre les caractéristiques du régime politique nord-coréen et pour en prévoir les transformations. (Lim Chae Wan, 1993, p. 45.)

Et au Professeur Inoue Shuhachi d'affirmer : *L'histoire de cette colossale création qu'est la Corée juchéenne est celle d'une série de luttes d'une extrême âpreté. Depuis la soi-disant annexion de la Corée au Japon en 1910, celui-ci avait dominé le pays et l'avait utilisé comme grenier, y trouvant vivres, matières premières et ressources de main d'œuvre. Il en avait fait aussi un*

débouché pour ses propres marchandises et ses capitaux et une base militaire pour son agression contre le continent asiatique. La Corée, frustrée de tous ses droits et de toutes ses libertés, s'était trouvée complètement colonisée pour devenir un véritable enfer où l'on exigeait de chaque habitant une soumission absolue. (Inoue Shuhachi, 1984, p.2)

Comme l'on peut constater, la naissance de la RPD de Corée est l'aboutissement de la lutte révolutionnaire de Kim Il Sung en vue d'offrir à son pays le statut d'Etat indépendant et souverain.

Né en 1912, élevé dans une famille révolutionnaire, ayant vécu les méfaits et les atrocités de la colonisation japonaise, le jeune Kim Il Sung décida de se verser dans la voie de la révolution en vue de libérer la Corée du joug colonial.

Il prit l'option de neutralité devant la guerre froide, caractérisée par la lutte effrénée entre le socialisme et le capitalisme, et il créa, depuis les années 30, une voie originale et une ligne idéologique propre caractérisées par la recherche effrénée de la souveraineté politique, idéologique, économique et l'autodéfense militaire : les Idées du Juché.

Les Idées du juché peuvent être résumées par la thèse selon laquelle que l'homme est maître de tout et décide de tout. Cette idéologie soutient l'émancipation de l'humanité et la souveraineté nationale et internationale des Etats.

Dans sa pratique politique, le Grand Leader coréen s'attèle sur des principes révolutionnaires, nés suites aux expériences des luttes de libération nationale. L'on peut citer, notamment, le principe de l'indépendance, le principe de la créativité et le principe de la conscience idéologique.

Depuis la naissance de cette idéologie, mise en place par le Grand Leader Kim IL Sung vers les années 30 au début de la révolution, le peuple coréen n'a cessé de s'enrichir d'une conscience idéologique agissante, enracinée dans l'esprit des masses populaires, comme une arme offensive et défensive puissante.

Kim Il Sung dit à ce propos ce qui suit : « puisque le sens de la liberté est vitale pour l'homme, être social, l'essentiel de la transformation de celui-ci est de lui donner une conscience idéologique souveraine. C'est alors que les hommes peuvent prendre nettement conscience d'être maître de la société, s'unir en camarade, en organisme sociopolitique, se proposer un idéal élevé et des objectifs précis et lutter avec abnégation pour les atteindre. (Kim Il Sung, 1991, p.303)

D'où l'acharnement de la communauté internationale impérialiste sur le modèle politique et idéologique inspiré par Pyongyang et dont les effets politiques sont manifestes et dévastateurs de toutes les stratégies réactionnaires fomentées par l'Occident.

L'on peut donc constater que la Corée du nord a, depuis toujours, été considérée comme un point stratégique dans la lutte mondiale entre l'impérialisme (l'Occident) et le désir de résistance révolutionnaire. (Socialisme.) Les idées du *juché* constituent, encore et toujours, le point de mire de la guerre entre les USA et la RPDC. Il s'agit essentiellement d'une guerre idéologique.

Ce qui renforce la position d'indépendance et de souveraineté, telle qu'édictée par Kim Il Sung dans la lutte de libération nationale dans la péninsule coréenne, c'est la politique SONGUN, (priorité aux affaires militaires), laquelle place les affaires militaires au-dessus des affaires de l'Etat.

La politique « Songun » apparaît, en dernière analyse, comme la méthode du *Juché*. En fait, il est plausible de constater que le maintien et l'application de la souveraineté dans un Etat suppose une lutte acharnée entre l'ancien et le nouveau, entre le désir de domination et celui de liberté. Aussi, nous pouvons affirmer que, « sans le *Songun*, il n'y a pas de *juché* » En d'autres termes, la révolution naît, évolue et atteint le summum avec et à travers le fusil. Autrement dit, on ne peut pas maintenir la position souveraine sans l'application de l'autodéfense militaire.

Inspirées des idées révolutionnaires de Kim Il Sung, Kim Jong IL et Kim Jong Un, successeurs idéologiques du Grand Leader, n'ont ménagé aucun effort pour maintenir, de manière

invariable, les acquis de la révolution coréenne, le souci séculier, majeur et permanent de réunifier toute la nation coréenne, du sud au nord. Pour y parvenir, le peuple coréen s'est doté d'une armée moderne, puissante, techniquement et idéologiquement forte et prête à braver tout obstacle naturel et matériel en vue de construire une économie indépendante.

3. La RPD de Corée, Puissance économique et géostratégique

Aux yeux des spécialistes en économie, contrôler et gérer la péninsule coréenne, notamment la partie nord, correspond à ménager un espace propice pour la circulation des marchandises en vue d'assurer les échanges commerciaux entre l'Asie du nord-est et l'Europe occidentale.

La suprématie et la domination occidentales sur la Corée socialiste, voisine géographique de la Chine - l'une des grandes puissances économiques mondiales - constitueraient, aux yeux de l'Occident, non seulement un atout majeur dans la lutte stratégique pour l'étranglement de l'économie asiatique, mais aussi un moyen d'immixtion interne dans les affaires commerciales de la Chine et de ses voisins immédiats et collatéraux. (La Russie, le Japon et les deux Corées).

La réunification pacifique et indépendante de la Corée, projet séculaire de Kim IL Sung, relayé par les dirigeants coréens, constitue aux yeux de plusieurs stratèges internationaux un danger aussi bien pour les voisins proches que pour la communauté internationale impérialiste. Du reste, le rétablissement des voies de communication, notamment les liaisons ferroviaires intercoréennes, représentent un enjeu majeur et stratégique sur le plan politique, militaire, économique et culturel pour les deux Corées.

Cette liaison des voies de communication entre le Nord et le Sud de la péninsule coréenne aura comme conséquence le désenclavement de la Corée du Sud qui ne possède aucune liaison ferroviaire avec la Russie et la Chine. La Corée du Nord y apparaît donc comme la voie obligée.

Les deux Corées réunifiées apporteraient, dans la sphère internationale, un chambardement sérieux dans les prévisions économiques, en ce sens que ces deux pays regorgent de ressources naturelles, humaines et matérielles capables de booster, d'un seul coup, le développement national, de manière vertigineuse, et d'exercer une influence économique dangereuse pour certaines grandes économies mondiales. Si ce projet de la réunification aboutit, les deux états frères auraient, selon les sources officielles, 1. 416 km de frontières terrestres avec la Chine et 19 km avec la Russie.

Cette peur du lendemain économique des deux Corées réunifiées constitue l'une des raisons qui justifient les tergiversations des uns et des autres dans l'adoption et l'achèvement du plan salvateur de réunification pacifique et indépendante de la Corée, pensé, proposé et présenté par le Grand Leader Kim Il Sung.

Dans un contexte de guerre économique, l'industrie lourde et légère, les richesses du sous-sol et les opportunités économiques de la RPD de Corée constituent le socle de son développement économique.

L'histoire renseigne, en effet, que la Corée du Nord était plus développée que la Corée du Sud jusque vers les années 75. Le taux de croissance industrielle en Corée du Nord vers la fin des années 50 était l'un des meilleurs du monde. En termes de revenu par tête, la Corée du Nord a été plus riche que la Corée du Sud jusqu'en 1975 où les deux Corées atteignirent 500 \$ par tête de revenu annuel. Actuellement, en Corée du Nord, l'espérance de vie est l'une des plus élevées au monde, soit aux environs de 68,2 % pour les hommes et de 75% pour les femmes ; le taux d'alphabétisation est de 99 % ; le taux de divorce est de près de 0,5 %.

Cependant, l'on peut constater que la guerre de Corée, (1950-1953), les intempestives provocations de l'armée américaine installée dans la partie Sud de la péninsule, les sanctions économiques de l'ONU ainsi que l'absence des échanges commerciaux avec les autres pays du monde,- suite à l'embargo imposé par les USA ont ralenti le taux de croissance et

ont exercé une influence négative, au cours des âges, sur l'économie nord-coréenne.

En dépit de l'embargo imposé par les USA et des menaces surnaturelles, cette économie tient et subsiste au de-là de toutes prévisions, grâce à la politique d'autarcie économique, d'auto-prise en charge et d'auto-défense militaire imprimée par les Grands Leaders nord-coréens. A ce jour, l'économie nord-coréenne ne bénéficie d'aucun programme des institutions de Brettons-woods et de la communauté internationale, d'aucune aide internationale avec des dettes colossales qui s'en suivent, tandis qu'elle résiste à tous les assauts de l'ennemi, à la surprise de tous.

Parlant de la situation de la Corée du Nord, un professeur japonais, économiste de grande facture, apporte le témoignage suivant : *« en tant qu'économiste, j'ai été particulièrement frappé par le fait que la République Populaire Démocratique de Corée, récemment encore en ruine, ait dégagé et appliqué une ligne fondamentale originale d'édification économique qui consiste à développer simultanément l'industrie lourde, l'industrie légère et l'agriculture, en accordant la priorité à la première ; le pays est en train d'édifier avec succès une économie nationale indépendante qui a l'avantage de le mettre à l'abri de toute crise économique mondiale et satisfait pour l'essentiel aux besoins du pays. En effet, sa production nationale lui permet d'utiliser presque essentiellement ses propres matières premières. (Inoue Shuhachi, 1984, p.3)*

En fait, la RPD de Corée bénéficie d'une industrie lourde et de guerre très développée, dans la fabrication des automobiles, des trains, des avions, des bateaux, des engins de production, des générateurs, des missiles de haute portée internationale, des armes de guerre, pour la consommation locale et pour le besoin de sa survie politique et socioéconomique.

Ainsi, en vue de pourvoir à l'autosuffisance alimentaire, elle exerce une agriculture diversifiée et riche, laquelle produit, selon les saisons, des aliments de base, des denrées alimentaires nécessaires pour l'alimentation du peuple.

La force de l'économie coréenne qui continue à résister encore à ce jour à l'assaut de l'ennemi, c'est l'application, sans faille, par le Maréchal

Kim Jong Un, des idées du juché et de la politique SONGUN, caractérisées par la politique d'autarcie et par la supériorité accordée aux affaires militaires.

4. La RPD de Corée, Puissance militaire et stratégique

A travers la fondation de la R.P.D. de Corée en 1948, Kim IL Sung a ainsi posé, partant de ses prouesses révolutionnaires, les bases d'un Etat souverain dont le peuple (les masses populaires) est maître de tout et décide de tout, conformément aux idées du juché, idéologie politique de libération nationale. Il s'agit-là d'une démocratie populaire où les droits naturels et socio-politiques et économiques de l'homme sont garantis et protégés.

Kim Il Sung, ayant analysé les conditions de la révolution dans les années de colonisation japonaise, tirant les leçons des échecs des révolutions antérieures, résolut non seulement de créer une idéologie de libération nationale, mais aussi une Armée Révolutionnaire Populaire (ARPC).

Forgé par l'idée du Jiwon (Vele Mukelenge R., 2016, p. 294) héritée de ses grands-parents, le jeune révolutionnaire Kim Il Sung comprit qu'il n'existe pas de révolution sans armes. L'armée est l'état-major de la révolution. C'est dans et à travers l'armée que l'on peut poser les bases existentielles d'un Etat. Et nous n'avons cessé de le souligner dans nos réflexions, et sans crainte d'être contredit, que « sans l'armée, l'Etat est à la fois mathématiquement et dialectiquement un ensemble vide. (Vele Mukelenge R., 2016, p. 294)

Si le territoire, le gouvernement, la population constituent des éléments constitutifs de l'Etat selon la doctrine classique, il convient de préciser qu'à la lumière des idées du Songun, l'armée constitue le fondement essentiel, mieux le « substrat » de l'Etat. De par l'histoire, l'armée fait et défait l'Etat ; avec l'**Armée**, l'on peut conquérir des **Territoires**, assiéger des **Gouvernements** et

posséder des **Populations**. L'armée apparait, au bout du compte, comme le dénominateur commun de ces trois composantes qui font l'existence structuro-fonctionnelle d'un Etat. Cette vérité sociologique, que nous avons découverte et mise en place, peut être traduite par la formule mathématico-dialectique suivante :

$$E = \frac{(T + G + P)}{A}$$

E = Etat

T= Territoire

G= Gouvernement

P= Population

A= Armée

Ainsi, un peuple en arme et idéologiquement fort fait la force d'un Etat. C'est ici que furent posées les bases de la politique « Songun »

Il devient plausible que la force militaire de la République Populaire Démocratique de Corée gît, non seulement dans la supériorité technique et matérielle dont jouit le peuple en armes, mais aussi et surtout dans la supériorité idéologique dont l'Armée Populaire de Corée fait preuve dans l'exercice de ses missions régaliennes depuis sa création dans les années 30.

Fort de ce qui précède, la RPD de Corée est placée, à ce jour, parmi les cinq premières grandes puissances militaires mondiales. Elle traite d'égal à égal avec de grandes puissances militaires occidentales. Du reste, les rencontres entre l'ancien Président américain, Donald Trump et le Dirigeant du peuple, Kim Jong Un d'une part, et les multiples essais nucléaires actuels, partant du tout dernier lancement réussi du missile à ogives nucléaire par l'académie de la défense nationale de la RPD de Corée, d'autre part, sont suffisamment éloquents et démontrent, en même temps, la puissance étatique et militaire de la Corée du Nord et la véracité des idées révolutionnaires du SONGUN.

La RPD de Corée est, à ce jour, un Etat indépendant qui place les intérêts du peuple au-dessous de tout, qui considère les affaires militaires comme une priorité et qui lutte pour sa souveraineté en s'opposant à l'asservissement, sous toutes ses formes, et au dogmatisme idéologique. Et Kim Il Sung affirme que la paix mondiale ne peut être obtenue et sauvegardée que par la lutte anti-impérialiste. Il incombe aux peuples épris de paix à travers le monde, de s'unir étroitement sous le drapeau de l'anti-impérialisme et de la souveraineté et de combattre résolument les complots d'agression et de guerre des impérialistes. (Kim Il Sung, 1991, p.4)

Voilà qui justifie l'appellation République Populaire Démocratique de Corée. Cette conception révolutionnaire nous emmène aujourd'hui, à la lumière de l'actualité internationale, à confirmer notre thèse à nous, et inspirée des doctrines classiques coréennes, selon laquelle « l'Etat, c'est l'armée ».

CONCLUSION

Après avoir relevé, de manière diachronique, l'évolution politique, économique, socioculturelle et la position géopolitique et géostratégique de la Corée socialiste, il convient d'émettre quelques suggestions, en termes d'interpellation, à l'intention des nations africaines engagées dans la voix du développement. Avant tout, il convient de relever que notre continent demeure, depuis les indépendances, militairement instable. Selon certains auteurs,

L'Afrique offre des exemples récurrents de ce type d'instabilité. Si les Forces armées sont créées pour protéger la société, pour servir et pour défendre la population, la réalité est toute autre dans le continent africain. En théorie, il devrait y avoir une division claire et nette des responsabilités entre les questions politiques et les questions militaires. (Mampionona Arizay v. R., 2013, p.2)

Du reste, les Forces Armées, pense Jouvence F. RAMASY, ont constitué un acteur politique sournoisement silencieux au lendemain des indépendances dans plusieurs pays africains. Et à nous de constater que la carte militaire, à la veille, pendant et au

lendemain des indépendances africaines, a été d'avance mal jouée, sans nous, mais sur notre territoire.

A la lumière des idées du juché, de la politique Songun et des expériences des luttes révolutionnaires, le Grand Leader Kim Il Sung affirme que la révolution est le mouvement que déploient les masses populaires elles-mêmes pour s'émanciper. L'issue de cette révolution est tributaire de la façon dont on conscientise et organise les masses populaires, sujet de la révolution, et dont on élargit leur rôle créateur. La révolution ne peut triompher que si son sujet gagne en force et qu'il joue un rôle toujours plus grand, voilà la vérité incontestable quant à la révolution, vérité que nous avons dégagée dès les années de la lutte révolutionnaire japonaise. (Kim Il Sung, 1991, p.294)

De ce qui précède, il ressort que la force d'une nation réside dans sa capacité de s'autodéterminer sur le plan idéologique, politique, économique et militaire ; et que la souveraineté, la créativité et la conscience constituent l'essence de l'Homme en tant qu'être social.

La superficie d'un Etat, l'existence des conditions matérielles et naturelles favorables ne garantissent ni le décollage d'une nation, moins encore l'amélioration des conditions de vie de ses populations.

En revanche, l'adoption d'un esprit révolutionnaire, créatif et conscient constituent le leitmotiv de la souveraineté nationale et de l'édification d'un Etat.

Secundo, il convient de marquer que l'arme idéologique est plus forte que l'arme atomique ; un peuple idéologiquement fort est plus puissant qu'une bombe atomique. Au regard de l'histoire politique contemporaine, le peuple en armes constitue actuellement la principale force motrice de la révolution et de l'édification nationale. L'armée est, dit-on, le baromètre de la puissance étatique.

Enfin, pour mieux cerner les réalités idéologico-politiques coréennes, la ligne stratégique adoptée par les leaders coréens et apprécier, à sa juste valeur, les exploits réalisés en R.P.D. de Corée, depuis sa fondation en 1948 par Kim Il Sung, il faut

considérer le fait que la Corée du Nord est, historiquement et actuellement, un Etat dans « un état de siège permanent ».

Et les congolais sont mieux placés pour comprendre, non seulement les modes de gouvernance, tels que prévus par la doctrine classique dans cet état des choses, mais aussi et surtout les contraintes socio-économiques, sécuritaires et politiques auxquelles des populations locales sont soumises pendant cette gestion exceptionnelle des affaires de l'Etat, à l'instar de ce que vivent nos populations, suite aux âpres de la guerre asymétrique qui sévit à l'Est de la République Démocratique du Congo, exacerbée par l'invasion des groupes armés et rebelles du M23 (Mouvement du 23 Mars) soutenus par le Rwanda et financés par la communauté internationale.

Ainsi, nous pouvons affirmer, sans ambages, que la reconversion des priorités nous semble une nécessité, dans la mesure où le contexte international actuel est fondamentalement marqué par la suprématie des affaires militaires dans la gestion des affaires publiques. Si la mission principale de l'armée est de défendre l'intégrité territoriale, il faut reconnaître qu'au regard de la doctrine juchéenne et des réalités sociologiques internationales, la nouvelle mission des Forces armées doit reposer sur un triptyque précis, à savoir, la défense du territoire national, la participation au développement socio-économique de la nation, et la participation aux missions sécuritaires.

C'est ainsi que des chercheurs s'accordent à affirmer qu'« *au XXIème siècle, l'Armée est devenue une véritable armée de métier. Un profil très clair du militaire de carrière a commencé depuis à se dessiner avec la séparation institutionnelle de sa structure. Ainsi, a débuté l'ère de la « nation en armes » où la totalité des ressources humaines et matérielles de la société était mobilisée pour combattre l'ennemi. Les Forces Armées sont alors définies comme l'ensemble des différentes organisations et moyens militaires qu'un État consacre à la mise en œuvre de sa politique de défense.* (Mampionona Arizay v. R., 2013, p.2)

Loin de nous l'idée de la militarisation de l'Etat, il faut, en revanche, reconnaître que la priorité aux affaires militaires demeure une option inévitable au regard de la joute internationale.

Du reste, nous souscrivons à l'idée que « Les forces armées africaines créées à l'époque coloniale visaient à assurer la protection de l'administration gouvernementale face aux populations et non pas à protéger les populations. A cette fin, les minorités ethniques ont souvent été recrutées dans les armées en nombres disproportionnées pour faire contrepoids aux groupes majoritaires. Ces pratiques se sont maintenues durant la période postcoloniale du fait que les dirigeants militaires appartenant aux groupes minoritaires se trouvaient fortement encouragés à résister à l'avènement d'un régime démocratique et à l'application de la règle de la majorité. En l'absence d'un système de poids et de contrepoids, l'imbrication des intérêts politiques, militaires et économiques s'est maintenue, et dans certains cas s'est intensifiée au cours des décennies écoulées depuis la fin du colonialisme. (Emile Ouédraogo, 2014, p.1.)

Aussi, convient-il de noter que le problème, c'est de savoir reconvertir et diversifier aussi bien les visées de l'armée, les missions de l'armée et la qualité de l'armée au regard de la donne internationale.

C'est avec raison que certains chercheurs ont pensé que la reconversion/diversification des usines militaires peut contribuer à l'avènement d'une société meilleure... (YVES BELANGER, SD, p 184)

Conscient du fait que *la République Démocratique du Congo fait effectivement partie de ces pays africains qui constituent des géants politiques et économiques « en jachère », en devenir, dont l'éveil ou le réveil ferait trembler tout, au moins les pays voisins*, (Miguel Da Costa, 2021, P.13-14), nous pensons, quant à nous, que dans le contexte africain actuel, tenant compte de la situation des pays à haut risque sécuritaire, aucune économie, aucun projet de société et aucune politique nationale ne peut aboutir sans une base sécuritaire marquée par l'autodéfense militaire.

Ces réflexions, bien qu'en construction permanente, peuvent inspirer les Etats africains, notamment les acteurs sociopolitiques et chercheurs en République Démocratique du Congo, Etat démocratique versé dans la recherche de la

souveraineté et de l'autodéfense nationales, de la prospérité et du développement socio-économique.

Nous pouvons affirmer, en définitive, qu'au-delà des aspects géographiques et démographiques, le décollage de la République Démocratique du Congo, à la lecture des expériences internationales, gît dans la dotation d'une armée moderne, puissante, idéologiquement et techniquement formée. Sur le plan de la géostratégie mondiale, l'armée constitue non seulement le gage de la souveraineté nationale et internationale, mais aussi la condition sine-qua-non de l'existence d'un Etat, et le soubassement de la stabilité politique et de son développement socio-économique. Tant il est vrai que les dynamiques historiques, sociologiques et culturelles de l'Asie et de l'Afrique sont totalement différentes, (Miguel Da Costa, 2021, p.13), il est tout aussi vrai que les pouvoirs publics en République Démocratique du Congo doivent être interpellés !

BIBLIOGRAPHIE

1. CLAUSEWITZ Carl Von (1995.), *De la guerre*, les éditions de Minuit, Paris.
2. CHANNING Liem (1993), *La guerre de Corée, Une question sans réponse*, éd. en langues étrangères, Pyongyang.
3. ÉMILE OUEDRAOGO (2014), *Pour la Professionnalisation des forces armées en Afrique*, Ed. Papier de recherche du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, N°6, Washington, D.C.
4. INOUE SHUHACHI (1984), *la Corée contemporaine et Kim Djeung Il*, éd. Yunzakaku.
5. KIM IL SUNG (1991), *De l'édification du pouvoir populaire* 3, éd. en langues étrangères, Pyongyang.
6. KIM IL SUNG (1991), *Réponses aux questions posées par des correspondants étrangers*, 4, éd. en langues étrangères, Pyongyang.

7. LIM CHAE WAN (1993), « *Considérations sur la formation de l'idéologie du Chuch'e en Corée du Nord* » in *Revue de Corée*, vol 25, N°1, Séoul.
8. MAMPIONONA ARIZAY VICTORIEN RABEARISOA (2013), *Rôles et missions des Forces Armées dans une démocratie naissante. Le cas de Madagascar, SL.*
9. MIGUEL DA COSTA (2021), *Géopolitique de la Rd Congo, fragilités, menaces, opportunités et perspectives des relations avec l'Angola.* éd. L'Harmattan, Kinshasa.
10. VELE MUKELANGE R. (2017), *Des conditions des possibilités de la Renaissance africaine dans la perspective juchéenne. Lecture exégétique de la Politique « Songun ». Contribution au programme politique de la « Révolution de la modernité » en République Démocratique du Congo,* Thèse de doctorat inédite, Pyongyang.
11. YVES BELANGER, NICOLE DESBIENS ET PIERRE FOURNIER (SD), *les défis économiques du désarmement. Vers la reconversion des économies militaires.*

**KIM JONG UN ET LA « PRIORITE AUX AFFAIRES
MILITAIRES »**
**Réponse à l’instabilité politique et à la porosité territoriale
en Afrique**

Par le Professeur Roland VELE MUKELANGE*

Résumé

Le « songun », terme coréen qui signifie « priorité aux affaires militaires », est le concept de base, l’idée motrice, le leitmotiv de la politique nord-coréenne. Né du père fondateur de République Populaire Démocratique de la Corée, il a été mis en application avec rigueur par Kim II Sung et connaît son apogée sous Kim Jong Un. Il privilégie l’industrie lourde, assure sans faille la sécurité du pays et, par conséquent, son développement. Car aucun développement n’est possible sans la paix.

Mots clés : songun, militaire, force, guerre, sécurité.

Abstract

“Songun”, a Korean term meaning “priority to military affairs”, is the basic concept, the driving idea, the leitmotif of North Korean policy. Born from the founding father of the Democratic People’s Republic of Korea, it was rigorously implemented by Kim II Sung and reached its peak under Kim Jong Un. It favors heavy industry, flawlessly ensures the security of the country and, therefore, consequently, its development. Because no development is possible without peace.

Key words : songun, military, force, war, security.

INTRODUCTION

Partant de l’évolution scientifique des questions géostratégiques et de l’actualité internationale, la présente réflexion se veut, en même temps, une lecture actualisée du

* Docteur en Philosophie Politique, Université de Bandundu, R.D. Congo

leadership coréen, incarné actuellement par le Maréchal Kim Jong Un et un essai d'interprétation de la politique « *Songun* », variante « *des Idées du Juché* », idéologie politique de libération nationale en République Populaire Démocratique de Corée.

Notre objectif est double : primo, nous voulons démontrer que la question de la paix est intimement liée à celle de la guerre, autrement dit, « Paix et Guerre » se trouvent être deux facettes d'une même réalité. Et par là, nous soutenons l'idée selon laquelle l'armée fait et défait l'Etat.

Secundo, nous soutenons l'hypothèse selon laquelle la paix dans la péninsule coréenne, dans l'Asie du nord-est et dans le monde, est fonction de l'application de la politique « *Songun* », initiée par le Grand Dirigeant KIM JONG IL et appliquée sans faille par le Maréchal KIM JONG UN. En fait, la politique extérieure et intérieure de la République Populaire Démocratique de Corée, est, on s'en doute, fondée sur cette stratégie qui consiste à privilégier les affaires militaires dans la gestion de l'Etat.

Ainsi, la question principale de notre recherche est de savoir le fondement de la politique extérieure de KIM JONG UN. Il s'en suit que des questions subsidiaires soient posées : quelle est la place qu'occupe l'armée dans le devenir des nations ? Le militaire serait-il devenu un des acteurs principaux du développement social ? Quelles sont les nouvelles missions de l'armée au regard de l'expansion de l'impérialisme occidental dans le monde actuel ? Dans quelles conditions les pays africains peuvent-ils accéder à une véritable indépendance nationale et à la paix ? Telles sont les questions qui sous-tendent notre réflexion.

Dans une démarche analytique, descriptive et historique, cette étude nous donne l'avantage de tirer des leçons importantes sur la gestion des relations internationales, de manière à construire une paix durable dans le monde.

Ainsi, nous analysons, de manière succincte, outre l'introduction et la conclusion, au premier point, les grandes lignes de la Politique « *SONGUN* » ; au deuxième point, nous parlerons de la stabilité interne dans la Péninsule coréenne ; le troisième point sera consacré à une réflexion sur les conditions des possibilités de la Paix durable et de la Sécurité internationale.

1. KIM JONG IL ET LE SONGUN.

1.1. Naissance des Idées du « Songun »

Né le 16 Février 1942, en Corée, dans les bruits des bottes au Mont Paektu (le plus haut sommet de la Corée Socialiste), pendant la lutte pour la libération, et décédé le 17 Décembre 2011, le Grand Dirigeant Kim Jong Il, est le successeur idéologique du Grand Leader Kim Il Sung Père de la nation et fondateur de la Corée socialiste.

Si l'origine de la théorie politique du « *Songun* » remonte à la naissance de la révolution coréenne, initiée par Kim Il Sung, son application et sa matérialisation furent l'œuvre de Kim Jong Il, Secrétaire Général du Parti du Travail de Corée. Kim Jong Il affirme que *l'idée de faire cas des forces armées et la ligne qui en découle, proposée et invariablement maintenue par le Président Kim Il Sung, est à la base et à l'origine de la politique de Songun de notre Parti.* (KIM JONG IL, 2008, p.6.)

Le concept « SONGUN », dans son étymologie, est un terme qui tire ses origines dans la langue coréenne. Il est issu de deux termes suivants : « SON » qui signifie « *Priorité* » et « Gun » qui signifie « *Armée* » ou « *les affaires militaires* ». Aussi, de manière littérale, nous pouvons affirmer que « *Songun* » signifie « *Priorité aux affaires militaires* ». Dans sa genèse, le concept « *Songun* » est également, lié à celui de « *Jiwon* », principe cher à Kim Hyong Jik, père de Kim Il Sung. Ce dernier reçut de son père, comme héritage révolutionnaire, deux pistolets, symbolisant le « *Songun* » ; et le principe de « *Jiwon* » qui signifie « *Viser haut* ».

En d'autres termes, si le « *Jiwon* », renvoie à l'idée de faire la révolution continue afin de réaliser, coûte que coûte, son objectif, le « *Songun* » suppose de considérer les affaires militaires comme les premières préoccupations dans la réalisation de la révolution et de l'édification nationale.

Le Professeur sud-coréen Kim Chol U affirme à ce sujet que *la politique de priorité aux affaires militaires est une théorie politique, une politique originale, car elle incarne les idées du Juche qui reflètent l'exigence et l'aspiration des masses*

populaires à vivre en toute indépendance. Sa vérité est nettement prouvée par la réalité de la Corée du Nord où le socialisme et la dignité du peuple sont tenus intacts et où la puissance du pays est au maximum. La défaillance des forces armées, quand le socialisme craquait dans les pays d'Europe de l'Est, a fait remarquer particulièrement l'importance des affaires militaires dans l'accomplissement de l'œuvre socialiste. (KIM CHOL U, 2002, p.16)

Au-delà de cette compréhension embryonnaire, il existe une pluralité interprétative sur le Concept « SONGUN », laquelle nécessite des éclaircissements scientifiques.

1.2. Diverses acceptions de la Politique « Songun »

Il convient, au préalable, de préciser que la Politique «*Songun*» ne peut être séparée des Idées du Juché dont elle tire ses racines épistémologiques. De plusieurs acceptions, nous pouvons retenir que la théorie de «*Songun*» est une doctrine politique qui affirme que, aussi bien dans la genèse, dans l'exercice que dans le fonctionnement du pouvoir politique, les affaires militaires constituent la priorité des priorités, et qu'il faut s'appuyer sur ces dernières en vue de réaliser, en toute quiétude, le développement national.

Kim Jong Il le précise en ces termes, *la politique de Songun est une méthode et une politique socialistes qui donnent la priorité à l'aspect militaire dans les affaires de l'Etat et comptent sur l'esprit révolutionnaire et la capacité de combat de l'armée populaire pour défendre la patrie, la révolution et le socialisme et promouvoir vigoureusement l'édification du socialisme. (KIM JONG IL, 2009, p.2)*

Cette citation démontre l'importance que les révolutionnaires devraient accorder aux capacités techniques, idéologiques de l'armée dans la lutte contre les forces antirévolutionnaires. Et il ajoute que *dans la politique de Songun, les affaires militaires priment, l'armée est l'élite et la force principale de la révolution, et son renforcement s'impose essentiellement. Renforcer l'Armée populaire jusqu'à la rendre invincible afin de sauvegarder la sécurité du pays et les conquêtes*

de la révolution, en faire l'élite et la force principale du renforcement du moteur de la révolution et régler toutes les affaires de l'édification du socialisme d'une manière révolutionnaire et militante, voilà la caractéristique essentielle de la politique de Songun.(KIM JONG IL, 2009, p.1)

Le Songun est, en fait, une philosophie politique qui privilégie le potentiel militaire du pays au niveau de la révolution et de son développement et qui fait de l'armée le pivot de la révolution et de l'oeuvre d'édification nationale en lui faisant jouer le rôle de cheville ouvrière.

En revanche, au risque de tomber dans une désinterprétation, il importe de souligner que la politique «*Songun* » ne consiste pas à transformer toute la société civile en militaire, mais elle voudrait accorder une importance primordiale aux problèmes militaires, sans négliger les autres secteurs de la vie sociale. C'est ainsi que Jo Song Baek affirme qu'*en considérant que l'impérialisme est l'artisan de la guerre d'agression et de la violence contre-révolutionnaire, le Général Kim Jong Il adopte la position suivante : il faut se tenir prêt à la guerre juste aussi longtemps qu'existe l'impérialisme ; et s'il est vrai que nous ne voulons pas la guerre, il est tout aussi vrai que nous la craignons pas et que nous ne quémandons pas la paix aux impérialistes.* (JO SONG BAEK, 1999, p. 13)

Il ne s'agit donc pas d'une militarisation de l'appareil de l'Etat, mais d'une nécessité absolue de faire grand cas des affaires militaires dans tous les secteurs de l'Etat, afin de déjouer les stratégies de l'ennemi dévastateur, dont les armées sont sournoisement et stratégiquement logées dans le territoire national ou dans les pays voisins, au nom de la « *paix internationale* », sous le label des « *bases militaires* ».

En 2021, près de 200.000 hommes, soit 10% du personnel militaire américain, sont déployés à l'étranger dans plus de 800 bases militaires déclarées. Et 177 pays logent ce *personnel*, sous le label, soit des bases militaires, soit des troupes stationnées, au nom de la paix internationale.

Certains pays, à l'interne ou aux alentours, regorgent et ou logent des troupes militaires stationnées et des bases militaires

occidentales occupées ou non encore occupées, parfois, sous l'insigne de l'OTAN, dans le prétexte d'apporter la paix, alors que les vraies mobiles de leur déploiement se résument dans la protection de leurs intérêts économiques, politiques et dans la consolidation de la géostratégie mondiale fondée sur l'expansion de l'impérialisme occidental.

Sur le plan géostratégique, la poursuite par l'OTAN de la politique d'encercllement progressif des pays militairement forts, des Etats économiquement puissants ou émergents, des nations politiquement et idéologiquement stables, ainsi que des régions potentiellement riches, comme la Chine, la Corée du nord, l'Iran, l'Inde, la Russie, la République Démocratique du Congo, l'Arabie saoudite, l'Angola, le Brésil, constitue le leitmotiv de ces déploiements effrénés des troupes militaires occidentales dans le monde. C'est à ce titre là que se justifie actuellement la riposte et la reconquête de l'Ukraine par la Russie, qui veut freiner l'expansion de l'impérialisme occidental dans son terroir naturel, à travers la politique d'encercllement géostratégique et militaire.

A titre exemplatif, en Asie, l'on peut citer quelques pays qui ont logé ou qui regorgent encore des bases militaires occidentales en poursuivant cette politique impérialiste, tels que la Corée du sud, le Qatar, les Emirats-arabes-unies, l'Arabie saoudite, les Philippines, le Japon, la Turquie... ; en Afrique, l'on peut citer, le Cameroun, le Djibouti, le Gabon, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, la Tunisie, le Ghana... ; en Europe, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Pays-Bas, le Royaume-Uni... en Amérique, le Cuba, le Brésil..., tous ces Etats - sans citer les espaces maritimes constituées des eaux internationales - contiennent des espaces géographiques, sous le contrôle géostratégique de l'occident. De là, s'exécutent des plans militaires de déstabilisation, d'agressions et de sabotages des efforts de libération nationale et d'édification des Etats indépendants.

La politique « Songun », appliquée en Corée du nord, apparaît, comme, non seulement une réponse à la donne internationale, mais aussi et à la fois, une question de vie ou de mort pour le peuple coréen et un choix catégorique, car il y va de l'intérêt général des populations qui vivent dans une situation de

ni paix, ni guerre, que de prendre des dispositions sécuritaires qui s'imposent.

Il convient, par conséquent, de retenir que si les militaires ne sont pas associés à la gouvernance politique à tous les niveaux de l'appareil de l'Etat, il est vrai que ces derniers, à la lumière de la politique « *Songun* », ne doivent pas vivre en marge du fait « *politique* », car l'armée devient, dans ce nouveau contexte international, non seulement une pièce maîtresse de la révolution nationale et de la lutte pour le maintien de la souveraineté, mais aussi, et surtout, une clé de voûte dans les arts des guerres, dans l'effort d'édification et de reconstruction nationales. Et Kim Jong Un affirme avec raison à ce sujet qu'*Il n'y a pas d'affaires militaires coupées de la politique*. (KIM JONG UN, 2002, p.12)

Cette stratégie stipule que l'armée devient la force principale, le pivot et le noyau de l'oeuvre de l'édification, autrement dit, il faut élaborer des lignes et des méthodes politiques qui placent l'armée au premier plan et fournir, en même temps, des efforts considérables, aussi bien pour la défense nationale que pour les autres secteurs de la vie sociale. Et ce, conformément à la célèbre formule de Kim Jong Il, « *le fusil est au-dessus du marteau et de la faucille* ».

En d'autres termes, l'armée est au-dessus du Parti symbolisé par le marteau et la faucille. Et Kim Jong Un d'ajouter que *si les armes vacillent, il est exclu que le parti soit maintenu, et le pouvoir et le régime socialistes défendus*. (KIM JONG UN, 2002, p.12). L'armée devient, au contraire, un cadre approprié d'impulsion du développement social, non pas une armée tout simplement budgétivore, mais une institution au service du développement du peuple, car les grands travaux et les grands ouvrages d'infrastructures sont l'oeuvre du génie militaire, dont la force et l'enthousiasme commencent à prendre le dessus sur la classe ouvrière.

2. LA STABILITE INTERNE DANS LA PENINSULE COREENNE

Nous ne cesserons de souligner que la politique « *Songun* » est une politique qui répond, avant tout, à une question essentielle

pour le peuple coréen, notamment celle des conditions de la sauvegarde de la dignité et de la souveraineté nationale et internationale. S'il y a une accalmie actuelle dans la péninsule coréenne, en dépit des menaces fréquentes et stériles des USA, cela est dû à l'application sans faille de la politique « Songun » par le Maréchal KIM JONG UN.

Le Professeur Bruno Amoroso de l'Université Spinoza de Rome affirma à ce propos que *l'autodéfense en matière de sécurité nationale, maintenue invariablement par le gouvernement de la RPD de Corée, constitue une arme capable de protéger le pays et d'assurer au peuple les conditions de vie plus aisées, mais elle n'a rien à voir avec l'agression contre les autres pays et nations.* (BRUNO AMOROSO, 2009, p.39.)

Ainsi, le Songun, garantie de la souveraineté nationale, constitue la raison de la stabilité politique et même du développement économique de la Corée du Sud, car cette politique a permis de créer un climat favorable au développement national au sein de la péninsule coréenne entière. La situation de 'ni paix, ni guerre, est, en réalité, plus profitable à la Corée du sud, laquelle trouve une sécurisation assurée par le parapluie militaire américain.

La Corée du Nord se trouve, par ailleurs, dans une situation apparemment plus difficile, dans la mesure où elle est préoccupée toujours et avant tout, par la présence de l'armée adverse à la porte de Pyongyang, sa capitale. D'où l'exigence de prioriser la sécurité nationale et l'intégrité territoriale, au prix de grands sacrifices socio-économiques à consentir.

En dépit des menaces américaines et des pressions de la communauté internationale sur la Corée socialiste, la guerre n'a pourtant pas éclaté dans la péninsule coréenne. Cette situation est justifiée par les efforts de paix maintenus par le leadership coréen et les capacités militaires de la Corée socialiste, à travers sa fiable force de dissuasion de guerre. L'état de choses tragique de l'Irak, de la Libye et d'autres pays, qui renonçaient même à leur force de dissuasion de la guerre sans plus surmonter la pression et l'apaisement des Etats-Unis et finissaient par devenir leurs victimes, prouve par le fait même qu'on ne peut sauvegarder ni la

souveraineté du pays, ni la dignité nationale et la paix non plus, à moins d'être puissant.

De ce qui précède, nous pouvons affirmer que les efforts de dénucléarisation de la péninsule coréenne, condition propice à la réunification de la Corée, est en fait, une conséquence de l'application de la politique « *Songun* » en Corée socialiste.

3. LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES.

3.1. Révision de la politique extérieure américaine face à la RPDC.

Si la Corée du Nord n'est pas attaquée en ce jour, depuis plus de cinquante ans après la guerre de Corée, ce n'est ni par bonne foi de grandes puissances, moins encore par sa docilité aux forces internationales, mais c'est surtout à cause de sa grande puissance idéologico-militaire.

Depuis plusieurs années, après la signature de l'Accord d'armistice, les Etats-Unis sont entrés en collision avec la Corée socialiste jusqu'à la porte de la guerre, sans essayer d'attaquer cette dernière. Cette position a été prise par des spécialistes et des stratèges occidentaux qui ont compris que la force défensive et dissuasive de la Corée a atteint un niveau dangereux pour l'humanité au point qu'il faille négocier au lieu de tenter de régler la question coréenne par la guerre ou l'agression, comme ce fut le cas en Iraq.

Une diplomate américaine a lu notre ouvrage intitulé « *La Corée de Kim Jong Il. Vérité sur les Affaires militaires* ». Après lecture et discussion, elle nous a révélé qu'au niveau du département d'Etat aux Etats-Unis, il existe deux tendances actuelles sur la situation de la Corée du Nord. Les uns pensent qu'il faut attaquer ce petit pays de l'Orient qui s'érige de plus en plus en « *Etat voyou* », et en même temps, en grande puissance politico-militaire ; les autres, et c'est le point de vue le plus émis, insiste sur le fait qu'il faille négocier avec la Corée du nord, car le potentiel militaire de ce pays ne peut être sous-estimé, au risque de subir, en cas de guerre, de pertes énormes au niveau interne et international.

Cette dernière thèse est corroborée par le fait que les récentes menaces répétitives de l'administration américaine et du Conseil de sécurité sur la Corée du nord se trouvent être butées à cette réalité sociopolitique têtue : la puissance militaire de la Corée socialiste peut, à ce jour, entamer la paix internationale.

Du reste, les différentes tractations politiques et diplomatiques, réalisées entre Pyongyang, Pékin et Washington, démontrent de plus en plus que l'administration américaine est appelée à réviser sa politique vis-à-vis de la Corée socialiste, à cause, principalement, de la détention de l'arme nucléaire par cette dernière. Et ce, grâce au « *Songun* », « *Priorité et Primauté aux Affaires militaires* », comme l'indique, Kim Jong Il, *le mérite de notre révolution fondée sur le Songun est d'avoir endigué et déjoué les manœuvres d'agression de l'impérialisme américain qui recourt au diktat et à l'arbitraire, à travers le monde entier, et remporté victoire sur victoire dans l'affrontement politique et militaire, sans coups de feu, avec les Etats-Unis, peut être considéré comme le prodige des prodiges.* (KIM JONG IL, 2008, p.5-6)

3.2. Régulation des relations internationales

Si la création des organisations internationales et régionales, après les deux grandes guerres, a contribué, tant soit peu, à la stabilisation de la sécurité internationale, force est de constater que les grandes puissances, regroupées au sein de l'OTAN, ont fortifié leurs alliances, au point qu'elles deviennent, entre elles, inattaquables, mais en même temps, susceptibles d'agressivité envers les Etats militairement faibles.

Les capacités militaires de grandes puissances demeurent ainsi un atout majeur dans la stabilisation des relations entre elles, car une guerre entre deux grandes puissances peut entamer plusieurs autres nations au point de créer un nouveau conflit international.

En revanche, *l'Afrique offre des exemples récurrents de ce type d'instabilité. Si les Forces armées sont créées pour protéger la société, pour servir et pour défendre la population, la réalité est toute autre dans le continent africain. En théorie, il devrait y*

avoir une division claire et nette des responsabilités entre les questions politiques et les questions militaires. (MAMPIONONA ARIZAY V. R., 2013, p.2). Cependant, certains chercheurs pensent que les Forces armées auraient été un acteur politique au lendemain des indépendances dans les pays africains.

Cette réalité « têtue » demeure la question fondamentale qui incite à une révision de la politique de la sécurité et de la défense nationale en Afrique. Une nouvelle vision de « l'armée » et du « militaire » s'impose en vue de redorer l'image des Etats africains en conflit permanent avec l'occident impérialiste.

En réalité, à notre humble avis, la discussion sur la politisation ou la non-politisation de l'armée se trouve actuellement être dépassée par les réalités politiques contemporaines dans la gestion de l'Etat. C'est une déviation intellectuelle et épistémologique, mieux un leurre, que de penser et croire encore que l'armée serait « apolitique ».

Il faut bien faire la différence entre « l'armée », « les militaires » et la « politique ». Il est vrai que les officiers et les corps d'armées sont appelés à prendre distance des partis politiques et doivent éviter de faire allégeances politiques et idéologiques dans la gestion de l'Etat. Cependant, il est illusoire de penser que l'armée serait éloignée du fait « politique » dans la mesure où elle fait partie intégrante de l'Etat. L'armée devient et est d'essence « politique ». Par conséquent, on ne peut pas demander à un militaire de perdre ou d'abandonner ce qui fait son essence et sa substance : la politique.

C'est, du reste, avec raison, que Clausewitz, ce grand théoricien et stratège allemand, affirma que la guerre est '*la continuation de la politique par d'autres moyens*'. (Cité par VELE MUKELANGE R., 2017, p.74)

Aussi, nous pouvons renchérir en affirmant que *la notion de guerre a une connotation politique et une relation spécifique avec l'organisation de la « Polis ou de la Cité », au point que l'on est tenté de dire que "Politique" et "Guerre" sont des notions "sœurs" et revêtent une relation constitutive. Définir la guerre, c'est aussi retracer les contours de la politique, car il n'y a pas de politique sans guerre et pas de guerre sans politique. Qui dit*

« Guerre » pense à l'armée; pas de guerre sans armée et pas d'armée sans guerre. Il existe une relation consubstantielle entre les notions de "Guerre", "Armée", "Polis" ou "Etat", comme le souligne Foucault, « un prince sans armée est comme un prophète incapable d'imposer les ordini-nuovi (de nouvelles configurations des appareils d'État). (Cité par VELE MUKELANGE R., 2017, p.74)

Ce stratège russe a réussi, malgré les limites de ses réflexions, à établir de façon claire, les dimensions sociopolitiques de la guerre en relevant son aspect éminemment politique, et sa nature changeante liée au contexte spatio-temporel, comme l'indique ce chercheur, *la nouveauté de la pensée de Clausewitz ne se réduit donc pas à la formule selon laquelle "la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens" : elle réside certes dans l'affirmation de la dimension politique de la guerre, mais elle n'exclut pas, bien au contraire, la compréhension de la logique propre à la guerre, définie comme un acte de violence délibéré s'inscrivant dans un rapport de force. Par là même, la pensée de Clausewitz permet de saisir les caractéristiques de la guerre moderne, qui comprend aussi bien la dissuasion nucléaire que les guerres de guérilla.* (MICROSOFT® ÉTUDES, 2006, consulté le 18 Décembre 2023)

De ce qui précède, le conflit identitaire entre « la politique » et « l'armée » est déjà gagné d'avance par cette dernière, car la politique se sert de l'armée pour se réaliser, se positionner et même et se refaire. Il n'y a pas de politique sans armée ; ce qui veut dire que les militaires doivent, en principe, bénéficier d'une formation solide, à la fois technique, stratégique et politico-idéologique de plus haut niveau, si l'on veut gagner la guerre de libération contre les impérialistes et assurer l'intégrité territoriale, la sécurité des frontières, le développement national et l'édification de l'Etat. Un militaire analphabète, ignorant et politiquement faible est un danger public et un renégat de la République, et ne peut véritablement défendre l'Etat, assurer la sécurité et contribuer au développement national. C'est ici que réside la faiblesse des armées africaines, lesquelles sont butées au défi du développement et de la sécurité nationale et dont le taux d'analphabétisme est le plus élevé au monde. Il faut reconvertir

les priorités stratégiques et repenser l'armée, au regard de nouvelles visions et de la politique de l'agression menée par les impérialistes.

L'expérience et l'histoire récentes des Etats africains ont démontré que tous ceux qui ont voulu faire la politique en négligeant l'armée se sont vus butés à des difficultés sérieuses au point de perdre le pouvoir. C'est, du reste, avec raison que le Président de la République est appelé « *commandant suprême des forces armées* », c'est-à-dire, il est et reste le premier militaire de l'Etat ; il décide de la guerre, il préside le conseil supérieur de la défense nationale ; il décide de l'état de guerre et de siège... cette fonction spéciale ne peut être assurée que par « *le Chef de l'Etat* » et le place au-dessus de tous les officiers militaires ; et, sociologiquement parlant, le Chef d'un Etat, est par essence « *militaire* ».

Par conséquent, doter l'Etat de moyens conséquents pour sa défense nationale et placer le militaire comme un agent principal de développement, c'est une politique qui contribue, non seulement au progrès social, mais aussi au respect mutuel entre les nations. Aussi, la politique "Songun" apparaît comme un moyen de régulation des relations internationales. L'équilibre des forces reste un facteur dominant dans le maintien de la paix internationale, comme du reste, les essais d'explosion de l'ogive nucléaire effectués en République Populaire Démocratique de Corée fait trembler le monde. En d'autres termes, à la suite de Kim Jong Un, l'on peut retenir que *le renforcement du potentiel de défense nationale est la plus importante des tâches à réaliser par l'Etat, et c'est sur des armes puissantes que reposent la dignité du pays, le bonheur du peuple et la paix.* (KIM JONG UN, 2002, p.13) Et il ajoute que *la grandeur du potentiel militaire conditionne la défense de la Patrie et le bonheur de la postérité.* (KIM JONG UN, 2002, p, 13)

Ainsi, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredit, que la politique « *Songun* », matérialisée par le Grand Dirigeant KIM JONG IL et appliquée par le Maréchal KIM JONG UN, devient aujourd'hui le gage de la paix dans la péninsule coréenne et dans le monde entier. La paix et la sécurité dans la péninsule coréenne restent directement liées à la paix et à la sécurité

internationale. Les critiques militaires estiment que si la guerre éclate dans la péninsule coréenne, elle causerait à l'échelle mondiale quatre catastrophes, à savoir, la perte économique de 20 billions US\$, la destruction de 500 grandes villes, plus d'un milliard de victimes et la désertification de la planète entière.

CONCLUSION

Le langage des armes, plus que la parole, est devenu un moyen puissant de dialogue, de négociation dans le rétablissement de la paix internationale entamée par des conflits. En fait, ce que nous qualifions de « *diplomatie du fusil* » ou de « *théorie de la guerre pacifique* » constitue la nouvelle thèse que nous érigions en théorie scientifique et laquelle devient le paradigme qui sous-tend la philosophie des relations internationales actuelles.

La question militaire devient ainsi à l'ordre du jour dans le débat idéologique et de développement et même une nécessité absolue, dans la mesure où la menace impérialiste par l'agression n'est plus une histoire, mais une réalité internationale plausible, visible et perceptible, car *dans un contexte de mondialisation, il semble évident que les sociétés africaines n'atteindront les conditions réelles de la souveraineté populaire qu'à travers un long processus. Il ne s'agit pas seulement de connaître, mais d'opérationnaliser les connaissances. Il ne s'agit pas seulement de disponibiliser les ressources et de légiférer sur leurs exploitations, mais aussi de disposer d'une armée capable de défendre ces ressources lorsque ceux qui ont décidé que ce pays est trop beau viendront pour nous agresser.* (Ch. NGUEY NGOND'A NDENGE, 1999, p. 112.)

Il est, par ailleurs, évident qu'un peuple qui ne dispose de moyens propres pour sa défense nationale ne pourra ni entreprendre des projets politiques, économiques, socioculturelles, de manière souveraine, moins encore les appliquer sans être inquiété par des vautours internationaux.

Du reste, les stratèges militaires affirment que *la relance de l'économie et l'amélioration de la vie du peuple, dit-on, font aussi*

partie de la guerre de défense du socialisme. (KIM JONG UN, 2022, p.16)

Si un pays étranger s'engage dans un processus de défense et d'édification d'un autre pays, c'est, en réalité, en vue d'une récompense et d'un intérêt particulier et non pas - *du reste comme c'est naturel* - par philanthropie. D'où les Etats doivent prendre des mesures nécessaires pour défendre les acquis de la révolution et les efforts internes de reconstruction nationale, à l'instar de la politique appliquée invariablement par la Corée socialiste à l'échiquier mondial. Kim Jong Un affirma ce qui suit : *on aura beau être honnête et juste, on fera le jeu des forts et la précieuse histoire poursuivie au prix du sang perdra son éclat en un instant si l'on est dépourvu de force. (KIM JONG UN, 2022, p.13)*

Cette politique se caractérise par les éléments suivants :

- la fortification du Pays et la construction des infrastructures socio-économiques de grande facture par les militaires de l'armée nationale dont le génie et la technicité est l'un des plus grands au monde ;
- la formation militaire de l'ensemble de la population de manière à transformer toutes les couches sociales en force de résistance populaire contre tous les assauts de l'impérialisme ;
- la supériorité idéologique et politique de l'Armée de manière à déclencher l'ardeur et l'enthousiasme révolutionnaires des militaires, condition de la victoire dans une guerre ;
- la création d'une industrie de guerre de manière à maintenir et sauvegarder l'autodéfense militaire.

Cette expérience historique nous renseigne que l'édification d'une armée solide, puissante et indépendante, est une exigence scientifique de la révolution et un devoir national permanent afin de protéger la révolution contre les avatars des renégats et des forces anti- révolutionnaires. En fait, *la politique extérieure et intérieure des Etats contemporains et la stratégie internationale sont, souvent, sinon toujours, fonction de l'existence des conflits interétatiques et de la persistance du risque de guerre. (VELE MUKELANGE R., 2017, p.73)* Ainsi, la Corée de KIM JONG

UN en est un exemple et devient le modèle de résistance révolutionnaire, par excellence, de manière à inspirer les Africains, car *l'armée est le symbole du potentiel national*. (VELE MUKELANGE R., 2017, p.73)

BIBLIOGRAPHIE

- **Bruno AMOROSO** (2007), « *Les Idées du Djoutché au nouveau siècle* », in 'Études des Idées du Juché', Institut International des Idées du Juché, n°79, Septembre, Tokyo.
- **Ch. NGUEY NGOND'A NDENGE** (1999), « *Pour une pensée et une praxis autonomes des sociétés africaines* », in 'Actes des journées philosophiques de Canisius', éd. Loyola, Kinshasa.
- **JO SONG BAEK** (1999), *la philosophie du leadership de Kim Jong Il*, éd. en langues étrangères, Pyongyang.
- **KIM CHOL U** (2002), *La politique de Kim Jong Il : priorité aux affaires militaires*, éd. en langues étrangères, Pyongyang.
- **KIM JONG IL** (2009), « *Le Songun est une éminente ligne révolutionnaire de notre époque et la bannière de l'invincibilité de notre révolution.*», éd. Sun graphic, Kinshasa.
- **KIM JONG IL** (2008), *le Parti du travail de Corée est un parti révolutionnaire de type juche qui a hérité des glorieuses traditions de l'Union pour Abattre l'Impérialisme*, éd. en langues étrangères, Pyongyang.
- **KIM JONG UN** (2022), *Aphorisme de Kim Jong Un*, Editions en langues étrangères, Pyongyang, Mars. An 111 du juche www.korean-books.com.kp
- **MAMPIONONA ARIZAY Victorien Rabearisoa** (2013), *Rôles et missions des Forces Armées dans une démocratie naissante. Le cas de Madagascar*, Antananarivo.
- **MICROSOFT® ÉTUDES 2007 [DVD]**, *Guerre*, Microsoft Corporation, consulté le 18 Décembre 2023 à 11H34'

- **VELE MUKELANGE Roland**, (2017), *Des conditions des possibilités de la Renaissance africaine dans la perspective juchéenne. Lecture exégétique de la Politique « Songun ». Contribution au programme politique de la « Révolution de la modernité » en République Démocratique du Congo, Thèse doctorat inédite, Pyongyang, Corée.*

RECENSION :

KABONGO TSHITALA (Claude-Marcel), *Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo : un pouvoir politique sous le prisme de la religion*, Kinshasa, Edition Universitaires Africaines, 2024, 153 pages (Préface de Sylvain Lumu Mbaya)

Articulé autour de trois chapitres, ce livre est un court essai de mise en relation de la foi chrétienne de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo avec certaines de ses attitudes ou de son action politique qui a amené l'auteur, prêtre de son état, à affirmer que le Président actuel de la République Démocratique du Congo est un homme profondément religieux.

Aussi définit-il dès le premier chapitre la religion pour mieux relever les traits qui peuvent permettre de définir un homme religieux à l'instar des prophètes à la cour du roi. En ce qui concerne Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, ces traits sont : la quête de Dieu, la gratitude, la fidélité, l'humanité, le pardon, le courage, la force, l'espérance et la quête intelligente de la paix.

Bien que consacré à la scène politique congolaise où l'on voit des hommes d'Églises, ceux des églises chrétiennes traditionnelles à côtés des pentecôtistes, qui se métamorphosent en acteurs politiques courtisés. C'est la grâce qui a permis à Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo d'accéder à la Magistrature suprême de la RDC qui primé face à l'émiettement de l'opposition et à l'ambiguïté de la communauté internationale.

L'acte le plus décisif de l'expression de la foi de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo apparaît au troisième chapitre : c'est la consécration de la RDC à Dieu dès le premier mandat dont l'implication la plus évidente, bien qu'elle soit une gageure, est la conversion du sommet à la base de la pyramide sociale et inversement. Si cette implication sous-entend la vision politique

de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, c'est le gouvernance qui est appelé à le traduire en acte au bénéfice de tous les congolais et toutes les congolaises, sans quoi l'acte de consécration qui a fait du stades des Martyrs un Temple, sera considéré comme une comédie destinée à amuser la classe politique et à endormir le peuple.

NGABALA BUBENGO (Célestin), Littérature congolaise d'expression française. Le paradoxe de sa réception et la question de sa promotion, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2024, 419 pages.

Cette étude répond à deux questions cruciales. La première relative à la raison qui peut expliquer que la littérature congolaise de langue française soit mieux connue, mieux étudiée à l'étranger (Europe et Amérique) qu'en République Démocratique du Congo. Sur base des données recueillies gérées avoir décrit le cadre pendant qu'elle est superbement ignorée à l'intérieur du pays par le public congolais qui est censé être son premier cible naturel. Après la description du cadre géographique et de population cible, l'étude met en évidence l'absence efficace de l'Etat dans la production, la distribution et la consommation de cette littérature, le désintérêt pour la langue française au profit et de l'anglais et l'absence d'auteur congolais dans les programme scolaires de littérature.

Les enquêtes menées à Kikwit (Province du Kwilu), dans la ville province de Kinshasa, à Lubumbashi....., du Kwango, et à Kananga (Province du Kasai central, l'auteur congolais le plus connu est Zamenga Batukezanga, auquel à l'étranger de nombreuses thèses sont consacrées à son œuvre pendant qu'en RDC cintrée baisse sur son style ne s'est pas apaisée.

La seconde question est celle de savoir ce qu'il faut faire concrètement pour promouvoir efficacement et durablement la littérature congolaise de langue française. La voie royale à suivre est la loi sur la politique nationale du livre discutée et adoptée par le Parlement, promulguée par le chef de l'Etat et appliquée par le Ministère de la Culture, des Arts et du patrimoine, qui a le livre parmi ses attributions, avec la collaboration du Ministère de l'Education nationale et l'éveil à la nouvelle citoyenneté qui a parmi ses attributions, les manuels scolaires.

Si au sein du Ministère de l'Education nationale et d'Eveil à la nouvelle citoyenneté, un de Direction des Programmes scolaires et Matériel didactique, il n'existe pas encore au sein du Ministère de la Culture, des Arts et du patrimoine, une instance officielle qui sert d'interface entre le Gouvernement et les opérateurs culturels du secteur du livre : une Direction du livre comme au Maroc et au Sénégal ou, comme le recommande Alvarez, un Conseil national du Livre.

Imprimé à Kinshasa
République Démocratique du Congo
2024